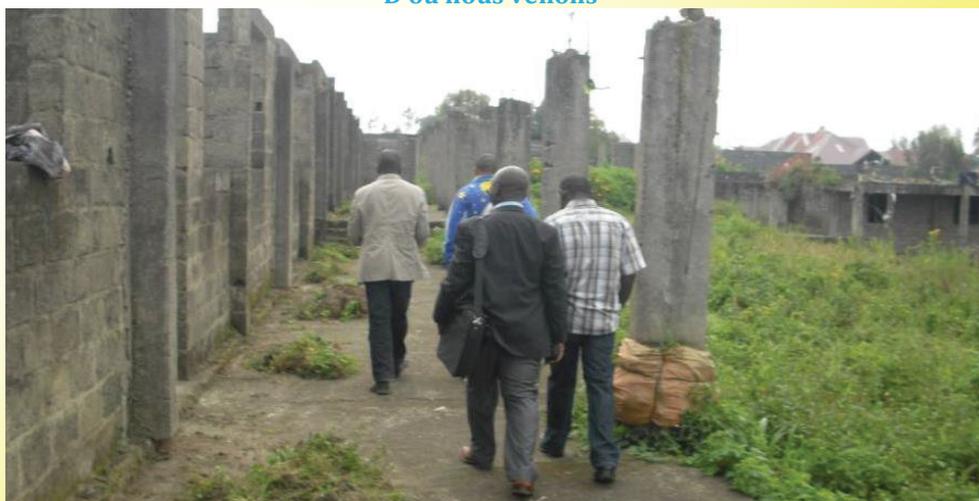


COVER FINAL SAPIENTIA.pdf

Revue SAPIENTIA Version finale 01 mars 2016 OK FINAL.pdf

D'où nous venons



Où nous sommes



Où nous allons



Amour - Assiduité - Efficacité

N° 1, Janvier 2016

SAPIENTIA

UCS-Goma

ISSN 2415-0339



SAPIENTIA

Revue pluridisciplinaire semestrielle

- ✓ Editorial
- ✓ Construction des minorités scientifiques dans la Région des Grands Lacs africains : enjeux et perspectives
- ✓ La culture déficitaire du livre. Cas de l'exposition des œuvres de l'esprit au Nord-Kivu, édition 2014
- ✓ Le recrutement pour la formation des militaires comme réponse aux questions récurrentes d'insécurité en RDC
- ✓ Gouvernance en Micro finance: Cas de Coopératives d'Epargne et de Crédit et Institutions de Micro Finance de Goma
- ✓ L'aide au développement peut-elle être le moteur pour l'émergence de l'Afrique et du Congo ?
- ✓ Influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino-purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejettant de taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) Schott) in situ à Kisangani
- ✓ Etude des cas de pollutions dans la Commune de Karisimbi à Goma
- ✓ Saisi par la lumière du Saint Esprit. Etude de l'Hymne IX chez Syméon le Nouveau Théologien

N° 1, Janvier 2016

Université Catholique la Sapiencia de Goma

Sapientia

Revue pluridisciplinaire semestrielle

Université Catholique la Sapientia de Goma

Dépôt légal : 25.02.2016.09 du 1^{er} semestre 2016

ISSN 2415-0339

© Université Catholique la Sapiencia, Goma, 2016

Av. Kituku, Q. Keshero, Commune de Goma, Ville de Goma, RDC

e-mail : unisapientia@yahoo.fr

Site web: unisapientia.org

Tél : +243 994 407 267

B.P. 50 Goma/RDC B.P. 12 Gisenyi/Rwanda

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'Université Catholique la Sapiencia n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises à travers les articles de cette revue. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Comité de rédaction

Editeur responsable : Université Catholique la Sapiencia de Goma

Rédacteur en Chef : Abbé Innocent NYIRINDEKWE

Rédacteur en Chef adjoint : Abbé Jacques LETAKAMBA

Secrétaire de rédaction : Abbé Jean-Bosco HAVUMA

Service marketing et diffusion : Abbé Innocent MUKAMBILWA et Myriam INYIGWAMBI

Membres

Kä Mana

Nene MORISHO

Jean Paul SEGIHOBE BIGIRWA

Matthieu MANIRAGUHA

Jean Baptiste GAKURU SEMACUMU

Abbé Célestin KANYAMBIRIRI

MWENDAPOLE KANYAMUHANDA

Célestin TWIZERE

KITAGANYA SEBATWA

Abbé Boniface NTAGANIRA

Abbé Henri CHIZA BALUMISA

Honoré NGABOYISONGA KAJUGU-JUGU

Jean Pierre KISONIA

Eric KATUSELE

Alex MUNYAKAZI

Emmanuel BUSHA

Abbé Désiré MATESO

Edgar MAHUNGU

Bernardin ULIMWENGU BIREGEYA

Table des matières

Editorial.....	4
Construction des minorités scientifiques dans la Région des Grands Lacs africains : enjeux et perspectives <i>Innocent NYIRINDEKWE</i>	8
La culture déficitaire du livre. Cas de l'exposition des œuvres au Nord-Kivu, édition 2014 <i>Bernardin ULIMWENGU BIREGEYA</i>	25
Le recrutement pour la formation des militaires comme réponse aux questions récurrentes d'insécurité en RDC <i>Jean Bosco HAVUMA</i>	58
Gouvernance en Micro finance: Cas de Coopératives d'Epargne et de Crédit et Institutions de Micro Finance de Goma <i>Innocent MUKAMBILWA</i>	80
L'aide au développement peut-elle être le moteur pour l'émergence de l'Afrique et du Congo ? <i>Kä Mana et Tshiunza</i>	96
Influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino-purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejetonnant de taro (<i>Xanthosoma sagittifolium</i> (L) Schott) in situ à Kisangani <i>Olivier TSHIPAMBA</i>	111
Etude des cas de pollutions dans la Commune de Karisimbi à Goma <i>Bellarmin WABENGA</i>	128
Saisi par la lumière du Saint Esprit. Etude de l'Hymne IX chez Syméon le Nouveau Théologien <i>Jacques LETAKAMBA</i>	142

Editorial

L'université catholique se doit, - comme le veut la Congrégation pour l'éducation catholique -, pour remplir son rôle envers l'Eglise et la société, d'étudier les graves problèmes contemporains et d'élaborer des projets de solution qui concrétisent les valeurs religieuses et éthiques, propres à une vision chrétienne de l'homme¹.

En tant qu'initiateur de l'Université Catholique la Sapientia de Goma, c'est non sans satisfaction que nous sommes honoré de mettre à la portée du grand public ces prémices des recherches entreprises par des acteurs de cette jeune communauté universitaire, à travers la revue *Sapientia* pour laquelle nous souhaitons d'avance longue vie et plein succès au service de l'humanité.

Fidèle à la triple mission de l'université, à savoir : l'enseignement, la recherche et le service à la société, notre institution, pour éviter un enfermement d'une recherche déconnectée de la réalité sociale, vient, - au cours de son cinquième anniversaire -, d'initier le *Centre de Recherche et d'Etudes Pluridisciplinaires la Sapientia* (CREPS) dont les premiers fruits sont ici accouchés sous-forme de voie vers une ébauche de solutions aux problèmes du monde de notre temps.

Les grands axes de recherche de ce numéro portent essentiellement sur des questions relatives aux défis de l'éducation et de la recherche dans une Province du Nord-Kivu multi-universitaire. Il y est également question de propositions pratiques de bonne gouvernance sociale, économique et sécuritaire. Enfin, le développement y est vu sous l'angle de l'auto-responsabilisation des citoyens dans la recherche de solutions aux problèmes. Ainsi, l'agriculture y est perçue sous l'optique

¹ Cfr CONGREGATION POUR L'EDUCATION CATHOLIQUE, *La présence de l'église dans l'université et dans la culture universitaire*, Cité du Vatican, 22 mai 1994, solennité de Pentecôte, n° 2.

des possibilités à imaginer et à mettre en pratique, tandis que la sauvegarde des écosystèmes est perçue comme un impératif pour un développement durable. En effet, comme le réitère le Pape François, *l'humanité est appelée à prendre conscience de la nécessité de réaliser des changements de style de vie, de production et de consommation, pour combattre le réchauffement climatique*² et ainsi, sauver la *Maison commune*.

Que la communauté universitaire la Sapientia trouve donc ici l'expression de nos encouragements et de notre soutien paternels pour ce premier numéro de la revue dont le contenu révèle le fruit d'efforts intellectuels que chacun ne cesse de fournir pour que l'éducation et la recherche scientifique promeuvent un Congo effectivement plus beau qu'avant, étant donné que l'éducation reste et demeure le socle du développement. J.J.Rousseau ne soutenait-il pas qu'*on façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation*³ ?

Que la vallée de la sagesse où est implantée l'UCS-Goma soit donc un véritable foyer d'érudition ouverte à la sagesse divine et la prière agissante, pour une recherche scientifique promue pour la découverte de Dieu à travers l'amour et la miséricorde, preuves de la présence du Seigneur parmi nous⁴.

Voudrais-je enfin laisser le soin à nos premiers lecteurs de savourer avec force détails, le contenu de chaque article pour en ruminer la teneur par eux-mêmes.

Goma, le 18 janvier 2016

† **Mgr Théophile KABOY, Evêque de Goma**

² François (Pape), *Lettre encyclique Laudato Si'*, La Croix, La Documentation catholique, le 24 mai 2015, n° 23.

³ J.J.ROUSSEAU, *Emile ou De l'Education*, Livres I, II et III, 1792, p.9. en ligne sur <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

⁴ cfr François (Pape), "*Misericordiae Vultus*", *Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la miséricorde*, Vatican, La Documentation catholique, 11 avril 2015, n° 2.

Education et recherche

Construction des minorités scientifiques dans la Région des Grands Lacs africains : enjeux et perspectives

Abbé Innocent Nyirindekwe, Canoniste,
Prof à l'UNIGOM et Recteur de l'UCS-Goma.
Courriel : innocenyi@gmail.com

Résumé

Vu que les conditions de travail des intellectuels de la Région des Grands Lacs africains ne leur permettent pas de chanter avec d'autres sur la scène scientifique publique mondiale, cette initiative se propose de théoriser la construction des minorités scientifiques, afin d'en valoriser et réclamer les droits. Sur base de propos recueillis auprès d'académiciens, de chercheurs, ainsi que d'acteurs sociaux, économiques et politiques de la RDC, du Rwanda et du Burundi, cette étude qualitative conduite dans un cadre épistémologique socioconstructiviste a tenté de définir c'est qu'une minorité scientifique tout en tâchant d'indiquer ce qu'il convient d'en faire, pour qu'elle ait droit de cité. Pour y parvenir, il sied que les minorités dont il est question prennent elles-mêmes conscience de l'hiatus et fassent prendre conscience aux décideurs pour une prise en compte et une valorisation de la recherche comme boussole et thermomètre prévisionnel et régulateur du vivre-ensemble en Afrique et au monde.

Mots-clés : construction, minorités scientifiques, intellectuels, Grands Lacs africains.

Introduction

L'Afrique des Grands Lacs dispose d'un certain nombre de têtes à même de proposer - au moyen de leurs travaux de recherche et leur expertise de terrain -, des voies de sortie à la crise multiforme qui la ronge. Toutefois, les conditions matérielles, sociales et environnementales dans lesquelles elles évoluent sont loin de faire éclore la fleur de leurs potentialités. Ce

qui fait qu'elles soient ainsi prises pour une frange improductive, consommatrice du savoir et du savoir-faire des autres !

Comme on peut bien le lire sous la plume de Serge Moscovici : *Il y a des époques majoritaires, où tout semble dépendre de la volonté du plus grand nombre, et des époques minoritaires, où l'obstination de quelques individus, de quelques groupes restreints, paraît suffire à créer l'événement, et à décider du cours des choses*⁵. Bien plus, il est indéniable que *le problème des minorités est fort ancien, car il s'est posé dès le moment où ont existé des communautés politiques organisées. Par ailleurs, l'étude de la situation des minorités implique d'abord que soit définie la notion de minorité*⁶. Est-il cependant que l'on parle de bien des minorités (ethniques, sexuelles, culturelles, religieuses, politiques...) mais personne ne pense aux minorités scientifiques pratiquement invisibles et enclavées dans les pays pauvres !

La problématique des minorités ne constitue qu'un objet très marginalisé dans beaucoup de sciences et de recherches, sinon en droit international, en sociologie, en politique... surtout quand on se réfère aux principaux manuels réalisés dans ces disciplines. Cette thématique n'est pas toujours significativement développée dans les institutions pédagogiques et de recherche, tout au moins dans le contexte des grands lacs.

De façon large, dans une aire socio géographique où l'on se penche plus sur la question de la cohésion nationale (discours qu'on retrouve au Congo, au Rwanda, au Burundi...), celle sur les minorités a toujours eu peu d'intérêts.

Il faut dire sans ambages que cette question a effectivement du retard significatif, non seulement dans les approches les

⁵ Serge MOSCOVICI, *Psychologie des minorités actives*, Traduit de l'anglais par Anne Rivière, 3^e édition, Paris, PUF, 1991, p.10. En ligne sur <http://classiques.ugac.ca/>

⁶ « Minorités », in *Encyclopaedia universalis*, Corpus 12, Encyclopaedia universalis France, 1985, p.326.

plus classiques (politique, sociologie, droit...) mais beaucoup plus dans les secteurs de la recherche, de l'intellectuel...

Si la question a été ou est souvent abordée à travers des mécanismes institutionnels destinés à permettre à certains groupes - reconnus et désignés sociologiquement, politiquement, juridiquement comme minoritaires - de s'exprimer sur la scène publique, à caractère exclusivement politique et d'être représentés dans différentes instances du pouvoir politique, il faut noter amèrement que d'autres groupes réunissant les chercheurs, les intellectuels de zones immenses ont des difficultés énormes à accéder à la scène publique des fruits de la recherche, de l'enseignement...⁷ et ne peuvent donner de la voix pour chanter avec d'autres sur la scène scientifique publique.

Dans notre sous-région, nous n'avons ni Harvard, ni Oxford, ni Sorbonne... ni prix Nobel de la paix, de la science, de l'économie. Est-ce par manque d'intelligence, de capacité en recherche, de rigueur dans la conduite des travaux ? Observons simplement parmi les derniers prix Nobel. Pour l'édition 2014 : Malala Yousafzaï, âgée de 17 ans lorsqu'elle reçoit le prix Nobel de la paix en 2014 avec l'Indien Kailash Satyarthi, celui de l'économie 2014 au Français Jean Tirole. Pour l'édition 2015 : l'Irlandais William C. Campbell, le Japonais Satoshi Omura et la Chinoise Tu Youyou (prix Nobel de physiologie ou médecine), le Japonais Takaaki Kajita et le Canadien Arthur B. McDonald (physique), le Suédois Tomas Lindahl, l'Américain Paul Modrich et le Turc Aziz Sancar (chimie), la Biélorusse Svetlana Alexievitch (littérature), le quartette tunisien (paix), l'américano-britannique Angus Deaton (économie).⁸

⁷ Quelles bibliothèques, quels centres de recherche, quels diplômes, quelles structures et infrastructures

⁸ http://www.lemonde.fr/prix-nobel/article/2015/10/12/qui-sont-les-laureats-de-la-saison-2015-des-nobel_4787979_1772031.html

L'Union européenne met en œuvre un projet gigantesque de recherche annoncé pour des dizaines de milliards d'euros. Qu'en est-il de nos pays ?

S'il faille décrire la situation telle que vécue au niveau de la RDC par exemple, sur la route, il n'est pas étonnant d'apercevoir des prof d'universités avec des sachets en mains ou à moto avec des syllabus à vendre, ou à la récréation, en train de se lamenter ou quémander un verre d'eau... Cela montre bien que ces derniers sont clochardisés. Par la force du temps, bon nombre finissent par s'y accoutumer. Même ceux qui essayent de parler en faveur de la transformation sociale sont intimidés et réduits au silence ou sont simplement, - comme dirait Jean Jacques Muyembe -, dépaysés, à la manière de l'*Albatros* de Charles Baudelaire, étant donné que *leurs ailes de géant* leur empêchent de s'accoutumer à la vie du commun des mortels ! Ce savant ayant mérité le prestigieux Prix Christophe Mérieux 2015 pour sa lutte contre Ebola s'est, au cours de la cérémonie d'hommage organisée à son honneur, étonné que lorsque les élites congolaises évoluent dans les institutions étrangères, elles brillent, tandis qu'une fois rentrées au pays, elles peinent à exprimer leurs vrais talents⁹.

Bien plus, notre société a plus confiance dans les « experts externes » que locaux. A titre illustratif, il n'existe presque pas d'expert des Grands Lacs chez nous – à quelques rares exceptions près -, mais plutôt certains étrangers qui font juste un voyage d'étude chez nous et se disent et sont pris pour experts de notre région ! Bon nombre de nos quelques scientifiques faisant des publications n'ont d'autre gratification que la promotion en grade. Bref, il y a un divorce entre recherche-politique-service à la société.

⁹ Cfr Jean Jacques MUYEMBE TANFUM, « Savoir partager le savoir pour sauver l'humanité de l'épidémie d'Ebola », in *Congo-Afrique*, n° 497 (Septembre 2015), Kinshasa/Gombe, CEPAS, pp.602-603.

Paradoxalement, il se remarque aussi une certaine auto-minorisation des chercheurs africains eux-mêmes qui, à force de vivre l'insouciance face à la recherche, tombent dans le piège de ceux qui le méprisent.

La minorité académicienne ou scientifique de notre contexte de façon générale suppose la réalité d'un grand groupe dominant correspondant. Ceci signifie que le statut même non effectif de cette minorité comporte sa quasi exclusion à la pleine participation à la vie académique et scientifique de qualité, et par conséquent son exclusion à l'accès aux fruits de la science et dans le partage de ses propres recherches, sa propre intelligence pour le développement même de la société.

Une caractéristique fondamentale d'un tel groupe appelé à se regrouper est la conscience¹⁰ fondamentale des membres de ce groupe d'être insignifiants si pas « mineurs » dans une situation de domination par un autre groupement concentré en Occident, en Amérique et de plus en plus en Asie.

A en croire Audebert, chaque société définit une certaine *offre identitaire*: elle propose aux individus qui la composent divers systèmes de « catégories sociales », dans lesquelles chacun peut se reconnaître et/ou reconnaître autrui. Les individus ne sont pas imprégnés passivement par cette offre identitaire ; celle-ci est l'objet d'une élaboration cognitive dans l'esprit de chacun. Le monde social existe ainsi à la fois comme « monde extérieur » et comme « monde intérieur » à l'individu et celui-ci le connaît d'une manière qui lui est propre car la connaissance qu'il en a dépend, notamment, des positions qu'il occupe dans les différents champs sociaux où il interagit et communique. (...) Le système des cadres cognitifs identitaires constitue le

¹⁰ André DEMICHEL estime qu'une communauté cohérente et statistiquement minoritaire ne devient au sens strict une minorité que si elle a conscience d'elle-même qu'il n'y a de classe sans consciences des classes.

substrat cognitif de la représentation d'autrui et de la construction de soi dans certaines *formes identitaires*¹¹.

Si généralement la situation minoritaire est de nature sociologique, le groupement scientifique minoritairement « de fait », se sent dans une position d'infériorité scientifique qu'il faut désigner comme tel sans pour autant que celle-ci soit absolument quantifiable.

La construction de ce concept se justifie par le fait qu'on construit ce qui n'existe pas pour voir dans quelle mesure remédier au problème qui se pose. Il ne s'agit pas de *forger* cette réalité, mais plutôt d'en faire prendre conscience les concernés.

Tout de même, il sied de souligner que la minorité n'est pas nécessairement une question de nombre. On peut aussi se perdre dans une majorité. Au fait, *il arrive et il est arrivé souvent dans l'histoire qu'un groupe dominant soit beaucoup moins nombreux que le groupe qu'il a réussi à subjuguier. Tel fut le résultat de toutes les conquêtes coloniales, et même de l'apartheid (...)*¹², comme le soutient François Rigaux.

Ce qui, dans notre contexte, est sacrifié sur notre continent, c'est la réflexion. Or, si nous ne réfléchissons pas sur nous-mêmes, nous risquerions d'encourager de fausses conclusions sur nous-mêmes de la part d'autres peuples.

Dans le cadre de sa théorie psychosociale de l'identité, Erikson estime que l'identité personnelle se situe à l'intersection de soi et du contexte, et qu'elle est essentiellement basée sur les interactions sociales¹³. Il ajoute par ailleurs que l'être humain est fondamentalement « anticipation de soi », la conduite des indi-

¹¹Pascale AUDEBERT, *Construction des identités professionnelles chez les jeunes professeurs des écoles issues des immigrations : le rôle des relations interpersonnelles des contextes familial et scolaire*, Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur en Psychologie, Ecole doctorale « Abbé Grégoire », octobre 2014, p.117.

¹² François RIGAUX, « Mission impossible : la définition des minorités », in *Revue trimestrielle de Droits Humains*, (1997), p.156.

¹³Pascale AUDEBERT, *op.cit.*, p.99.

vidus étant orientée par des représentations générales de soi dans le futur, construites à partir des expériences et des interactions présentes (et cela, tout au long de la vie)¹⁴.

Objectifs de l'étude

Objectif global

Il s'agit dans notre réflexion et recherche de porter attention sur les modalités susceptibles d'assurer une présence des minorités académiques, scientifiques des régions défavorisées en qualité de structures, d'infrastructures d'enseignements et de recherche... (en systèmes d'enseignement adaptés...) sur la scène scientifique et académique internationale.

Objectifs spécifiques

Nous devrions, grâce à cette étude, être conduit à *définir c'est qu'une minorité scientifique* dans un contexte des grands lacs africains d'un côté, et de l'autre, *dire ce qu'il faut faire de cette minorité*. Dans une approche inductive, il s'agit d'*identifier la singularité de la situation supposée minoritaire* des chercheurs ou académiciens de notre sous-région et dans le contexte propre à cette sous-région. Puis *parvenir à une définition* qui, avec un caractère descriptif soit *susceptible d'éclairer les mécanismes à l'œuvre* dans l'existence même de ce groupe qui se sent minoritaire.

¹⁴*Ibid.*, p.100

Approche méthodologique

Type d'étude

Cette recherche est de type descriptif et analytique. Elle fait état de ce que les participants pensent et/ou font. Elle tâche aussi de faire une lecture critique des propos en vue d'envisager des perspectives d'avenir. Il s'agit d'une *étude qualitative, conduite dans un cadre épistémologique socioconstructiviste*¹⁵.

Population d'étude

Cette recherche a été entreprise dans la sous-région des Grands Lacs africains (RDC, Rwanda, Burundi). Elle avait pour cibles des académiciens, des chercheurs, ainsi que des acteurs sociaux, économiques et politiques.

Echantillonnage

La cueillette des données de la présente étude a été faite sur un *échantillon par cas multiples (ou multi-cas)*. Le statut accordé à l'interviewé était celui d'un individu qui est le « *porteur* de la culture et des sous-cultures auxquelles il appartient et qu'il en est représentatif ». Dans ce type d'échantillon, le chercheur se réserve toujours le droit d'aller au-delà de l'information donnée par chaque informateur, de la contextualiser convenablement, de la confronter à d'autres faits et de la traiter de façon critique¹⁶.

Déroulement de l'enquête

La stratégie de recherche consistait à organiser des entretiens semi-structurés avec les personnes ciblées, le critère

¹⁵Pascale AUDEBERT, *op.cit.*, p.3.

¹⁶ cfr Alvaro PIRES, *Echantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique*, 1997, p.61. En ligne sur <http://classiques.uqac.ca/>

d'inclusion étant d'être un intervenant dans le monde académique et de la recherche (enseignant ou chercheur) ou tout simplement être un acteur social, économique ou politique dans la sous-région des Grands Lacs africains (RDC, Rwanda, Burundi).

Au cours des entretiens, il était essentiellement question de demander aux interlocuteurs la conception qu'ils ont de la recherche, ce qu'ils ont déjà fait d'objectivement louable et pouvant être proposé au monde du savoir, dans le cadre de l'innovation nécessaire au développement de la société, sans oublier ce qu'ils comptent faire encore davantage, et ce qu'ils proposent pour l'émergence de la minorité scientifique africaine de la région des Grands Lacs. Ces entretiens se déroulaient soit directement (en face à face) soit indirectement (par courriel).

Résultats de l'étude

Les résultats ci-dessous présentés portent sur la définition du concept « minorités intellectuelles », les rôles à faire jouer à ces minorités, la singularité de la situation supposée minoritaire dans la région des Grands Lacs ainsi que les mécanismes de mise en œuvre de la promotion de ces minorités intellectuelles en vue de l'émergence scientifique et humaine de l'Afrique face aux autres régions du monde.

Section 1 : *Appréhension du concept « minorités intellectuelles africaines »*

Il sied de souligner d'avance qu'il n'existe pas de définition reconnue à l'échelon international qui permette de déterminer quels groupes constituent des minorités. Il est fréquemment souligné que l'existence d'une minorité est une question de fait et que toute définition doit tenir compte à la fois de facteurs objectifs (comme l'existence d'une ethnicité, d'une langue ou d'une religion commune) et de facteurs subjectifs

(notamment l'idée que les individus concernés doivent s'identifier eux-mêmes comme membres d'une minorité)¹⁷.

Ainsi, au dire de divers universitaires et acteurs interrogés résulte qu'ils estiment tous que les groupes d'intellectuels africains n'ont pas accès aux facilités aussi bien financières qu'environnementales dont ils devraient jouir de la part des gouvernants ou dont jouissent ceux des pays développés qui, d'ailleurs, doivent leur niveau de vie et de considération à l'investissement fait dans la recherche. En plus de cela, il leur manque des plates-formes pouvant leur faciliter la démonstration et la publication des résultats de leurs recherches.

Ainsi, la « minorité » impliquerait ici le fait que les chercheurs des pays des Grands Lacs africains ne sont, pour la plupart ni encadrés ni accompagnés, encore moins encouragés dans la mise en œuvre de leur recherche. Cet état de choses serait principalement dû au manque de vision politique de la part des gouvernants qui, au fait, ne considèrent pas la recherche scientifique à juste titre comme une servante de la gouvernance, comme une accompagnatrice de leurs actions sur terrain.

Cette « minorisation » serait également le fait des chercheurs et acteurs africains eux-mêmes qui, à force de vivre et revivre cette situation d'insouciance face à la recherche scientifique, finissent par tomber dans le piège de ceux pour qui la science et la recherche sont de peu d'importance pour y investir.

Se demandant si les pays africains adaptent leurs établissements d'enseignement supérieur aux spécificités des nouvelles économies du savoir, compte tenu des nombreux défis auxquels ces institutions restent confrontées, un chercheur de l'Université ouverte de Harare remarquait ce qui suit :

¹⁷ HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT DE L'HOMME, *Droits des minorités : Normes internationales et indications pour leur mise en œuvre*, New York et Genève, Nations Unies, 2010, p.2.

La recherche africaine affiche des résultats médiocres qui ne devraient pas s'améliorer dans la mesure où les universités privilégient l'enseignement au détriment de la recherche. La recherche implique des ressources financières et techniques adaptées et un personnel motivé¹⁸.

La minorité désigne donc en ce sens, un état de privation, de marginalisation, d'étouffement, d'enveloppement des capacités et des initiatives innovantes ou innovatrices des chercheurs et acteurs scientifiques africains.

La marginalisation dont il est question, c'est au point de vue du sentiment d'être en marge, d'être à côté. En effet, Kant définit la minorité comme une certaine incapacité de se servir de son entendement pour faire ce qu'on veut faire, au point de laisser les autres le faire à notre place.

Pour tout dire, le terme « minorité scientifique » désigne un groupe restreint, c'est-à-dire celui constitué de chercheurs ainsi que d'acteurs académiques, sociaux, économiques ou même politiques africains faisant partie de la crème intellectuelle mondiale mais ne bénéficiant pas d'un climat politique et organisationnel leur permettant de contribuer visiblement et sensiblement à l'évolution de la science et de la société, faute de mesures promotionnelles. Notons tout de même que par « intellectuel », nous entendons des chercheurs compétents et scientifiquement ou socialement compétitifs.

¹⁸Nephas Mufutumari, « Elargir les frontières de l'accès : l'enseignement supérieur « privatisé » et à distance », in Damtew Teferra et Heinz Greijn (éd.), *Enseignement supérieur et mondialisation. Défis, menaces et opportunités pour l'Afrique*, Centre de coopération internationale pour le développement universitaire de l'Université de Maastricht (MUNDO), Pays Bas, 2010, p.92.

Section 2 : Rôle à faire jouer aux « minorités intellectuelles africaines »

Pour ce qui est du rôle joué actuellement par ces minorités scientifiques en rapport avec celui qu'ils devraient jouer tant au niveau national qu'international, il s'avère que dans la plupart des cas, ils ne se limitent qu'à la formation universitaire – souvent trop théorique et non professionnalisante – des jeunes qui, par ailleurs font face au chômage au terme de leurs études, comme s'ils n'avaient rien appris de pratique pour se mettre en valeur, au service du développement de la société qui, pourtant, attend beaucoup de ces derniers.

C'est également eux qui se font utiliser par des politiques en vue du maintien du pouvoir souvent subi par le peuple, bon gré mal gré, alors qu'en principe, ils devraient constituer la conscience du peuple pour son éveil.

Pour tout dire, le rôle joué par ces minorités est, dans bien des cas, celui d'être l'escabeau de ceux qui construisent leurs actions sur l'insuccès voulu ou subi de ceux qui se laissent dominer par des maîtres à penser ; ou tout simplement, ceux dont le succès est promu par les insuccès de ceux qui échouent ou ne veulent simplement pas conditionner leur sort et celui des sociétés qu'ils sont supposés promouvoir.

L'heure a, en quelque sorte sonné où les gazelles qui courent le moins vite se font dévorer par les lions, et où le lion qui court le moins vite possible se fait crever de faim. En d'autres termes, les chercheurs africains ont la lourde tâche de jouer un rôle avant-gardiste en faveur de leur société afin de la mettre au pas de l'évolution devant lui garantir le droit de cité au concert des maîtres du monde avenir. Ce qui implique que ces derniers cessent de se limiter au simple chapelet de bonnes intentions mais plutôt s'investissent dans la pensée innovante et innovatrice. C'est seulement alors et alors seulement que, contre vents et marins de la rivalité mondiale, ces intellectuels impose-

ront la ferme obligation de respect de la part de ceux pour qui la science est le cadet des soucis dans la gestion de la chose publique.

En d'autres termes, en tant qu'acteur au service de la société, l'intellectuel africain a le devoir d'éclairer la société sur différents enjeux que celle-ci ne pourrait voir autrement. Par la théorisation et l'empirisme, les intellectuels ont le devoir de contribuer à l'intelligibilité des phénomènes socio-politiques. Par l'analyse et l'évidence, il a à faire une rupture avec le sens commun et peut jouer le rôle de conseiller et de référent objectif dans ce monde aux antivaleurs et aux multiples dérives.

Comme dirait Edgar Morin, *nous avons besoin d'une connaissance capable de concevoir les conditions de l'action et l'action elle-même, de contextualiser avant et pendant l'action.*¹⁹

Section 3 : Identification de la singularité de la situation supposée minoritaire dans les Grands Lacs africains

La preuve de la minorisation des intellectuels de notre région, c'est une sorte de clochardisation multiforme à laquelle ils sont soumis en dépit de leur importance capitale au sein de la société, le manque ou même l'absence de fonds, d'infrastructures et même l'inexistence de la liberté d'expression.

L'autre preuve de la minorisation, c'est la confiance que notre société a à l'égard d'experts étrangers, beaucoup plus que dans les experts nationaux ou africains, comme si ces derniers n'étaient nullement en mesure de faire un travail de qualité. Il s'agit pratiquement là de schèmes mentaux qui ne se libèrent pas des idées préconçues de considérer que les travaux réalisés par un étranger sont nécessairement les mieux faits !

¹⁹ Edgar MORIN, *La méthode, 6. Ethique*, Paris, Seuil, 2004, p.70.

Bien plus, l'action de l'intellectuel africain ne se fait pas sentir ou ne s'impose pas suffisamment dans la société. L'une des raisons en est le divorce entre recherche, politique et société. C'est aussi une faible capacité d'analyse et le manque de fonds alloués à la recherche. Enfin le manque de volonté de valoriser nos compétences locales et encourager les plus jeunes chercheurs à évoluer en grade et en compétence. De tout ce qui précède découle aussi l'insuffisance du personnel qualifié et l'absence de mesures promotionnelles en faveur des jeunes chercheurs.

Concernant des initiatives dont le mérite vaudrait un prix, les avis des répondants révèlent une faible implication personnelle dans la compétitivité caractéristique du monde de notre temps. Et les quelques initiatives entreprises font face à la démotivation due au manque de soutien. Pour que le monde soit au courant des initiatives entreprises, quelques chercheurs font des publications, bien que les moyens financiers les limitent.

Section 4 : Mécanismes à mettre en œuvre pour promouvoir les minorités intellectuelles africaines

La promotion des minorités intellectuelles africaines passerait d'abord et avant tout, nous semble-t-il, par la réforme en profondeur de nos programmes d'enseignement orientés vers la recherche, le renforcement de la qualité de l'éducation et des cadres de collaboration avec des institutions universitaires aussi bien africaines qu'étrangères, afin d'être très compétitives en produisant des travaux de qualité grâce à l'établissement de comités scientifiques crédibles et efficaces. Cela implique cependant que l'on distingue la recherche pure de la recherche utilitaire faite sur commande politique.

Pour y parvenir, nos gouvernants devraient accroître le budget pour la recherche, encourager la mobilité et les échanges entre les universitaires (chercheurs qualifiés et jeunes chercheurs

voire, échanges entre les étudiants), définir le cadre de collaboration entre la recherche et le politique. On devrait également exiger la recherche comme base empirique à tout processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques...

Ce n'est, en effet, pas pour rien que le Gouvernement français avait mobilisé des chercheurs en vue de la réforme de son système, si bien que ces derniers avaient affirmé ce qui suit :

*Pour que l'enseignement supérieur français conserve (...) une place de premier plan dans la compétition mondiale, la nation devra lui consacrer des moyens croissants et mieux utilisés. Elle devra aussi identifier les domaines, aussi nombreux que possible, dans lesquels le système de recherche français peut et doit **rester au tout premier rang mondial** et leur donner tous les moyens de s'épanouir²⁰.*

Nous pensons également qu'en mémoire de la toute première calculette dont les vestiges ont été trouvés à *Ishango*, il faudrait mettre en place un prix « *Ishango* », pour récompenser des intellectuels africains ou internationaux ayant produits des travaux remarquables sur la région des Grands Lacs et sur l'ensemble de l'Afrique. Ce serait donc un *Nobel africain* pour les mathématiques, la physique, l'économie, la médecine, l'environnement, les sciences sociales...

Il conviendrait, en plus de cela, de créer un cadre permanent de recherches conjointes financièrement appuyées par les gouvernants (au niveau national, régional et international), en réponse aux problèmes de société. Les résultats de ces investigations et réflexions devront être mis à la disposition d'un large public, au besoin, dans un langage accessible à tous, avec des applications pratiques, à tel enseigne que le commun des mortels soit à même d'user de ces derniers.

²⁰Jacques ATTALI, *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*, Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998, p.7.

Il serait également intéressant d'identifier des écoles ou des programmes d'excellence par pays et en faire un classement chaque année. Cela nécessite cependant que les politiques ne prennent pas les intellectuels pour des rivaux mais plutôt des partenaires dont l'apport est utile pour l'essor de la société.

Conclusion

Pour tout dire, sur base de cette réflexion qui portait sur la construction des minorités scientifiques, nous déduisons que les scientifiques de la Région des Grands Lacs africains évoluent dans un contexte qui reste à améliorer de fond en comble, pour se valoriser et valoriser leurs pays au niveau aussi régional, continental que mondial.

Pour y parvenir, il sied qu'eux-mêmes prennent conscience de l'hiatus et fassent prendre conscience aux décideurs pour une prise en compte et une valorisation de la recherche comme boussole et thermomètre prévisionnel et régulateur du vivre-ensemble.

Par ailleurs, la politique devra jeter un pont entre ceux qui cherchent et ceux qui servent. Le service à la communauté nécessite que le politique et la politique servent d'intermédiaire à cela.

Sans éducation de qualité, pas de recherche de qualité ; sans moyens conséquents, pas de recherche de qualité, et pas de vie de qualité non plus. La relation entre société et recherche est chez nous très distanciée et même peut-être, apparemment rivale. Pourtant, société-politique-recherche est un ensemble qui ne se sépare pas.

Bibliographie

Ouvrages

- ATTALI Jacques, *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*, Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998
- AUDEBERT Pascale, *Construction des identités professionnelles chez les jeunes professeurs des écoles issues des immigrations : le rôle des relations interpersonnelles des contextes familial et scolaire*, Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers, Spécialité : Psychologie, Ecole doctorale « Abbé Grégoire », octobre 2014.
- Damtew Teferra et Heinz Greijn (éd.), *Enseignement supérieur et mondialisation. Défis, menaces et opportunités pour l'Afrique*, Centre de coopération internationale pour le développement universitaire de l'Université de Maastricht (MUNDO), Pays Bas, 2010.
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT DE L'HOMME, *Droits des minorités : Normes internationales et indications pour leur mise en œuvre*, New York et Genève, Nations Unies, 2010.
- MORIN Edgar, *La méthode, 6. Ethique*, Paris, Seuil, 2004.
- MOSCOVICI Serge, *Psychologie des minorités actives*, Traduit de l'anglais par Anne Rivière, 3^e édition, Paris, PUF, 1991. En ligne sur <http://classiques.uqac.ca/>
- PIRES Alvaro, *Echantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique*, 1997. . En ligne sur <http://classiques.uqac.ca/>

Articles

- « Minorités », in *Encyclopaedia universalis*, Corpus 12, Encyclopaedia universalis France, 1985.
- MUYEMBE TANFUM J.J., « Savoir partager le savoir pour sauver l'humanité de l'épidémie d'Ebola », in *Congo-Afrique*, Kinshasa, CEPAS.
- RIGAUX François, « Mission impossible : la définition des minorités », in *Revue trimestriel de Droits Humains*, (1997).

La culture déficitaire du livre. Cas de l'exposition des œuvres de l'esprit au Nord-Kivu, édition 2014

Bernardin Ulimwengu Biregeya, Assistant à l'UCS-Goma.

Courriel : biregul@gmail.com

Résumé

Cette analyse vise à évaluer la séance d'exposition des œuvres de l'esprit par les établissements d'enseignement supérieur et universitaire du Nord-Kivu, édition 2014. En même temps, elle se propose de déceler et réfléchir sur les causes et conséquences du faible taux d'achat des publications exposées. Le sondage a porté sur 76 participants. Cependant, les femmes étaient minoritaires (7,9%). Plus de la moitié de répondants (66%) ont été présents pendant toutes les 3 journées prévues. Ils estiment que l'exposition est encourageante et constitue un cadre d'échange d'expériences pour une auto-évaluation. Toutefois, il a été constaté que le budget était faible ; que pour toute œuvre, certaines institutions n'avaient que leur simple présence. Une large majorité (94,7%) est intéressée par l'exposition, bien que curieusement, seuls 8% aient pu se procurer de l'une ou l'autre œuvre exposée !

Mots clés : exposition, œuvre, multidisciplinarité, publication, université.

Abstract

This analysis focuses on the evaluation of the exposition of the publications by the colleges and universities of North Kivu for the edition 2014. There has been a proposal for detecting and thinking about the causes and consequences of the feeble rate for purchasing the publications. The opinion poll was sampled for 76 participants, but, there were only 7.9% women. More than a half of the sampled, i.e. 66% were present for three days. They consider that it was a good idea to deal with that exposition and it was a great opportunity to swap their experiences for a self-evaluation. However, it was noted that the budget was not enough for the exposition. Some institutions came bare hands. The majority (94.7%) was interested in the exposition, but only 8% purchased some work of art or other publications.

Key words: exposition, publications, multidisciplinarity, university.

0. Introduction

0.1. Contexte de l'étude

Plus d'une bouche décrivent la baisse du niveau de formation des institutions supérieures et universitaires de la RDC. Les indices invoqués sont, notamment, les conditions non conformes aux normes suite à la multiplicité d'institutions non viables, la faible production scientifique, la faible capacité pratique des fruits de ce système, sans oublier une paresse notoire dans la culture personnelle du livre. Bien souvent, chacun se présente en donneur de leçons, si bien qu'à la longue rien ne change positivement.

Pour faire face à ce déficit, des efforts sont fournis au jour le jour. Dans ce cadre, la Conférence provinciale des Chefs d'établissements des institutions supérieures et universitaires du Nord-Kivu avait, pour la toute première fois en 2013, au sein de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers (ISAM), organisé l'exposition des œuvres de l'esprit pendant deux journées. Le thème en était : « Enseignement supérieur, universitaire et recherche scientifique : moteur du développement de la société congolaise en général et du Nord-Kivu en particulier ». Soixante-quatre institutions y participèrent. Cette initiative fut saluée, dans la mesure où plus d'un participant soutenaient que la recherche constitue le socle du développement dont les chercheurs prennent soin de baliser la voie. Cette grand-messe intellectuelle fut ponctuée de mots de circonstance mais aussi de conférences-débat.

En 2014, cette expérience a été reprise au même site, du 12 au 14 juin 2014 sous le thème : « Impacts de la guerre sur l'éducation au Nord-Kivu ». En curieux scientifique, nous avons trouvé qu'une évaluation par les participants eux-mêmes valait mieux qu'une auto-évaluation des seuls organisateurs au risque d'une auto-satisfaction ou d'une auto-flagellation. Cet exercice

visait à relever les forces et faiblesses pour proposer des améliorations futures.

Une attention particulière a cependant ici été portée sur la consommation des œuvres de l'esprit produites, étant donné que toute offre implique et nécessite une demande, et qu'une offre sans demande ne se justifierait pas, et qu'elle ne durerait même pas. *Les conclusions d'une telle étude intéresseraient aussi bien les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires que les décideurs politiques*²¹, comme dirait Makolo Maswaswa.

0.2. Questions de recherche

0.2.1. Question principale

Cette étude est basée sur la question fondamentale suivante : Quelle est l'appréciation des participants sur la seconde édition d'exposition des œuvres de l'esprit de la Conférence des Chefs d'établissements de l'enseignement supérieur et universitaire du Nord-Kivu/2014 ?

0.2.2. Questions secondaires

De la question fondamentale ci-haut ont résulté les questions secondaires ci-dessous :

- Quels sont les points forts et faibles de la seconde édition d'exposition des œuvres de l'esprit ?
- Quelle attitude les participants ont-ils affichée face aux œuvres exposées au cours de la seconde édition d'exposition des œuvres de l'esprit ?

²¹Bertin MAKOLO Maswaswa, « La Production du livre à Kinshasa et son impact sur la vie culturelle (2001-2004) », Communication à la 3^{ème} conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC Kinshasa (24 mai - 28 mai 2005) organisée par l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE.

- Que conviendrait-il de faire pour améliorer l'organisation de l'exposition des œuvres de l'esprit et encourager la recherche en Province du Nord-Kivu ?

0.3. Hypothèses de l'étude

0.3.1. Hypothèse principale

Nous estimons, en général, que les participants de la seconde édition d'exposition des œuvres de l'esprit de la Conférence des Chefs d'établissements de l'enseignement supérieur et universitaire du Nord-Kivu trouvent de l'intérêt à prendre part à cette activité, mais qu'ils ont des propositions d'amélioration.

0.3.2. Hypothèses secondaires

Eu égard à la réponse provisoire fondamentale ci-haut formulée, nous estimons, de façon spécifique, que :

- la seconde édition d'exposition des œuvres de l'esprit 2014 avait des points forts et des points faibles que perçoivent les participants ;
- les participants affichent une attitude simplement admirative face aux œuvres exposées, sans pour autant en encourager les auteurs par l'achat. Cette attitude ne peut encourager le développement de la recherche en Province du Nord-Kivu ;
- pour améliorer l'organisation de l'exposition des œuvres de l'esprit et encourager la recherche en Province du Nord-Kivu, il convient de tenir compte des observations formulées par les participants, et conscientiser davantage les participants à la consommation des fruits de l'esprit de leurs collègues.

0.4. Objectifs de l'étude

0.4.1. Objectif principal

En entreprenant cette étude, nous visions à évaluer la séance d'exposition des œuvres de l'esprit du 12 au 14 juin 2014 par la Conférence des Chefs d'établissements de l'ESU Nord-Kivu. Toutefois, notre attention s'est beaucoup plus focalisée sur l'intérêt que les participants ont réservé aux œuvres ainsi exposées.

0.4.2. Objectifs secondaires

De façon spécifique, nous nous sommes assigné les objectifs ci-dessous libellés :

- relever les points forts et faibles de la seconde édition d'exposition des œuvres de l'esprit du Nord-Kivu ;
- déterminer l'attitude des participants face aux œuvres exposées ;
- analyser de façon critique les résultats et formuler des propositions d'amélioration de l'organisation de l'exposition des œuvres de l'esprit pour encourager la recherche.

0.5. Justification de la recherche

Au cours de différentes assises visant la réforme du système éducatif congolais, la détérioration de notre système éducatif ne cesse d'être décriée, comme différents intervenants de l'exposition l'ont même bien souligné à maintes reprises. Les décideurs politiques sont épinglés comme étant responsables directs du chaos, tandis que les jeunes étudiants sont sans cesse qualifiés de paresseux, de moins cultivés, d'ennemis de la lecture, de partisans de la loi du moindre effort...

Profitant de la présence de la crème intellectuelle du Nord-Kivu à travers les formateurs de nos institutions supérieures et universitaires représentées, nous avons, au terme d'une observation pendant trois jours, classé les institutions en trois catégories : celles qui n'avaient pour œuvres que leur simple présence pratiquement figurative, celles qui se contentaient de n'exposer que des travaux de fin de cycle et mémoires pourtant inédits, et enfin, celles qui avaient réellement exposé des œuvres d'esprit (ouvrages et autres réalisations innovantes), produites aussi bien par des étudiants que des enseignants.

De cette dernière catégorie se dégageait également deux types : celles dont les productions scientifiques exposées n'étaient qu'un échantillon – le stock étant peut-être déjà épuisé –, alors que d'autres institutions disposaient d'un lot d'œuvres non seulement exposées mais aussi à même d'en livrer aux visiteurs de stands pour achat. Et des prix étaient parfois affichés.

C'est constatant non sans amertume que les visiteurs de stands ne se contentaient que de contempler les œuvres leur proposées, que nous nous sommes donné la peine d'interroger des tenanciers de stands dont des œuvres étaient disponibles à être vendues aux visiteurs, sur l'appréciation qu'ils avaient de la volonté des participants à se procurer de celles-ci dont certaines au fait ne coûtaient que dix dollars américains et d'autres, vingt ou trente dollars au plus. Notre étonnement fut grande de constater que nos interlocuteurs étaient déçus, au regard du désintérêt notoire quant à l'achat des œuvres d'esprit par ceux qui, pourtant, sont formateurs-façonneurs (professeurs, chefs de travaux et assistants) des générations montantes dont l'on condamne incessamment le peu d'intérêt pour le livre et la paresse intellectuelle. Notre thèse est qu'objectivement parlant, les étudiants sont, en matière de livre, d'une certaine manière, à la ressemblance de leurs formateurs. Par conséquent, ce ne sont pas les étudiants qui devaient être condamnés, mais plutôt leurs formateurs qui, eux-mêmes ne trouvent aucune raison d'encourager

ceux d'entre eux qui ont pu publier. Nous sommes convaincus en effet que même au cas où il était estimé que ces œuvres ne seraient pas tellement scientifiques, cela constituerait déjà un sujet de recherche pour un travail critique des publications en question. Nous serions donc ici dans la logique de *tel fils tel père !*

C'est ce qui nous a poussé à déceler les raisons du peu d'intérêt pour les œuvres exposées, afin d'en indiquer les conséquences tant sur la recherche, la formation de la jeunesse que sur l'avenir de la RDC dont l'émergence est pourtant le leitmotiv des dirigeants politiques et même scientifiques optimistes et visionnaires.

Comme bon nombre de chercheurs soucieux d'œuvrer à la renaissance africaine au moyen de l'éducation universitaire, Jean-Blaise Kenmogne et Kä Mana avaient, en 2010, analysé et fustigé bien des signes de l'université comme *lieu d'incarnation des dérives pathologiques dont souffre la société*. De ces signes, nous retenons celui relatif à *l'insuffisance de productions théoriques décisives et de contributions scientifiques de poids dans la recherche fondamentale et dans la réflexion sur les grands problèmes de l'Afrique et des sociétés contemporaines*. Ils ajoutaient que cela entraîne par ailleurs *l'absence d'un véritable rayonnement de l'Afrique qui aurait ses universités comme centre d'impulsion et principe d'éclat*.²² Ces observations restent actuelles. C'est dans ce même ordre d'idée qu'Emile Bongeli se demande si l'éducation en RDC n'est pas une *fabrique de cerveaux inutiles*.²³

²² Jean-Blaise KENMOGNE et KÄ MANA, *Manifeste pour l'université de la renaissance africaine. Les nouveaux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire en Afrique*, Banjoun, Presses de l'Université Evangélique du Cameroun, 2010, p.17.

²³ Emile BONGELI YEIKELO YA ATO, *Education en République Démocratique du Congo. Fabrique de cerveaux inutiles ?* Paris, L'Harmattan, 2015.

I. Approche méthodologique

Au niveau de cette section sont décrits les procédés et techniques, c'est-à-dire, la manière dont la recherche a été entreprise pour concevoir l'étude, collecter, traiter et analyser les résultats des données recueillies. Une attention particulière y est portée sur le type d'étude, l'échantillonnage, la procédure d'enquête, et la manière dont le traitement et les analyses ont été faits.

1.1. Type d'étude

Cette investigation est de type évaluative et critique, se servant d'approches quantitative et qualitative. En effet, elle rend compte des constats faits par les participants au cours des trois journées d'exposition des œuvres de l'esprit par les institutions supérieures et universitaires du Nord-Kivu, d'une part. De l'autre, elle fait état de la lecture critique faite, au regard de diverses observations, particulièrement, pour ce qui est de l'intérêt porté aux œuvres exposées. La question était de savoir pourquoi publier alors qu'il y a peu de personnes, - intellectuelles et universitaires soient-elles -, disposées à dépenser de leur argent pour se procurer du savoir généré par leurs collègues.

1.2. Echantillonnage

De prime abord, le sondage concernait les participants à la seconde édition de l'exposition des œuvres de l'esprit organisée du 12 au 14 juin 2014 à Goma. Comme critère d'inclusion, il fallait être présent au cours de la dernière journée (la 3^{ème}) et avoir la bonne volonté de participer au sondage. Le critère d'exclusion, c'était le fait d'être absent ce jour-là, ou n'être pas en mesure de comprendre le questionnaire pour son remplissage, ou n'en avoir pas envie. Sur base de la théorie qui veut que, pour estimer de façon simple la taille de l'échantillon, il convient que

l'on se rassure que $n \geq N/7^{24}$, nous avons trouvé qu'il nous fallait un effectif de plus ou moins 56 répondants, étant donné que l'effectif total des participants était de 387 ce jour-là. C'est pour cela que 112 questionnaires ont été distribués aux participants, bien que seuls 76 aient accepté d'y répondre et de nous les remettre (soit un taux de retour de 67,9%).

1.3. Procédure d'enquête

La collecte des données a été faite sur base d'une méthode non-probabiliste, avec un échantillon volontaire²⁵. Le questionnaire a été administré aux participants à la conférence-débat dans la grande salle de l'ISAM-Goma, le 14 juin 2014, pendant la pause afin de nous le déposer via le protocole. Ainsi, nous n'avons été intéressé que par ceux qui avaient eu la bonne volonté de compléter le questionnaire et de nous le retourner²⁶.

1.4. Analyses

Les données relatives aux questions fermées ont été saisies et analysées sous SPSS.20, tandis que les informations qualitatives ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Que certains des participants ayant reçu le questionnaire ne l'aient pas remis (32,1%) ne change en rien le sens et la valeur des résultats, étant donné qu'ils n'étaient pas obligés de le faire. Encore que l'échantillon pris en compte reste dans la norme et est représentatif. Les résultats sont présentés sous-forme de tableaux et graphes en facilitant la lisibilité. Le test statistique de Chi deux

²⁴ CENTRE HOSPITALIER SAINT-ETIENNE, *Conduire une enquête par questionnaire*, sl, sd, octobre 2005, p.13.

²⁵ Benoît LE MAUX, « Le choix de l'échantillon. Statistiques, logiciels et enquête. Produire et préparer les variables » Consulté en ligne sur www.ebanque-pdf.com/fr_statistiques-et-echantillonnage.html

²⁶ Cfr Bruno MARIEN et Jean-Pierre BEAUD, *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : Le cas des petits échantillons*, Agence universitaire de la francophonie, Québec, Mai 2003, p.15.

(ou χ^2) a également été fait pour déceler l'association entre diverses variables.

II. Résultats de l'étude

A ce niveau sont présentés les résultats essentiels du sondage. En même temps, il y est fait un commentaire sur les points significatifs et importants en rapport avec les caractéristiques des répondants, la fréquence à laquelle ils ont participé à l'exposition, leur appréciation de la manière dont cette initiative a été organisée, mais aussi l'intérêt porté sur les œuvres exposées, les points forts et les points faibles ainsi que les recommandations en vue d'une amélioration possible des fois suivantes. Les participants étaient de diverses catégories, comme nous le montre la section suivante.

II.1. Caractéristiques des participants au sondage

Les particularités individuelles des enquêtés sont présentées à travers le tableau ci-après qui fait état du rapport entre le sexe et le grade académique de ces derniers.

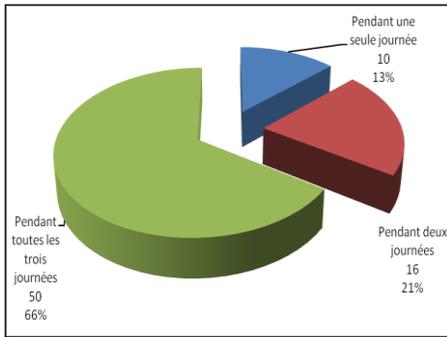
Tableau n° 1 : Répartition des répondants en raison du sexe et du grade académique

		Grade académique							Total
		Professeur associé	Chef de travaux	Assistant (licencié)	Chargé de pratique professionnelle (Gradué)	Etudiant en licence	Etudiant au graduat	Autre	
Sexe	Masculin	2 2,6%	10 13,2%	40 52,6%	2 2,6%	5 6,6%	8 10,5%	3 3,9%	70 92,1%
	Féminin	0 0,0%	2 2,6%	3 3,9%	0 0,0%	0 0,0%	1 1,3%	0 0,0%	6 7,9%
Total		2 2,6%	12 15,8%	43 56,6%	2 2,6%	5 6,6%	9 11,8%	3 3,9%	76 100,0%
		$\chi^2=2,476$	ddl=6	p=0,871	IC=95%	Décision : Différence non significative			

Les participants à l'exposition des œuvres de l'esprit ayant participé à ce sondage étaient à 92,1% hommes et à 7,9% seulement femmes. Les femmes ont, à 3,9% le grade d'assistante (contre 52,6% d'hommes), à 2,6% le grade de Chef de travaux (contre 13,2% d'hommes). Comme on peut bien le constater, aucune femme n'était professeure (parmi les 2,6% de professeurs associés interrogés). Dans l'ensemble, les personnes interviewées étaient à 56,6% Assistantes (ou licenciées), à 15,8% Chefs de travaux, à 11,8% étudiantes au graduat, à 6,6% étudiantes en licence, à 2,6% professeures, à 2,6% chargées de pratique professionnelle (ou graduées). Parmi les 3,9% autres, il y en avait qui se disaient soit détenir le diplôme de maîtrise soit simplement diplômées d'Etat, soit encore, agents au sein de divers services des institutions supérieures. Toutefois, du test statistique résulte que le grade académique n'est pas fonction du sexe ($p=0,871>0,05$). Pour ainsi dire, c'est en fonction des raisons autres que le sexe que l'on peut accéder à tel ou tel autre grade. C'est fort probablement et surtout pour des raisons culturelles et non simplement sexuelles. En effet, c'est la culture qui assure la construction sociale du genre et donc, des rôles dévolus aux hommes et aux femmes dans une société donnée. Cette construction a des répercussions sur la formation intellectuelle, comme cela se fait bien remarquer ici.

C'est, pour ainsi dire, un défi à relever afin de permettre aux hommes et aux femmes d'évoluer ensemble dans une égalité de chances et d'opportunités quant à ce qui est de l'enseignement supérieur et universitaire. Cette masculinisation évidente du monde universitaire quant à ce qui est des formateurs est loin de contribuer à la promotion de la femme, bien que les filles soient de plus en plus nombreuses à s'inscrire à l'université. Il était néanmoins utile de savoir à quelle fréquence les participants ont été présents à l'exposition. C'est ce que révèle la figure ci-après.

Figure 1 : Fréquence de participation à l'exposition



Bon nombre de répondants (soit 66%) ont dit avoir participé à l'exposition pendant toutes les trois journées prévues ; 21% n'y avaient participé que pendant deux jours, et 13% pendant une seule journée. Il y a donc lieu de

soutenir que les points de vue avancés sont fonction de ce qui a été constaté tout au long des trois jours pendant lesquels l'exposition a été faite. Bien plus, qu'un effectif aussi considérable ait été présent de façon régulière, cela prouve que l'activité les intéressait. Il est fort possible que la fréquence de participation soit fonction de l'appréciation de l'activité, au point de motiver les uns et les autres. C'est ce que révèle le tableau suivant.

II.2. Points forts de l'exposition

Cette section fait état des forces ayant caractérisé l'organisation de la seconde édition des séances d'exposition par les institutions supérieures et universitaires du Nord-Kivu.

Tableau n° 2 : Points forts de la séance d'exposition

Points forts	Effectif	Pourcentage
Etat des lieux de l'enseignement supérieur et universitaire au Nord-Kivu	11	14,5
Bonne organisation et thème intéressant et contextuel	27	35,5
Cette initiative motive à la recherche et interpelle chacun	10	13,2
Cadre d'échange d'expériences et d'enrichissement mutuel	17	22,4
Implications de toutes les institutions, même celles du Grand-Nord et de Walikale	3	3,9
Occasion d'auto-évaluation	8	10,5
Total	76	100

Concernant les points forts de l'initiative, les participants interrogés soutiennent à 35,5% que le thème était intéressant, qu'il correspondait au contexte, et que l'organisation était bonne ; 22,4% estiment que l'exposition constitue un cadre d'échange d'expériences et d'enrichissement mutuel ; 14,5% disent que cette rencontre constitue une occasion au cours de laquelle est fait l'état des lieux de l'enseignement supérieur et universitaire dans la province ; 13,2% avouent que cette initiative motive à la recherche, en même temps qu'elle interpelle chacun des participants ; 10,5% trouvent en cette opportunité une occasion d'auto-évaluation des intervenants du monde universitaire de la province, pendant que 3,9% trouvent la force de cette exposition dans le fait que toutes les institutions aient été conviées, même celles de Walikale.

Au fait, il s'agit là de forces à consolider davantage, dans la mesure où l'état des lieux, la motivation, l'inter-enrichissement, l'échange d'expériences et l'auto-évaluation n'entraîneront le changement que s'il ne s'agit pas de se limiter au simple énoncé de bonnes intentions.

Que les œuvres soient exposées en présence de toutes les institutions, c'est là une occasion de mettre en valeur les réalisations de chacun (formateurs et formés), tout en relevant les faiblesses devant faire objet d'améliorations futures, pour un système éducatif de plus en plus crédible. En même temps, les talents sont découverts et valorisés. Quant à l'auto-évaluation, elle a permis d'interpeller à la bonne gouvernance ainsi qu'à la lutte contre la routine, grâce aux principes de l'assurance-qualité qui, cependant n'est convenablement possible que si le personnel est vraiment motivé à divers points de vue. Sans cela, le reste ne serait que vœux pieux ! Un sage antique n'affirmait-il pas qu'*un minimum de bien-être est nécessaire pour la pratique de la vertu* ? Ce qui n'est souvent que le cadet des soucis de bien des gestionnaires dont l'unique souhait porte sur la qualité du travail et non d'abord et avant tout la qualité de vie des exécutants.

A ne se limiter qu'à cela, on laisse bien comprendre que *l'enfer est pavé de bonnes intentions* ! Or, ce n'est pas avec ces simples bonnes intentions que l'on peut espérer à un changement social positif quelconque. Outre ce qui précède, il était utile que l'on se rende compte des faiblesses constatées par les participants quant à la manière dont les activités se sont déroulées, afin d'envisager des améliorations pour les séances à venir. C'est ce sur quoi s'attèle le point ci-après.

II.3. Points faibles de l'exposition

Partant des avis des enquêtés, les points faibles de la seconde édition des œuvres de l'esprit sont classés en trois catégories, à savoir : ceux liés à l'organisation matérielle et intellectuelle, ceux liés aux intervenants et ceux liés aux participants.

II.3.1. De l'organisation

Pour ce qui est de la logistique, il est ressorti de l'observation-même que le *budget était faible* et donc, insuffisant. Pour preuve, les participants relèvent que le cocktail n'était pas convenable, étant donné qu'ils n'avaient reçu que de l'eau, alors que l'exercice exigeait une attention soutenue pendant toute la journée de travail. Par ailleurs, le repas festif final n'avait concerné qu'une seule personne par institution, et pas même tous les membres des comités de gestion comme ce serait le souhait minimum.

Evidemment, la poule ne mange qu'à la mesure de son bec ! Et l'insuffisance de ce budget ne peut qu'être le résultat de l'insuffisance des contributions faites par les institutions elles-mêmes, et peut-être aussi la faible mobilisation des fonds de la part des organisateurs qui, cependant, sur base d'un certain réalisme, n'ont fait que ce qu'ils pouvaient. Un être ne donne qu'à la mesure de sa possession, stipule un principe métaphysique.

En plus du faible budget, il a éloquentement été constaté *l'absence de l'autorité politico-administrative*, surtout l'autorité provinciale qui ne s'est même pas fait représenter, alors que, selon des participants, bon nombre de mesures devant être prises pour redorer le blason terni de notre système éducatif sont à matérialiser beaucoup plus par les gouvernants.

Bien qu'apolitique, l'enseignement supérieur et universitaire au Nord-Kivu a semblé entretenir des relations pas bonnes avec les gouvernants. Pourtant, la propulsion du développement grâce aux œuvres de l'esprit ne peut bien se traduire qu'en synergie avec les autorités politico-administratives en tant que décideurs. De même, la représentation de l'organe législative serait d'une importance non négligeable, pour une éventualité de traduction des observations en lois.

En rapport avec le déroulement des échanges, il a été fait mention de la *courte durée* ou le *peu de temps réservé au débat*. Certains ont, en effet, estimé que le débat se faisait de façon magistrale, à telle enseigne que les participants n'avaient pas du temps suffisant pour donner leur point de vue. D'autres disaient même que le débat était centré sur les orateurs. Pour ainsi dire, les participants aimeraient que les échanges se fassent de façon beaucoup plus interactive. Cela enrichirait davantage les analyses, ajoutent-ils.

II.3.2. Des intervenants

Bon nombre de répondants, tout en saluant l'initiative et son bon déroulement, ont souligné que certaines interventions n'avaient apparemment pas été sérieusement préparées. Pour preuve, il est dit qu'il arrivait que la présentation ne respecte même pas les normes scientifiques, que certains textes présentaient des imperfections oratoires, stylistiques ou sémantiques notoires, ou que des réponses aux questions n'étaient pas convaincantes. De ce qui précède a découlé, au dire de quelques

répondants, que nos institutions n'ont vraiment pas pu prouver être à la hauteur de leur devoir scientifique à l'égard de la société qu'elles sont appelées à développer.

En plus de ce qui précède, il a été souligné la disproportion de répartition des orateurs. Les femmes étaient sous-représentées. Toutefois, ce constat vaut tant pour ce qui est des orateurs que pour ce qui est des participants. Le poids culturel y est certainement pour beaucoup.

II.3.3. Des participants

Au sujet des participants, seules quelques institutions avaient vraiment des œuvres à exposer, pendant que d'autres n'avaient que leur simple présence à présenter. Néanmoins, parmi celles qui avaient des œuvres, seules certaines en disposaient pour la consommation (la vente) à ceux qui le voulaient. Toutefois, même celles qui en proposaient pour la vente n'ont trouvé qu'un très faible taux de sollicitation, bon nombre de participants ne se limitant qu'à l'admiration ! Partant, à quoi servirait la production d'œuvres dont personne ne veut ? Il est fort à parier que l'esprit d'attentisme renforcé par les aides humanitaires devenues monnaie courante dans la région suite à la guerre ait élu domicile même chez les universitaires.

C'est constatant cela, en effet qu'Emile Bongeli, estimant qu'il faille un travail de *désintoxication*, fait remarquer :

Je pense qu'il faut attaquer le mal à la racine que je crois trouver dans notre subconscient culturel du fait de ses origines ancestrales. Je pointe, pour ce faire, l'esprit de cueillette hérité de nos cultures ancestrales, qui implique une culture de la jouissance gratuite, sans effort, et que l'école n'a pas pu enrayer. Cette culture semble marquer les actions, attitudes et comportements du Congolais, instruit ou pas.²⁷(...) Il s'ensuit une culture, un esprit de cueillette ou de ramassage

²⁷ E.BONGELI YEIKELO YA ATO, *Education en République Démocratique du Congo...*, *op.cit.*, p.121.

qui se situe à l'antipode de l'esprit d'initiative innovante pour la production (...).²⁸

L'intérêt des participants serait-il fonction de la fréquence de participation ? Le tableau suivant nous en dit long.

Tableau n° 3 : Fréquence de participation et intérêt porté à l'exposition

		Intérêt face aux œuvres exposées		Total
		Oui	Non	
Fréquence de participation à l'exposition	Pendant une seule journée	10 13,2%	0 0,0%	10 13,2%
	Pendant deux journées	13 17,1%	3 3,9%	16 21,1%
	Pendant toutes les trois journées	49 64,5%	1 1,3%	50 65,8%
Total		72 94,7%	4 5,3%	76 100,0%
$\chi^2=7,460$ ddl=2 IC=95% p=0,024 Décision : Différence significative				

Bon nombre d'enquêtés (soit 65,8%) avaient majoritairement été présents à la séance d'exposition pendant toutes les trois journées ; 21,1% avaient été présents pendant deux journées, alors que 13,2% n'y avaient été qu'au cours d'une seule journée. Toutefois, dans l'ensemble, une large majorité (soit 94,7%) a dit avoir été intéressée par les œuvres exposées, contre 5,3% seulement dont l'avis était contraire. Il ressort, par ailleurs, que les enquêtés intéressés par ces œuvres avaient, à 64,5%, été présents au cours des toutes les trois journées. Quant aux non intéressés, ils se retrouvaient beaucoup plus (3,9%) parmi ceux qui n'avaient été là que pendant deux journées. Au regard du test statistique de χ^2 , l'intérêt que les participants ont porté sur

²⁸Idem, p.123.

les œuvres d'esprit exposées a été significativement fonction de la fréquence au rendez-vous ($p=0,024<0,05$).

Aliis verbis, plus un participant était présent, plus il était probable qu'il soit intéressé par l'initiative. En effet, il va de soi qu'on ne peut admirer que ce qu'on a perçu. La fréquence donc était un facteur déterminant de l'appréciation.

Néanmoins, le simple intérêt porté à ces œuvres suffit-il ? C'est ce que nous tâchons d'élucider, après avoir compris la raison de ceux qui n'avaient pas été satisfaits par l'initiative.

II.4. Raison du manque d'intérêt

Les personnes interrogées et qui ont dit n'avoir pas été intéressées par les œuvres exposées avancent des arguments qui, à notre sens, méritent qu'on y réfléchisse deux fois, eu égard à leur caractère révélateur et pas suffisamment consistant, encore moins, convaincant. Nous les regroupons logiquement en trois catégories suivantes :

Une catégorie soutient que *certaines œuvres n'étaient pas vraiment « scientifiques »*, et qu'elles étaient donc « superficielles ». Ce point de vue est loin d'être suffisant pour justifier que l'on ne prenne pas soin de se procurer d'œuvres exposées. Qui plus est, cette prétendue superficialité ou « inscientificité » devrait, à notre sens, constituer une raison suffisante pour que ces œuvres soient achetées, afin que ceux qui en estiment la superficialité y trouvent de la matière pour une critique constructive qui en relèverait les déficiences scientifiques en vue de la promotion de la qualité des productions scientifiques. La critique étant facile et l'art difficile, il conviendrait donc de ne pas se limiter aux jugements réducteurs mais plutôt de prêcher par l'exemple. Ce soi-disant « néant scientifique » serait une opportunité par laquelle on rend fécond le chaos constaté. Dans le cas contraire, on n'aura fait qu'enterrer le moribond de la recherche dont il faille pourtant exorciser les faiblesses.

Une autre catégorie stipule que *les œuvres exposées n'étaient pas de son domaine*. Pourtant, être de cet avis, c'est révéler une faiblesse notoire d'un intellectuel ne se limitant qu'à ce qu'il sait, alors qu'il est appelé à avoir une culture générale consistante permettant de faire face à la complexité gnoséologique de la profession d'enseignant. Comment un enseignant se ferait-il convenablement et aisément comprendre s'il n'a pour toute référence que son seul domaine pendant que des sciences connexes existent et s'expliquent les unes les autres ?

Que dire alors de quelqu'un qui ne sait pas que la multidisciplinarité, l'interdisciplinarité ou même la transdisciplinarité exigent de lui qu'il s'informe et se documente sur des domaines autres que le sien ? Opter pour le cloisonnement scientifique, c'est se mettre en danger de se faire comprendre le plus difficilement possible, puisque figé, alors que la fonction enseignante est complexe dans sa pratique, compte tenu de la complexité-même du réel.

Edgar Morin l'avait bien fait remarquer :

Pascal le disait déjà : « Je ne peux comprendre un tout que si je connais particulièrement les parties, mais je ne peux comprendre les parties que si je connais le tout. » Mais ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on abandonne un type d'explication linéaire pour un type d'explication en mouvement, circulaire, où l'on va des parties au tout, du tout aux parties, pour essayer de comprendre le phénomène²⁹.

Comme pour dire qu'un intellectuel digne de ce nom ne saurait se cloisonner dans son seul domaine d'étude ou de recherche qu'au risque de limiter son appréhension des réalités et même sa capacité de les faire comprendre. Dans un autre contexte, ce même auteur explicite davantage :

²⁹ E.MORIN, « Le défi de la complexité », in *HERMÈS* 60, 2011, p.6.

*La pensée simple résout les problèmes simples sans problème de pensée. La pensée complexe ne résout pas d'elle-même les problèmes, mais elle constitue une aide à la stratégie qui peut les résoudre*³⁰.

Comme conséquence logique, il conclut en disant *qu'il faut donc abolir, autant que faire se peut, les cloisonnements disciplinaires*³¹. A en croire Kasereka Kavwahirehi, *cela nous éviterait de tomber dans le piège de l'unidimensionnalité dénoncée naguère par Herbert Marcuse*³².

Dans ce même cadre de l'interdisciplinarité, Albert Tshiji Bampende, citant J.Majault fait remarquer :

*Un médecin ou physicien qui ignorerait tout des sciences humaines, un administrateur incapable de se débrouiller dans l'ordre des statistiques, un homme politique qui serait incapable de comprendre le fonctionnement d'une calculatrice, un économiste qui ne déchiffrerait pas le plan d'une programmation ne peuvent assumer pleinement leurs fonctions dans le monde moderne*³³.

En matière de coaching, une vérité est certaine, au point que des sages en font une leçon incontestable :

Vous n'apprendrez pas tout ce que vous avez besoin d'apprendre une fois pour toutes. Appuyez-vous sur votre sentiment d'identité pour apprendre à apprendre et aussi à déapprendre... et apprendre à nouveau. (...) Disposer à tout moment de connaissances et d'informations nouvelles, nous

³⁰ E. MORIN, « La transdisciplinarité... et nous ? », in *DEES* (1999), p.43.

³¹ *Idem*, p.45.

³² Herbert Marcuse cité par KASEREKA KAVWAHIREHI, « Les humanités et la démocratie. Méditation sur une valeur inactuelle », in *Congo-Afrique*, n° 500 (Décembre 2015), Kinshasa-Gombe, CEPAS, p.841.

³³ J. MAJULT cité par Albert TSHIJI BAMPENDI MUKOLE, « Repenser la pratique du latin aux humanités littéraires », in *Congo-Afrique*, n° 497 (Septembre 2015), p.583.

*permet de comprendre comment le monde change et d'acquérir des moyens pour intégrer ces changements*³⁴.

Apprendre à désapprendre, c'est donc aussi se faire la peine d'acquérir des connaissances dans des domaines autres que celui de sa formation ou de son champ d'action.

C'est, à coup sûr, pour cette raison que ces mêmes auteurs ajoutent :

*Par nature, en effet, si nous voulons vivre une vie pleine et heureuse et nous préserver de la stagnation, nous devons apprendre à modifier en permanence nos prémisses et à générer de nouveaux principes*³⁵.

Une troisième catégorie enfin, justifie son faible intérêt par le manque d'argent. Tout en admettant que la profession enseignante soit noble mais peu payante pour permettre au formateur de se procurer de ce dont il a besoin, nous sommes loin de soutenir que le faible revenu soit la raison fondamentale de l'incapacité de se procurer des œuvres ainsi exposées.

En effet, à l'occasion, un coin de fortune assimilé à un bistrot n'était pas sans client au niveau-même du lieu de l'exposition. S'il est possible de se procurer d'une bière, il n'est donc pas moins vrai qu'il soit, par le même moyen, possible de se procurer d'un ouvrage ! En tout état de cause, il s'agirait simplement soit d'une inculture notoire soit d'une minimisation pure et simple et intellectuellement inféconde des productions locales.

Dans le premier cas, les formateurs n'auraient aucune raison de reprocher aux jeunes ce qu'ils ne cessent de leur reprocher en matière de manque d'intérêt pour le livre, et ces derniers ne seraient que ce qu'en font ou ce que sont leurs forma-

³⁴ Bernard HEVIN et Jane TURNER, *Manuel de coaching. Champ d'action et pratique*, 2^{ème} édition, Paris, InterEditions-Dunod, 2007, p.74.

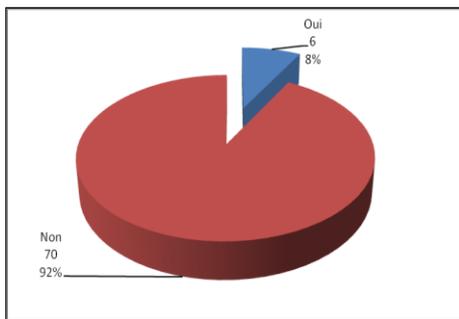
³⁵*Ibidem*, p.71.

teurs. Et dans le second, les formateurs seraient caractérisés par un asservissement mental condamnable et dangereux pour l'avenir aussi bien de la recherche que de la nation toute entière. En ce sens, c'est, si on n'y prend pas garde, l'avenir tant du système éducatif que de la nation qui est hypothéqué par ceux-là-mêmes qui sont censés œuvrer à son relèvement. S'il en est ainsi du bois vert, qu'en sera-t-il du sec ?

Avec Frédéric Lenoir, nous soutenons que pour changer la donne et *guérir le monde*, [et donc aussi notre système éducatif], *il s'agit (...) pour chacun, d'examiner ce qui, en lui et dans sa vie, contribue à empoisonner le monde, de revoir ce qui, dans sa manière d'être ou de vivre, concourt aux dysfonctionnements et aux malheurs du monde*³⁶.

Au regard du sort réservé aux œuvres de l'esprit en présence d'une crème intellectuelle enseignante représentant les formateurs du monde universitaire du Nord-Kivu, il y a lieu de déduire que la responsabilité de la dégradation de notre système est partagée, les donneurs de leçons n'en étant pas eux-mêmes innocents. Pour preuve, la figure suivante présente de façon éminemment étonnante un effectif négligeable de ceux qui ont pu, par achat, se procurer de l'une ou l'autre œuvre exposée, comme si les chercheurs produisaient ces œuvres pour eux-mêmes, pour les garder dans leurs tiroirs une fois publiées !

Figure 2 : Répartition des répondants selon l'achat d'une œuvre



Au vu des résultats, 92%) d'enquêtés ont avoué ne s'être procuré d'aucune des œuvres exposées, contre 8% s'étant fait la peine d'encourager les chercheurs en achetant

³⁶ Frédéric LENOIR, *La guérison du monde*, Paris, Fayard, 2012, p.268.

l'une ou l'autre œuvre. C'est là, comme nous venions de le déplorer précédemment, une réalité inquiétante et même dangereuse en dépit de toutes les bonnes intentions ayant caractérisé les échanges pendant ces séances.

Ce constat amer nécessite un diagnostic minutieux afin de déceler les causes véritables de ce peu d'intérêt pour les œuvres exposées, afin de trouver un remède urgent et, au besoin, prescrire un traitement préventif immédiat et efficace à long terme. Dans le cas contraire, personne, - surtout pas les intellectuels – n'aura raison de se plaindre de ce que sont les jeunes en matière de lecture et de recherche, alors qu'en réalité, ils sont ce qu'en font les formateurs, en fonction de ce qu'ils sont eux-mêmes !

En termes de remède, nous trouvons sages ces propos : *Si vous avez un bassin d'eau et que les poissons tombent malades, pour régler le problème, il ne faut pas traiter les poissons. Il faut traiter l'eau !*³⁷

Il est curieux que ce constat pourtant fait il y a environ quatre décennies par le Ministère français de la coopération soit encore actuel. En effet, au cours d'une mission d'évaluation des bibliothèques, il avait, en 1976, été remarqué que la lecture apparaissait comme un élément totalement étranger au système culturel africain, dans la mesure où il s'agit d'un acte solitaire et silencieux qui s'insérerait mal dans une culture où prévalent l'oralité et le sens de la collectivité³⁸.

Pas étonnant donc de constater que, pour un certain nombre de travaux de fin de cycle et mémoires, bien des étudiants aient pour seules références de prédilection, juste les

³⁷ Bill MARCHESIN, *101 idées pour une année aux possibilités infinies*, Bill Marchesin, 2015, 37^{ème} idée. Consulté en ligne sur www.billmarchesin.com le 28 avril 2015.

³⁸ cfr Régine FONTAINE, « Le problème du livre face au lecteur en Afrique. Quelques lignes d'action proposées », Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 1, 1976 [consulté le 04 mai 2015]. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1976-01-0011-002>

notes de cours et d'autres sources secondaires, ou alors un « *co-pisme* » aveugle et indigeste à l'heure d'Internet, faute d'exercice épistémologique et de suivi rigoureux !

C'est non sans raison qu'Edgar Morin stipule :

*Seuls des esprits réformés pourraient réformer le système éducatif, mais seul un système éducatif réformé pourrait former des esprits réformés. Marx se demandait déjà « qui éduquera les éducateurs ».*³⁹

Et il ajoute : *On ne peut pas réformer l'institution sans avoir au préalable réformé les esprits, mais on ne peut pas réformer les esprits si l'on n'a pas au préalable réformé les institutions*⁴⁰.

C'est probablement fort de cette conviction que Kā Mana estime que l'élaboration de nos savoirs et connaissances devra avoir comme principe de base, le fait de

*ne plus être seulement des consommateurs du génie créateur des autres, mais nous assumer comme des héritiers d'un génie créateur qui nous soit propre et qui fasse de nous des producteurs de richesses intellectuelles, culturelles, scientifiques et humaines pour l'ensemble de l'humanité (...)*⁴¹.

II.5. Mobiles du non achat des œuvres exposées

L'analyse des propos de 70 répondants ayant dit ne s'être procuré d'aucune œuvre exposée donne à réfléchir, chaque argument étant révélateur d'un mal profond dont il faille guérir le système ou les individus qui le constituent. Au fait, les réponses révèlent d'une part l'incapacité à s'acheter un livre soit suite à une sorte de clochardisation de la fonction enseignante soit pour

³⁹ Edgar MORIN, *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard, 2012, p.265.

⁴⁰ *Ibid.*, p.251.

⁴¹ Kā Mana, *L'Afrique de la mondialisation. Université, renaissance africaine et nouvelle civilisation mondiale*, Ottawa, éd.Malaïka, 2004, p.185.

un mépris pour la consommation du local, soit encore pour un manque explicite de culture du livre à l'heure du Net.

Que dirait-on d'un piroguier incapable de s'acheter une nouvelle rame qu'il se contente de contempler tout en éprouvant et exprimant explicitement ou implicitement son besoin d'en avoir une neuve ? Par ailleurs, il ressort un désintérêt notoire sous couvert d'un œil apparemment critique au point d'estimer que lesdites publications ne valaient pas la peine. C'est probablement le principe du *nul n'est prophète chez lui* biblique clairement révélé par les résultats du tableau ci-dessous.

Tableau n° 4 : Mobiles du non achat d'œuvres exposées

Raison	Effectif	Pourcentage
Beaucoup étaient simplistes (superficielles)	3	4,3
C'est l'institution qui doit en acheter	1	1,4
Ça ne m'a pas intéressé	9	12,9
J'ai retenu et écrit l'essentiel	1	1,4
Je ne l'avais pas prévu	4	5,7
Il n'y en avait pas pour mon domaine	5	7,2
Manque de moyens financiers	46	65,7
Parce que j'ai publié aussi	1	1,4
Total	70	100

Le mobile du non achat des œuvres exposées est principalement, au dire de bon nombre de répondants (65,7%) le *manque de moyens financiers*, ou que *c'est l'institution qui doit en acheter* (1,4%). D'autres par contre (12,9%), disent clairement *n'avoir trouvé aucun intérêt* à se procurer d'une œuvre. Il est même ressorti l'avis selon lequel la cause, c'était le fait que *certains participants n'ont pas trouvé une publication de leur domaine* (7,2%) ; qu'ils *n'avaient pas prévu d'acheter quoi que ce soit* (5,7%) ; que *beaucoup de publications étaient simplistes* et donc, superficielles, au point de ne valoir pas la peine d'être achetées (4,3%).

A supposer qu'il fût vrai que les moyens financiers faisaient défaut, il y a lieu de craindre que les publications locales ne se limitent qu'au simple plaisir de produire, avec une possibilité de découragement progressif des chercheurs qui ne publieraient que pour des raisons de promotion. Il est également fort à craindre que la crème intellectuelle enseignante mette elle-même en doute la crédibilité de ses propres productions, à la manière de la confiance pas très censée mais chronique dans les seuls *experts* étrangers dont les points de vue sont chez nous les seuls audibles et crédibles. C'est, à ce point de vue, fort probablement selon cette logique qu'une telle catégorie de formateurs conçoit les choses et les enseigne. Pour quel avenir ?

Tout en tenant compte du fait que bon nombre de participants disaient n'avoir pas d'argent, il est possible de mettre en doute un tel argument pour certaines raisons aussi valables. Constatant que dans un coin il y avait une sorte de buvette circonstancielle qui était fréquentée pour un verre de bière ou de sucrée, et que l'on voyait bien combien de personnes n'y manquaient pas, l'on peut admettre que la priorité n'était pas du côté du livre ou de la science mais plutôt des besoins physiologiques, dans une logique simplement alimentaire.

Pis encore, si l'on estime que seules les institutions devaient acheter et non des individus, pendant que les quelques institutions ayant des publications disponibles à la vente les livraient à un prix variant entre 8 et 30 dollars, la plupart coûtant d'ailleurs entre 8 et 20 dollars, juste l'équivalent de quelques syllabus que ces mêmes enseignants vendent aux étudiants dont ils n'ignorent pourtant pas les conditions financières minables pour la plupart ! Ces notes de cours coûtent 5 à 10 dollars, et parfois plus.

Compte tenu de l'évaluation ainsi faite par les participants, pour une amélioration souhaitée et nécessaire, il leur avait été demandé de formuler des suggestions dont l'essentiel est ci-dessous condensé.

II.6. Propositions des répondants

Par ordre d'importance, en raison du score, les répondants ont formulé des propositions dont le condensé est ci-après présenté.

Ils ont souhaité que le thème de l'exposition soit plusieurs fois et par diverses voies diffusées afin que les intervenants aient le temps de se préparer beaucoup plus sérieusement, et que chaque sujet fasse objet d'une recherche approfondie pour ainsi permettre aux présentations d'être digestes et aisément publiables immédiatement après l'intégration des observations des participants.

Par ailleurs, cette initiative ayant été estimée louable, il convient qu'elle soit pérennisée tout en en améliorant la qualité, et en tâchant de ne pas se limiter à n'exposer qu'un échantillon d'œuvres, mais permettre à quiconque aimerait se procurer de l'une ou l'autre œuvre d'y avoir accès par achat. La question à se poser à ce niveau est, néanmoins, celle de savoir si le fait que même ceux qui avaient pu apporter une quantité suffisante d'œuvres n'ayant trouvé aucun preneur puisse encourager d'autres à produire alors qu'ils se diraient n'avoir pas de consommateurs de leur dur labeur. Il serait aussi souhaitable de conscientiser les participants à la nécessité d'encourager leurs collègues ayant produit en se procurant de leurs publications.

Bien plus, il résulte qu'il conviendrait de ne pas se limiter à décrier les faiblesses des institutions sans pour autant avoir une ferme volonté de les réformer significativement. En d'autres termes, appliquer les engagements pris et, au besoin, fermer les institutions non viables vaudrait mieux que mille discours moralisateurs. Evidemment, les enquêtés se fondent sur le fait qu'on ne peut dire que ce soient les profanes du domaine universitaire qui mettent en place ces institutions non viables, ou que ce soient eux qui y dispensent cours ! C'est donc dire que ce sont, pour la plupart, ceux-là-mêmes qui dénoncent les maux qui

créent et font fonctionner ce contre quoi ils semblent s'emporter en plein jour tout en faisant le Nicodème à l'égard de ces mêmes institutions pour en blanchir les bassesses.

Il est alors possible, répétons-le, que la tendance soit de qualifier de « non viable » seulement une institution autre que celle où l'on intervient. Comme pour dire que c'est donc parmi les fossoyeurs-mêmes du système éducatif que se trouvent bon nombre de dénonciateurs et donneurs de leçons apparemment bien intentionnés.

D'autre part, il s'est remarqué la tendance des responsables d'institutions réellement non viables dont l'oreille aimerait entendre tout, sauf le discours sur la viabilité et l'assurance-qualité, conscients qu'*on ne peut pas faire d'un handicapé un grand joueur de football*. C'est là une attitude favorisant, à dire vrai, le *nauffrage de l'université*⁴², pour reprendre Yves Gingras et Lyse Roy.

Et Kā Mana de corroborer :

*L'urgence aujourd'hui est de nous mettre nous-mêmes au centre de notre propre projet d'être pour en faire émerger le type d'Université qui nous convient. Avec la certitude que la forme et le fond que nous donnons à l'institution universitaire traduisent ce que nous sommes et ce que nous voulons être*⁴³.

Eu égard à la modicité évidente du budget, les répondants ont proposé que ce dernier soit majoré, afin que les participants soient tous à l'aise suite à un cocktail consistant et suffisant, et que la fête finale concerne non pas une seule personne par institution mais plutôt, si possible, tous les membres des Comités de gestion. Cette prévision budgétaire devra inclure aussi les frais d'édition pour la publication, comme le veut le

⁴² Yves Gingras et Lyse Roy (sous la direction de), *Les transformations des universités du XII^e au XXI^e siècle*, (Collection « Enseignement supérieur »), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p.7.

⁴³ KĀ MANA, *L'Afrique de la mondialisation*, op.cit.

Ministère de tutelle instruisant aux Chefs d'établissements de prévoir une ligne budgétaire pour les activités de recherche dans le cadre de leurs propres recettes⁴⁴.

A cela s'ajoute la nécessité d'associer le plus de monde possible, notamment : les étudiants, les opérateurs économiques, les autorités politiques et administratives... afin de leur faire part des solutions éventuelles que le monde universitaire propose pour le changement social, comme le veut d'ailleurs la loi⁴⁵. Il convient aussi qu'il y ait collaboration et implication des gouvernants, pour faciliter la concrétisation des innovations éventuelles pour le bien de leurs administrés, sans pour autant politiser l'initiative.

III. Conclusion

A travers cette réflexion, il était question de relever les forces et faiblesses de la seconde édition de l'exposition des œuvres de l'esprit organisée par les établissements d'enseignement supérieur et universitaire du Nord-Kivu du 12 au 14 juin 2014. Il s'agissait aussi de tenter de comprendre pour quelle raison les publications exposées n'avaient pas été objet d'engouement en termes d'achat de la part des participants, et indiquer quelle conséquence ce fait a sur la recherche.

Partant des réponses formulées par 76 participants au sondage, il est ressorti que les participants étaient majoritairement hommes (92,1%) et assistants (56,6%).

Comme point positif, bon nombre d'enquêtés (soit 66%) avaient été présents durant toutes les trois journées prévues. De même, cette initiative était très intéressante, dans la mesure où elle constituait un cadre d'échange d'expériences pour une auto-

⁴⁴ MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE (RDC), *Instructions académiques n° 017/MINESU/CABMIN/TMF/SMM/2015 du 30 septembre 2015 portant directives relatives à l'année académique 2015-2016*, Septembre 2015, p.24.

⁴⁵ Cfr RDC, *Loi-Cadre de l'enseignement national*, Février 2014, art. 218

évaluation, et que le thème convenait bien, surtout pour ce qui est de la question relative à l'assurance-qualité au sein des établissements de l'ESU.

Les faiblesses relevées se situaient à trois niveaux : *au niveau de l'organisation*, le budget était manifestement faible, et l'absence notoire des autorités politico-administratives n'avait pas fait une bonne impression. *En rapport avec les participants*, certaines institutions n'avaient réellement rien à exposer, et bon nombre de participants (92%) ne se sont pas procuré des publications exposées, bien qu'une large majorité (94,7%) ait dit être intéressée par les œuvres exposées. Ceux n'y ayant trouvé aucun intérêt prétendent que certaines œuvres étaient superficielles, que d'autres n'étaient vraiment pas de leur domaine ou qu'ils n'avaient pas d'argent (65,7%). Raison pour laquelle seuls 8% ont pu acheter une œuvre quelconque. Ainsi, les publications scientifiques sont, - on dirait - comme une *filles simplement admirée*, comme une *main jamais ou rarement demandée* ! si bien qu'il y a lieu d'y appliquer l'expression : *Tel fils tel père*.

De tout ce qui précède, nous avons déduit que l'initiative valait la peine, mais qu'il faudra impliquer davantage et significativement la femme, mobiliser davantage de fonds à travers diverses catégories d'acteurs à qui il faudra proposer des solutions pratiques aux problèmes de société, publier les actes, faire de la production scientifique annuelle une obligation incontournable pour chaque institution, conscientiser les participants à la nécessité d'acheter les œuvres exposées pour en faire des outils pédagogiques, axer les thèmes futurs sur la part des formateurs dans la déroute du système éducatif, proposer et traduire les solutions en actes, et surtout, prêcher par l'exemple.

Bibliographie

Ouvrages

- BONGELI YEIKELO YA ATO Emile, *Education en République Démocratique du Congo. Fabrique de cerveaux inutiles ?* Paris, L'Harmattan, 2015.
- CENTRE HOSPITALIER SAINT-ETIENNE, *Conduire une enquête par questionnaire*, sl, sd, octobre 2005.
- Gingras Yves et Lyse Roy (sous la direction de), *Les transformations des universités du XII^e au XXI^e siècle*, (Collection « Enseignement supérieur »), Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006.
- HEVIN Bernard et TURNER Jane, *Manuel de coaching. Champ d'action et pratique*, 2^{ème} édition, Paris, InterEditions-Dunod, 2007.
- Kä Mana, *L'Afrique de la mondialisation. Université, renaissance africaine et nouvelle civilisation mondiale*, Ottawa-Yaoundé, éd.Malaïka-éd. Clé, 2004.
- KENMOGNE Jean-Blaise et KÄ MANA, *Manifeste pour l'université de la renaissance africaine. Les nouveaux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire en Afrique*, Bandjoun, Presses de l'Université Evangélique du Cameroun, 2010.
- LENOIR Frédéric, *La guérison du monde*, Paris, Fayard, 2012.
- MARIEN Bruno et BEAUD Jean-Pierre, *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : Le cas des petits échantillons*, Agence universitaire de la francophonie, Québec, Mai 2003.
- MORIN Edgar, *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard, 2011.

Textes officiels

- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE (RDC), *Instructions académiques n° 017/MINESU/CABMIN/TMF/SMM/2015 du 30 septembre 2015 portant directives relatives à l'année académique 2015-2016 à l'attention des Chefs d'établissements publics et privés de l'Enseignement supérieur et universitaire*, Septembre 2015.

- RDC, *Loi-Cadre de l'enseignement national*, Février 2014.

Articles

- KASEREKA KAVWAHIREHI, « Les humanités et la démocratie. Méditation sur une valeur inactuelle », in *Congo-Afrique*, n° 500 (Décembre 2015), Kinshasa-Gombe, CEPAS.
- MORIN Edgar, « Le défi de la complexité », in *HERMÈS 60*, 2011. En ligne sur www.revue-chimeres.fr/drupal_chimeres/files/05chi05.pdf
- MORIN Edgar, « La transdisciplinarité... et nous ? », in *DEES 115* (mars 1999). En ligne sur [www.psychanalyse.com/pdf/MORIN_LA_TRANSDISCIPLINARITE E...](http://www.psychanalyse.com/pdf/MORIN_LA_TRANSDISCIPLINARITE_E...)
- MAKOLO MASWASWA Bertin, « La Production du livre à Kinshasa et son impact sur la vie culturelle (2001-2004) », Communication à la 3ème conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC Kinshasa (24 mai - 28 mai 2005) organisée par l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE. En ligne sur www.scolibris.fr/.../1501450304le-livre-au-Congo-Kinshasa-2005.pdf
- TSHIJI BAMPENDI MUKOLE A., « Repenser la pratique du latin aux humanités littéraires », in *Congo-Afrique*, n° 497 (Septembre 2015).

Webographie

- FONTAINE Régine, « Le problème du livre face au lecteur en Afrique. Quelques lignes d'action proposées », Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 1, 1976 [consulté le 04 mai 2015]. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1976-01-0011-002>
- LE MAUX Benoît, « Le choix de l'échantillon. Statistiques, logiciels et enquête. Produire et préparer les variables » Consulté en ligne sur www.ebanque-pdf.com/fr_statistiques-et-echantillonnage.html.
- MARCHESIN Bill, *101 idées pour une année aux possibilités infinies*, Bill Marchesin, 2015, 37^{ème} idée. Consulté en ligne sur www.billmarchesin.com le 28 avril 2015.

Economie et gestion

Le recrutement pour la formation des militaires comme réponse aux questions récurrentes d'insécurité en RDC

Abbé Jean Bosco HAVUMA, Master en GRH,
Assistant à l'UCS-Goma.
Courriel : havumajeanbosco@gmail.com

Résumé

Le recrutement régulier de même que la formation rigoureuse des éléments des Forces Armées constituent, pour une Nation, la garantie permanente de la sécurité. Dans cet article, notre recherche vise à susciter de l'engouement des jeunes congolaises et congolais à s'enrôler dans les Forces Armées. C'est aussi une exhortation aux parents à offrir les meilleurs de leur progéniture au service du peuple via l'Armée. La Nation congolaise est un patrimoine commun, il appartient à chacun des congolais d'y apporter sa pierre pour un relèvement définitif sur tous les plans. Pourtant rien ne peut se faire sans garantie suffisante de sécurité. Cependant malgré l'avancée de la technologie, la sécurité ne se fait d'abord qu'avec des hommes commis à cet office. Sans troupe, il est impossible de sécuriser une nation. Sans officier, il n'est pas possible d'organiser la troupe.

0. Introduction

Il fait déjà vingt-cinq ans⁴⁶, jour pour jour, depuis que la République Démocratique du Congo est entrée dans un cycle de violences qui l'a plongée dans un chaos indescriptible. Les corollaires de cette situation font de la Nation congolaise un vaste champ de bataille qui ne fait qu'engloutir les efforts de relèvement de ce pays à mal de résilience. Du coup l'on se demande si le tissu de défense de l'Etat serait déjà décousu ou tout simplement s'est désagrégé.

⁴⁶ Si l'on considère les années 1990 comme début des hostilités dans le Masisi au Nord-Kivu

Tout compte fait, les Forces Armées existent et ne cessent de se déployer sur tous les fronts. Le bilan de ceux qui sont tombés sur le champ d'honneur ne faisant que s'alourdir, l'autorité de tutelle lance des appels au recrutement mais les jeunes congolais ne semblent guère intéressés au métier des armes prétextant que ceux qui s'y sont engagés avant n'y ont tiré aucun profit. Ils avancent que ceux qui servent sous le drapeau sont pour les uns impayés et pour d'autres sous-payés. Par conséquent, ils trouvent inutile de s'engager. Certains adultes, voire des scientifiques, leur servent des arguments pour asseoir ce point de vue. Mais doit-on clouer la Nation au pilori des intérêts financiers ? N'est-il pas contradictoire, mieux, irresponsable de toujours crier du haut de toits l'incapacité du gouvernement à sécuriser son peuple et en même temps refuser de s'enrôler dans l'Armée ou obstruer les quelques jeunes qui le désireraient ?

C'est à cette problématique que nous voulons consacrer cette étude afin de montrer aux compatriotes que la RD Congo est un patrimoine commun à tous les Congolais. C'est notre part d'héritage que tous, nous sommes appelés à sauvegarder et à défendre pour nous-mêmes et pour des générations futures. La meilleure voie pour y parvenir est d'embrasser le service militaire et ce malgré le traitement salarial encore insuffisant comme le prétendent les éteignoirs aux visées inavouées.

Nous y parviendrons à quatre temps. D'abord nous apporterons un éclairci sur le mobile qui a présidé au choix de ce sujet, ensuite nous éluciderons la question du recrutement des éléments des Forces Armées, puis nous prendrons en considération les dimensions Formation de base et la professionnalisation des Eléments des Forces Armées. Enfin nous présenterons notre conclusion en démontrant qu'il faut recruter malgré tout et même contre tous.

I. Le recrutement correct des éléments des Forces Armées

1.1. Qu'est-ce que le recrutement en gestion des ressources humaines ?

De par le Code du travail⁴⁷, le recrutement est « toute opération effectuée dans le but de s'assurer ou de procurer à autrui la main d'œuvre de personne n'offrant pas spontanément leurs services ». C'est la démarche qui vise à procurer à une entreprise des nouvelles unités de main d'œuvre⁴⁸. Pour Olivier MEIER, « Le recrutement est l'ensemble des politiques mises en œuvre pour trouver un candidat correspondant aux besoins d'une organisation dans un poste ou une fonction donnée »⁴⁹. Partant, il est ce processus, c'est-à-dire succession de plusieurs étapes, par lequel *le manager s'assure d'avoir un personnel adéquat* en nombre et en qualification. Par ailleurs, avance Jean Marie PERRETTI, le recrutement consiste à engager le personnel ou l'attirer dans une société ou dans une organisation⁵⁰. Pour tout dire, *le recrutement est l'opération qui consiste à pourvoir les postes vacants moyennant l'embauche des personnes détenant des compétences et de la moralité éprouvée*. Ce qui oblige une bonne et rigoureuse sélection à la base, surtout pour une organisation aussi singulière que les Forces Armées.

⁴⁷ Art 7, point « f » de la Loi N°015/2002 du 16 Octobre 2002 portant Code du travail, in *Journal officiel*, Numéro spécial, 25 Octobre 2002.

⁴⁸ Cf. B. MARTORY & D. CROZET, *Gestion de ressources humaines*, Paris Fernand Nathan, 1984, p. 36.

⁴⁹ Olivier MEIER, *Dico du manager. 500 clés pour comprendre et agir. Concepts, théories et pratiques*, Paris, Dunod, 2009, p.175.

⁵⁰ J-M. PERRETTI, *Ressources Humaines et Gestion du Personnel*, Paris, Dunod, 2002, p.227.

1.2. La procédure de recrutement des éléments des Forces Armées

Tant le métier des armes est particulier, tant il obéit à une procédure de recrutement tout à fait différente de celles des autres entreprises et/ou organisations. En effet, pendant que dans les autres services, le recrutement commence par la lettre de demande d'emploi, lettre de motivation, pour le service militaire, la démarche est toute autre. Plus concrètement, lorsque le besoin en personnel militaire se fait sentir, l'autorité compétente lance un recrutement sur le plan national. C'est le point de départ pour tout candidat qui désire embrasser la carrière militaire.

Tout recrutement au sein de l'Armée poursuit un but précis. Ce qui implique l'application des textes légaux, normes, critères et processus régissant ce secteur. La Constitution de la RDC est claire en son article 189 lorsqu'elle affirme que « Les effectifs à tous les niveaux, les fonctions de commandement en tout temps et en toute circonstance, doivent tenir compte des critères objectifs liés à la fois à l'aptitude physique, à une instruction suffisante, à une moralité éprouvée ainsi qu'à une représentation équitable des provinces »⁵¹.

Au regard de ces textes, la loi portant statut du militaire de la République démocratique du Congo prévoit que le recrutement des officiers et des sous-officiers « doit avoir pour objet de pourvoir à la vacance d'un emploi budgétairement prévu et repris au catalogue des emplois des Forces Armées »⁵². Par voie des conséquences, l'on retiendra que le recrutement des militaires ne se fait jamais par hasard, moins encore de n'importe quelle manière et surtout pas n'importe quand. Il se

⁵¹ Article 189 de la *Constitution de la République Démocratique du Congo*, in *Journal Officiel*, 47^{ème} année, Numéro spécial, 18 Février 2006.

⁵² Article 25 de la *Loi N° 13/005 DU 15 JANVIER 2013 portant Statut du militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo*, in *Journal officiel*, 2013.

fait sur concours portant sur les épreuves physiques, psycho-techniques et aptitudes militaires dont les modalités sont déterminées par l'arrêté du ministre ayant dans ses attributions la défense nationale, sur toute l'étendue du territoire national. Il tient compte de la participation équitable de toutes les provinces et de la dimension genre. Il peut néanmoins se faire sur titre lorsque le nombre des candidats ne dépasse pas le nombre des postes à pourvoir. Cette loi prévoit par ailleurs en son article 28 que : « Nul ne peut être recruté dans le cadre des officiers et des sous-officiers s'il a appartenu à une armée étrangère ou s'il a acquis une nationalité étrangère »⁵³.

En effet, tout recrutement doit être budgétisé, se conformer au catalogue des emplois et tenir compte aussi bien des données démographiques que de l'équilibre géographique, au regard de l'ensemble du territoire national. En ce qui est des conditions de recrutement, elles sont établies en conformité avec la loi. Ainsi, pour le recrutement « direct » c'est-à-dire qui se fait parmi la population civile, on distingue :

a) ***Les candidats Officiers qui seront recrutés pour être formés à l'Académie Militaire.*** Ils obéiront au critérium ci-dessous⁵⁴:

- Etre de nationalité congolaise ;
- Détenir au moins un diplôme d'Etat ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 25 ans au plus, au jour du concours ;
- N'avoir pas d'antécédents judiciaires;
- Etre célibataire et sans enfant au moment du recrutement

⁵³ *Ibid.*, Article 28, p.9.

⁵⁴ Cf. Articles 27-43 de la *Loi portant Statut du militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo*, *op.cit.* fixant les conditions de recrutement des militaires des FARDC à tous les niveaux.

- Satisfaire aux Tests d'Aptitudes Physiques Générales (TAPG), Tests médicaux et les Tests psychotechniques.

b) *Le recrutement des spécialistes* : il est organisé pour les candidats universitaires détenteurs des diplômes d'enseignement supérieur. Ceux-ci sont recrutés directement par les FARDC suivant les besoins. Ils devront remplir les conditions de recrutement suivantes :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé de 23 ans au moins et de 30 ans au plus, au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- N'avoir pas d'antécédent judiciaire;
- Etre célibataire et sans enfant
- Réussir aux tests de sélection: Tests médicaux, TAPG et Tests psychotechniques.

c) *Le recrutement sur titre* : il concerne uniquement les candidats diplômés de l'enseignement supérieur (graduat ou licence). Ils sont recrutés aux conditions suivantes :

- être âgé de 22 ans au moins et de 28 ans, au plus, au jour du concours ;
- être célibataire et sans enfant.
- Réussir aux tests de sélection et au concours d'admission.

d) *Les Candidats Sous-officiers de leur part sont recrutés pour l'Ecole de formation des Sous-officiers.* Les conditions suivantes seront remplies au préalable:

- Etre volontaire ;
- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 25 ans au plus, au 1^{er} janvier de l'année de recrutement ;
- Avoir un niveau d'instruction de minimum 4 ans post primaire ;
- Etre célibataire sans enfant ;
- Réussir aux tests de sélection.

e) Quant aux candidats troupe, les conditions de recrutement sont ainsi définies:

- Etre volontaire ;
- Etre de nationalité congolaise ;
- Détenir au moins un certificat de 6^{ème} année primaire ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 23 ans au plus, au jour de la sélection ;
- N'avoir pas d'antécédent judiciaire;
- Etre célibataire et sans enfant ;
- Réussir aux tests de sélection: Tests médicaux, TAPG et Tests psychotechniques.

1.3. L'impérativité du recrutement des éléments des forces armées

Considérant la complexité du recrutement dans les Forces Armées, il s'agit d'une activité qui ne peut se réaliser plusieurs fois par an. Cependant la coutume en RD Congo veut qu'elle s'effectue une fois l'an. Curieusement, beaucoup n'y mettent pas assez d'importance. Depuis 2012 le Ministre de la Défense Nationale et des anciens combattants lance chaque année des appels à candidature. Au niveau local, le commandement de la Région militaire répercute le message comme il se doit, mais il se fait qu'au Nord Kivu, le quota réservé à la Province n'est jamais atteint. Aux cotés de ceux qui avancent des opinions pour ne pas répondre favorablement à l'appel patriotique pour la Nation, nous proposons un argumentaire à cinq facettes, indicateur de maturité d'un peuple. Il s'agit notamment de :

a) Renforcer les capacités de défense de la RDC : si à l'indépendance le Congo ne comptait qu'un peu moins de 30000 hommes répartis en 14 Bataillons d'infanterie, 7 Bataillons de garde, 7 Bataillons de parachutistes, 1 Bataillon d'infanterie mé-

canisée et 1 Régiment de véhicules blindés, le pays n'avait qu'une population estimée à environ 12 000 000 habitants⁵⁵. Cinquante-cinq ans plus tard, la nation congolaise a connu une explosion démographique très importante. La population serait estimée entre 70 000 000 et 100 000 000 d'habitants, soit près de six fois plus que sa démographie lors de son accession à l'indépendance. Les effectifs militaires sont-ils proportionnels à cette croissance ? Une étude ethnologique ne manquera pas de constater des incursions des groupes armés à plusieurs origines. Ils sont soit en gestation, soit en action dans tout le pays, alors que la loi fondamentale de 2006 interdit toute organisation de formations militaires ou des milices privées⁵⁶. Ainsi le fait que le pays est secoué de tous côtés est un signe d'insuffisance criante au sein des Forces Armées de la République Démocratique du Congo. L'abandonner aux seuls volontaires actuellement sous le drapeau devrait renvoyer chaque congolais à accepter les conséquences des occupations illégales et illégitimes : tueries, vols, viols, pillage des ressources naturelles et forestières, enlèvements et peut être plus tard, la déportation. L'Armée est la colonne vertébrale de toute nation. Une fois fragile, la nation perd son équilibre.

b) Recompléter les effectifs : nul n'ignore que la RD Congo a - et continue - à traverser la période la plus dure de son histoire. Elle est caractérisée par des affrontements, tantôt contre des forces négatives d'origine interne tantôt contre des armées venues des pays étrangers. Ce qui n'a pas manqué de plonger les FARDC voire tout le pays dans une situation on ne peut plus inextricable. Pour cause, beaucoup de pertes en hommes : des vaillants combattants sont tombés en grand nombre sur le champ de l'honneur pour que le reste de la population retrouve la sécu-

⁵⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_ind%C3%A9pendant_du_Congo. Consulté le 2 Décembre 2015 à 11 :23

⁵⁶ Article 190 de la *Constitution de la République Démocratique du Congo*.

rité. Continuer ainsi à perdre sans recruter des nouveaux éléments, l'on finira à vivre dans un pays sans défense du tout. Aux congolais de faire le choix : vivre dans un pays sans défense de peur d'aller mourir au front sans récompense ou se prédisposer à défendre la Nation et d'en cueillir les bénéfices plus tard. Le service militaire est un service au peuple et non une affaire d'argent, ou un business.

c) Remplacer les milliers des blessés de guerre : les éléments des FARDC ne sont pas inamovibles. Ils avancent au front tout en sachant qu'ils sont vulnérables. Pourtant ils s'y lancent pour le bien de leur pays, cet héritage communautaire. Certes, ils souffrent dans leurs corps lorsqu'ils sont blessés. Ils sont cependant consolés et réconfortés lorsqu'ils voient leurs pairs avancer sans coup férir. Par ailleurs, leur consolation sera d'autant plus grande lorsqu'ils verront leurs armes récupérées par les cadets qui viennent prendre leurs places dans les rangs pour poursuivre la même mission de défendre l'intégrité du territoire, de protéger la population congolaise ainsi que ses biens.

d) Préparer la relève : le cycle de la vie des humains est tel que quiconque est né un jour est appelé à grandir, à vieillir et plus tard à mourir. Outre les décès et les blessures dus aux guerres à répétition dans notre pays, les hostilités ont eu aussi entre autres effets, l'interruption du cycle normal de gestion des ressources humaines militaires. Ainsi, depuis 1995 jusqu'à 2011, les FARDC n'ont plus recruté et donc n'ont plus formé des militaires dans leurs centres. Ce qui porte pour conséquence qu'à l'heure actuelle, il n'y a plus beaucoup de techniciens des domaines proprement militaires qui soient âgés de moins de 45 ans. Pour la plupart, ils ont 55 ans et au delà. Bref, des pièces disposées à la retraite. Une enquête que nous avons réalisée sur cette question de Janvier 2012 à Décembre 2013 dans la Garnison militaire de Goma révèle les données suivantes :

Tableau n° 1 : Répartition selon l'âge des enquêtés

OPINION : Quel âge avez-vous ?	FREQUENCE	%
De 18 a 25 ans	7	1,96078431372549
De 26 a 35 ans	77	21,56862745098039
De 36 a 45 ans	91	25,49019607843137
De 46 a 55 ans	91	25,49019607843137
De 56 et plus	91	25,49019607843137
TOTAL	357	100

Source : Résultats d'enquêtes sur terrain

Tableau n° 2: Répartition selon l'ancienneté dans l'Armée

OPINION : Combien de temps avez-vous déjà passé dans l'Armée ?	FREQUENCE	%
De 0 a 5 ans	63	17,64705882352941
De 6 a 15 ans	56	15,68627450980392
De 16 a 25 ans	70	19,6078431372549
De 26 a 35 ans	56	15,68627450980392
De 36 à 45 ans	112	31,37254901960784
De 46 à 55ans	0	0
De 56 a plus	0	0
TOTAL	357	100

Source : Résultats d'enquêtes sur terrain

De la lecture attentive du premier tableau, il ressort qu'en faisant la simple sommation des résultats des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} lignes, nous remarquons que plus de 75% des éléments de la 8^{ème} Région Militaire⁵⁷ sont entre 36 et au delà de 56 ans. Par

⁵⁷ Actuellement 34^{ème} Région Militaire

ailleurs, le deuxième tableau indique aux 3^e, 4^e et 5^e lignes des proportions importantes de 19, 15 et 31% dont la sommation donnerait près de 65% d'enquêtés ayant réalisé entre 16 et 45 ans de service alors que la loi prévoit 22ans pouvant être prolongés de 1 à 4 ans⁵⁸. Ce pourcentage élevé bien que limité dans son champ de recherche indique que la majorité des Militaires ont vieilli. Certains ont même dépassé largement l'âge de la retraite. Si des jeunes n'embrassent pas le service militaire, quelques temps suffiront pour emporter le dispositif en place de nos jours et laisseront la RD Congo sans défense du tout.

e) Constituer une réserve en hommes de troupes : Gérer c'est, entre autres, prévoir. Les événements malheureux bien que l'on semble s'y habituer n'avertissent pas. Ils surviennent quand rien ne présage le pire, parfois sans aucun signe indicateur. Pour autant que sur pieds de guerre les troupes requièrent une gestion délicate, une réserve de troupes en cantonnement est une garantie rassurante du commandement. En cas de besoin il peut donc y recourir pour reposer une unité opérationnelle à perte d'énergie. Ainsi plusieurs unités peuvent se relever sur une même position et maintenir la pression pendant plusieurs heures sans se lasser. Ce qui élargit la marge des possibilités de victoire sans beaucoup de pertes.

2. La formation des éléments des Forces Armées

2.1. La signification profonde de la formation

Du latin *formatio*, *formare*, la formation est une période d'éducation durant laquelle le stagiaire acquiert des connaissances et des compétences. Ainsi se comprendrait-il comme étant l'action de former, d'organiser, d'instituer. Le langage heideggérien le traduit par " "Bildung" " qui signifie à la fois figura-

⁵⁸ Articles 184-189 de la *Loi portant Statut du militaire des Forces Armées*.

tion (bild : image) et éducation. En effet Pour Heidegger, *Bildung* a un double sens. D'abord, c'est un acte formateur qui imprime à la chose un caractère suivant lequel elle se développe. Ensuite si cette formation "informe", imprime un caractère, c'est parce qu'en même temps elle conforme la chose à une vue déterminante, qui pour cette raison est appelée modèle. Enfin, la *Bildung* est un travail sur soi, une culture de ses talents pour son perfectionnement propre. Elle vise à faire de l'individualité une totalité harmonieuse la plus riche possible, totalité qui reste liée pour chacun à son style singulier, à son originalité⁵⁹.

Dans son sens large, le mot *formation* désigne un *ensemble d'activités qui tendent à la valorisation du personnel*, qu'il ait la promotion ou non. Le domaine de la formation comprend ainsi l'éducation en générale, l'enseignement, la formation pratique, le stage de perfectionnement... Cependant au sens strict, l'on parle de *formation* lorsque une activité est organisée et exécutée dans le *but de préparer un candidat à un poste* bien déterminé en le soumettant à l'acquisition des nouvelles connaissances, nécessaires pour le poste auquel il est préposé. Il existe deux sortes de formation, notamment : la formation de base et la formation professionnelle.

2.2. La formation de base

C'est celle qui comprend tout ce que le candidat a acquis comme éducation et instruction en rapport au poste qu'il sollicite. Par exemple, un candidat enseignant de l'école primaire. A l'affichage d'une offre d'emploi au poste d'enseignant de l'école primaire, tout le monde peut postuler. Mais lors de la présélection des candidatures en vue du test, le gestionnaire des Ressources Humaines ne retiendra que les candidatures dont le Curriculum Vitae (CV) mentionne que le requérant a fait l'école primaire au grand complet et les humanités pédagogiques, dans

⁵⁹ Michel FABRE, *Penser la formation*, Paris, PUF, 1994, p. 135.

l'option de Psychopédagogie. Le dossier devra pour ce faire présenter la photocopie du diplôme sanctionnant ces études. Notons que ce type de formation est très nécessaire car même si plus tard le candidat sera porté à perfection, il devra d'abord avoir une formation de base solide.

Dans le domaine militaire, la formation de base est la transformation à donner au personnel afin de le qualifier et de le rendre utile dans les Forces Armées. En effet *personne*, propose la loi portant statut du militaire des FARDC : « *ne peut devenir officier ou sous-officier s'il ne justifie d'une formation générale et militaire adéquate* »⁶⁰. Ainsi, il y a des conditions à chaque niveau de Formation avec pour objectif de rendre efficace l'outil de défense par le recours aux hommes qualifiés.

Pour ce faire, l'admission des officiers s'effectuera au grade de sous-lieutenant ou enseigne de vaisseau de deuxième classe(FN) aux conditions suivantes :

- Avoir terminé avec succès la formation d'officier dans une académie militaire nationale ou étrangère reconnue par le Gouvernement ;
- Il en est de même pour les candidats détenteurs d'un titre académique de niveau supérieur ou de niveau universitaire reconnu par le Gouvernement, les candidats doivent avoir suivi avec succès la formation d'officier, d'une durée d'au moins neuf mois, assurée par une académie militaire ;
- Des dispositions particulières sont prévues pour des spécialités comme les médecins, les chirurgiens dentistes, les pharmaciens, les aumôniers, les magistrats...

Quant aux sous-officiers, l'admission s'effectue au grade de sergent ou de Quartier-maître (FN) à condition d' :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre porteur d'un diplôme d'Etat au moins ;

⁶⁰ Article 44 de la *Loi portant Statut du militaire des Forces Armées*.

-Avoir satisfait aux épreuves imposées par le ministère de la Défense nationale à l'issue du cycle de cours suivis dans une école de formation de sergent ou de quartier-maître.

A la fin de sa formation de base, l'admission de l'officier et du sous-officier au service militaire ne peut être effective qu'à partir du jour de sa prestation de serment, faute de quoi rien ne l'engage à servir sous le drapeau⁶¹. De toute évidence, le candidat qui n'aura pas satisfait aux épreuves organisées sera rendu à la vie civile comme l'indique la loi⁶² étant donné que pour le service militaire, la seule volonté ne suffit pas. Il faut y joindre les aptitudes que seules les épreuves peuvent confirmer.

2.3. La professionnalisation des Forces Armées

La formation professionnelle est plutôt un perfectionnement du personnel. Elle vise l'obtention des nouvelles connaissances, des nouvelles aptitudes à acquérir. Cette formation est organisée et prise en charge par l'entreprise au profit de ses agents dans le but de les spécialiser à leurs tâches. Les motifs poussant le chef d'entreprise à organiser une formation sont divers. L'on cite entre autres :

- Le désir d'améliorer la propriété en valorisant le capital humain ;
- La volonté de faire évoluer le personnel ;
- La volonté d'introduire de nouvelles méthodes dans l'entreprise ;

⁶¹ Texte de serment du militaire à la fin de sa formation pour embrasser le métier des armes : « *Moi.....(Nom, Grade et Matricule) devant la Nation et devant le Président de la République, commandant suprême des forces armées, je jure fidélité à la République Démocratique du Congo, obéissance à la constitution et aux lois de la République, de défendre la patrie avec honneur, dignité et discipline jusqu'au sacrifice suprême* ».

Article 59 de la *Loi portant statut...*

⁶²Article 47, *op.cit.*

- La possibilité d'offrir à chacun des occasions d'améliorer sa culture (l'élargissement) l'enrichissement des tâches ou enrichissement des postes.

Comme préalable à examiner par l'entreprise voulant organiser une formation, il faudra considérer la situation actuelle, ainsi que les projets à court et à moyen terme. Il faut également considérer l'opportunité comme un préalable majeur tout en se basant sur la conjoncture économique, nationale et internationale, de la profession et de la région. La formation professionnelle continue est un champ d'étude particulièrement vaste et riche.

L'essentiel des efforts dans ce domaine a longtemps pris la forme de *la formation sur le tas*, système dans lequel c'est au contremaître ou aux autres ouvriers qu'il incombe de former l'ouvrier, au sein même de l'atelier, à la bonne tenue du poste⁶³. Cela ne signifie certes pas qu'il n'y ait pas de besoins. Bien au contraire, dès le XIX^e siècle, le manque d'ouvriers qualifiés se fait cruellement sentir⁶⁴, ce qui ne permet plus qu'il y en ait parmi eux, ceux qui soient en mesure de former les autres.

De ce fait, l'Etat devra s'impliquer de façon croissante et active dans la formation professionnelle dans tous les domaines. Surtout considérant qu'elle coûte sur le plan financier, elle ne fait pas figure pour la plupart d'entreprises. L'Etat doit les y contraindre jusqu'à créer de la concurrence avec d'autres organisations dispensatrices de formation, générale ou professionnelle. La Formation professionnelle connaît aujourd'hui un paradoxe. Reconnue dans les entreprises parce qu'érigée au rang

⁶³ J. FOMBONNE, « Pour un historique de la fonction Personnel », in WEISS, D. et alii, *La Fonction ressources humaines*, Paris, Les Editions d'Organisation, 1988, p.68, cité par Loïc CADIN, Francis GUERIN, Frédérique PIGEYRE, *Gestion des ressources humaines. Pratique et éléments de théorie*, 2^e édition, Paris, Dunod, 2007, p. 372

⁶⁴ Claude DUBAR, *La Formation professionnelle continue*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000 (4^e éd.), p.12 cité par Loïc CADIN, Francis GUERIN, Frédérique PIGEYRE, *Ibid.*, p. 372.

de véritable pratique gestionnaire, elle est aussi de ce fait, en passe d'être réduite à cette seule dimension. Ce qui n'est pas sans déclencher quelques effets pervers dans sa mise en œuvre et dans le regard porté sur elle.

Ainsi pour passer à la formation professionnelle, le service des Ressources Humaines doit faire un état évaluant les besoins de l'entreprise en matière de formation. Certes, les études universitaires sont insuffisantes et doivent être complétées par le monde ouvrier. Pour ce faire, Plusieurs possibilités sont offertes pour l'organisation :

- a) **Procéder à une organisation interne de la formation** : c'est-à-dire créer un centre dans l'entreprise où les agents seront formés ;
- b) **Faire appel à des organismes** : C'est faire en sorte que lorsqu'une entreprise veut soumettre un certain nombre de ses agents à la formation, l'entreprise fait recours à une organisation spécialisée dans la matière dont elle a besoin ;
- c) **Stage d'information** : Il consiste en des visites, des voyages ou missions au sein de différents services ;
- d) **Stage ou production ou de vacance** : Ce type concerne des candidats pour lesquels l'entreprise désire soit accroître la production, soit encore renforcer en capacités en vue de le préparer à des prochaines fonctions. C'est ici le lieu de parler du recyclage i.e. cette formation/stage qui vise une adaptation/réadaptation face aux évolutions technologiques et scientifiques de l'environnement du travail ;
- e) **Stage d'essai ou stage de probation** : Il relève d'un contrat d'essai caractérisé par le fait qu'on peut y mettre fin sans préavis, tant du côté du salarié que du côté du patron.

Sur le plan militaire, il arrive que l'Armée spécialise certains Militaires dans les cours civils. Sinon, on recourt aux Ecoles Militaires qui donnent différents brevets (IV, III, II, I etc.). D'où, l'importance de rendre compétitives et meilleures les écoles militaires de la RDC afin d'obtenir des bons animateurs des unités des FARDC dans une visée de la formation permanente. Cela est de la compétence du ministre ayant la Défense Nationale dans ses attributions. C'est à lui qu'il revient de fixer les modalités de cette formation continue aussi bien dans les écoles militaires nationales, dans les institutions civiles nationales que dans les académies militaires ou civiles étrangères.

2.4. L'obligation d'une formation complète et rigoureuse

Plus précisément, il importe que la formation soit reconnue comme constituant une pratique de gestion comme les autres. De même que la Gestion des Ressources Humaines ne s'est imposée dans les organisations qu'à partir du moment où elle a pu être considérée comme facteur significatif de la productivité et de la performance, la formation ne se fera une place à côté des autres disciplines de gestion –aidée en cela par l'émergence de la fonction Ressources Humaines- que dès lors que la preuve sera faite de ses complicités étroites avec les idées de productivité, de qualité, de rentabilité et de compétitivité, de ses liens avec la stratégie de l'entreprise. C'est à cela que les gestionnaires des Ressources Humaines font face depuis les années 1980 lorsque les auteurs transmutent la Formation Professionnelle Continue (FPC) à l'expression « formation-investissement » ou encore « investissement formation » selon les écoles.

Bien évidemment jusque-là, ce ne sont pas toutes les entreprises qui sont convaincues de l'intérêt qu'il y a à faire de la formation. Pourtant, quelles que soient ses limites, la forma-

tion-investissement est un mythe utile⁶⁵ car en elle-même, elle est gratifiante pour la pratique qu'elle désigne et pour ceux qui la mettent en œuvre ou la financent. Dans ce cas précis, la formation cesse d'être une dépense faite à fonds perdus, aux retombées exclusivement sociales, dépourvue de toute visée anticipatrice et de tout lien avec les priorités économiques et stratégiques de l'entreprise, sans technicité particulière, car de par sa définition, elle est un moyen et non une fin en soi⁶⁶.

Par voie de conséquence, vu le contexte actuel de la réforme qui vise la refondation des FARDC, l'école supérieure d'Administration militaire est ouverte à tout officier qui en fait la demande au chef d'Etat-Major Général par la voie hiérarchique et satisfait à l'épreuve organisée à cet effet. L'âge requis limité à 40 ans au maximum devait être revu et ainsi rendre cette étape obligatoire pour tout officier qui n'y a pas participé volontairement. Cela permettrait une certaine remise à niveau de pas mal d'officiers incorporés sur fond de mixage, brassage, intégration... A la fin, la formation à l'école supérieure dans ce cadre serait dans un premier temps multidimensionnelle et multisectorielle. Elle ne serait plus sanctionnée par le seul brevet d'administration militaire mais pour un premier temps de différents brevets selon l'orientation, le niveau et les aptitudes de chacun.

En ce qui concerne les sous-officiers, ces derniers suivent une formation continue dans la même spécialité en quatre phases à savoir :

-La formation à l'Ecole des sous-officiers ;

⁶⁵ Expression empruntée à P.CASPAR, A.MEIGNANT, « L'investissement formation : un mythe utile », Education Permanente, n°95, Octobre 1988, pp.11-20. Cité par Loïc CADIN, Francis GUERIN, Frédérique PIGEYRE, *Ibid.*, p. 397.

⁶⁶ Loïc CADIN, Francis GUERIN, Frédérique PIGEYRE, *Ibid.*, p. 398. Nous recommandons les étudiants à lire et à exploiter à fond ce manuel, surtout les pages 368-433, pour une meilleure et complète saisie de cet outil majeur de GRH qu'est la Formation.

- La formation au Brevet III ;
- La formation au Brevet II ;
- La formation au Brevet I ou brevet de Maitrise.

Ne sera admis au Brevet III que le candidat recruté parmi les finalistes de l'Ecole des sous-officiers. Il devra être bien noté et proposé par ses chefs hiérarchiques. Il est recommandé que le candidat à ce niveau ait fait au moins quatre ans d'études post-primaires. Pour le Brevet II, la formation est ouverte à tout sous-officier de deuxième classe ayant accompli deux ans dans le grade, porteur d'un Brevet III dans la spécialité considérée et noté favorablement par le commandant d'unité. Il en est de même pour la formation au Brevet I ou de maitrise. Elle est ouverte au profit de tout sous-officier de première classe ayant accompli deux ans d'ancienneté dans le grade et porteur d'un Brevet II dans la spécialité considérée et favorablement noté, puis proposé par le commandant d'unité.

3. Conclusion : le Recrutement et la formation des éléments des Forces Armées, exigences premières de résilience

Le recrutement est l'étape fondamentale dans toute administration au sein d'une entreprise ou d'une organisation. Rater ce rendez-vous implique automatiquement le lancement d'un personnel inefficace, ce qui prédispose cette organisation à une faillite précoce. Or il se fait que l'armée est la colonne vertébrale d'une nation. Pour la protéger et la défendre correctement, il s'impose plusieurs impératifs dont un bon recrutement et une bonne formation.

Un bon recrutement devra se référer au profil élaboré afin de s'en tenir aux critères d'évaluation prédéfinis par l'Etat congolais. Le manager devra dès cette étape être à mesure d'éliminer les candidatures peu prometteuses et de ne retenir que les meilleurs candidats potentiels. La gestion et le contrôle des éléments du corps d'armée nécessitent une attention particulière

en cette heure de l'histoire de la RDC. Certes, *on naît guerrier par nature mais nul ne naît soldat*. On le devient, et ce après une rigoureuse formation ayant pour objectif de rendre efficace l'outil de défense par le recours aux hommes qualifiés. Notons par ailleurs qu'il y a des conditions à chaque niveau de Formation. C'est à l'issue de celle-ci que les recrues militaires «jouissent des certains privilèges ou sont revêtus des titres qui les distinguent d'autres citoyens »⁶⁷.

Pour un pays en récession comme la RD Congo, tout relèvement ne peut être possible que si et seulement si les conditions sécuritaires sont améliorées, mieux, assainies. Sans sécurité, pas d'agriculture, sans sécurité, pas il n'y a pas de commerce, sans sécurité il n'y a pas d'investissement possible, sans sécurité toute activité économique patine. Ainsi pour permettre à la Nation de se relancer sur le plan économique, il faut lui permettre de redorer son appareil sécuritaire notamment son armée, d'abord par une bonne sélection et formation de ses éléments. Ce qui n'est possible que si et seulement si les congolais lui offrent les meilleurs des leurs filles et fils aussi bien en quantité qu'en qualité. La restauration et le maintien de la sécurité étant des maitre-mots de l'armée, toute action en vue de la résilience de la Nation congolaise devra intégrer prioritairement le renforcement du tissu de la défense par le recrutement et la formation rigoureux des éléments des Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

⁶⁷ Dieudonné IBANDA KATENDA, *Déontologie de l'officier*, Edition révisée, Likasi, Edition des Imprimeries du Collège Tutazamie, 2006, p.16.

Bibliographie

1. Dictionnaire

- MEIER O., *Dico du manager. 500 clés pour comprendre et agir. Concepts, théories et pratiques*, Paris, Dunod, 2009.

2. Ouvrages

- CADIN L., GUERIN F., PIGEYRE F., *Gestion des ressources humaines. Pratique et éléments de théorie*, 2^e édition, Paris, Dunod, 2007.

- DUBAR C., *La Formation professionnelle continue*, 4^e éd., coll. « Repères », Paris, La Découverte, 2000.

- DUPRAY A. et PARAPONARIS C., *Stratégies de recrutement et gestion de l'incertitude Une typologie des pratiques en France*, Marseille, Céreq, 2009.

- FABRE M., *Penser la formation*, Paris, PUF, 1994.

- FOMBONNE J., « Pour un historique de la fonction Personnel », in WEISS D. et alii, *La Fonction ressources humaines*, Paris, Les Editions d'Organisation, 1988.

- IBANDA KATENDA D., *Déontologie de l'officier*, Edition révisée. Likasi, Edition des Imprimeries du Collège Tutazamie, 2006.

- MARTORY B. & CROZET D., *Gestion de ressources humaines*, Paris Fernand Nathan, 1984.

- P. CASPAR et A. MEIGNANT, « L'investissement formation : un mythe utile », in *Education Permanente*, n°95, Octobre 1988, pp.11-20.

- PERRETTI J.M., *Ressources Humaines et Gestion du Personnel*, Paris, Dunod, 2002.

3. Textes officiels

- CABINET DU CHEF DE L'ETAT (RDC), *Code du travail*, Kinshasa, in *Journal officiel*, 25 Octobre 2002.

- Idem, *Loi no 023/2002 du 18 novembre 2002 portant Code juridique militaire. Loi No 24/2002 du 18 novembre 2002 portant Code pénal militaire*, in *Journal officiel*, 44^{ème} année, Numéro spécial du 20 mars 2003, Kinshasa.

- Idem, *Constitution de la République Démocratique du Congo*, in *Journal officiel*, 47^{ème} année, Numéro spécial, Kinshasa, 2006.
- Idem, *Ordonnances portant organisation et fonctionnement des Forces Armées de la République démocratique du Congo*, Kinshasa, 2013.
- Idem, *Loi N° 13/005 DU 15 JANVIER 2013 portant Statut du militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, 2013.

4. Wébographie

- <http://www.congoforum.be/upldocs/DE%20LA%20FORCE%20PUBLIQUE%20AUX%20FARDC.PARITE%201.JJW.pdf> du 10 mars 2012 à 14 :23.
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/crise> congolaise, 13 juillet 2011 à 18 :41
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_militaire_de_la_R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo ‡Force publique_:1885-1960 du 13 juillet 2011 à 19 :05
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/crise> congolaise, 14septembre 2011 à 06 :48
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_militaire_de_la_R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo ‡Forces Arm.C3.A9es_Za.C3.AFroises : 1971-1997 du14 septembre 2011 à 19 :30
- <http://www.congoline> du 23 mars 2012 à 03 :28
- http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_ind%C3%A9pendant_du_Congo. Consulté le 2 Décembre 2015 à 11 :23

Gouvernance en micro-finance: Cas des Coopératives d'Épargne et de Crédit et Institutions de Micro-Finance de Goma

*Abbé Innocent MUKAMBILWA Babingwa, DEA en Socio-économie et planification du développement, Enseignant à l'UCS-Goma.
Courriel : innocentmukambilwa@gmail.com*

Introduction

C'est un fait en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud que la micro finance a fait ses preuves, à travers différentes approches, de sa capacité à fournir des services financiers aux marginalisés économiquement, mais ce n'est plus étranger le constat décrié selon lequel le défi actuel de la plupart des institutions de micro finance (IMF) est celui de l'institutionnalisation et de la pérennité: l'adaptation aux cadres juridiques existants, mais aussi une vision stratégique claire et une organisation transparente, efficace et acceptée par tous les acteurs directs⁶⁸.

En République Démocratique du Congo, le FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIERE, note que le secteur enregistre des avancées significatives au cours de ces dix dernières années, notamment une diversité d'acteurs (COOPEC, IMF, BANQUES) dont la quasi-totalité est actuellement engagée dans une tradition de financement à la fois des micros, petites et moyennes entreprises, mais malgré tout, la plupart d' institutions demeure peu rentables et fragiles, puisque , le secteur souffre de plusieurs maux institutionnels, une situation qui a conduit à la fermeture de nombreuses institutions (plus de 13 radiations entre

⁶⁸ C. LAPENU, « La gouvernance en micro finance : grille d'analyse et perspectives de recherche », in *Revue Tiers Monde*, tome XLIII, n°172, (octobre – décembre 2002), in www.cerise-microfinance.org

2011 et 2012), notamment dans le cadre du programme d'assainissement et de renforcement de la réglementation mené par la Banque Centrale du Congo⁶⁹.

A Goma dans le Nord Kivu, « *à part le non-remboursement des crédits, la crise dans certaines coopératives et IMF fut accentuée par le non respect des règles de la bonne gestion. Les crédits ont été distribués sans tenir suffisamment compte de l'exigence de la solidité des dossiers présentés...* »⁷⁰

Tant qu'il soit vrai que les préférences sentimentales des dirigeants ont parfois supplanté le respect des politiques et procédures en vigueur, un déficit de gouvernance d'entreprise est détecté, et en face duquel est requis la capacitation managériale à tous les niveaux. D'où les questions de recherche :

1. Comment adapter en fonction des objectifs, des acteurs et du contexte ou des facteurs, une gestion performante des institutions de micro finance ?
2. La gouvernance des institutions de micro finance et l'installation du cadre matériel et logistique influent-ils sur la performance ?
3. Le milieu de Goma est-il favorable aux institutions de micro finance?
4. Les coopératives et les IMF performantes sont-elles réellement celles dont les responsables comprennent et appliquent les normes de gouvernance ?

Il est plus question d'identifier les aspects de performance à renforcer au sein des structures sous examen conformément aux éléments de gouvernance qui définissent un cadre managérial sur lequel s'est attelé la collecte et l'analyse des données. L'on pense à l'avance que : la performance de la micro

⁶⁹ FPM/KINSHASA-RD CONGO, Rapport annuel 2013.

⁷⁰ POLE INSTITUTE, « Crise financière : Réduction dramatique des liquidités sur la place financière de Goma : triste fin d'année pour les petits épargnants », in *Fissures*, N° 009 (mars 2009), Goma.

finance dépendrait aussi bien de la gouvernance que du cadre matériel et logistique et que le milieu de Goma serait un atout pour l'essor des Coopec et IMF; considérant que les coopératives et les IMF performantes seraient celles dont les dirigeants comprennent et gèrent mieux au quotidien les composantes de gouvernance.

D'ores et déjà, il est vrai que *“L'objectif ultime des initiatives dans le domaine de la micro finance, faut-il le rappeler, est d'élargir l'accès aux services financiers afin que les populations démunies, les femmes en particulier, puissent financer des activités créatrices de revenus, augmenter leur pouvoir d'achat et améliorer leurs conditions de vie et, in fine, combattre la pauvreté”*⁷¹.

I. Micro finance et gouvernance économique

Pour M. GODQUIN, le terme **“miro finance”** est parfois utilisé de manière interchangeable avec celui de **“micro-crédit”** qui en est son produit et désigne l'offre de services financiers (crédit et épargne pour les services les plus fréquents mais également assurance et transfert de fonds parfois) aux populations. La micro finance désigne les dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant (microcrédits) à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises. Cette dernière s'est développée fortement sur ces vingt dernières années dans les pays en développement. Elle offre une alternative aux banques défaillantes ou absentes des zones rurales et considérée comme un des outils possibles de l'aide au développement en répondant efficacement et directe-

⁷¹ Muhammad YUNUS et A. JOLIS, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, éd. Jean – Claude Lattès, 1997.

ment aux besoins des pauvres pour soutenir leurs initiatives économiques⁷².

Pour POURSAT, «une définition de la micro finance couramment acceptée est la suivante: la micro finance est l'offre de services financiers viables à une clientèle pauvre (composée notamment de petits travailleurs indépendants, ou "micro entrepreneurs"), qui n'a pas accès au système bancaire formel. Ces services financiers sont le plus souvent le crédit et l'épargne, mais il peut s'agir aussi d'autres services spécialisés (assurance, crédit bail...). On appelle en général "**institution de micro finance**" (IMF) une organisation offrant des services de micro finance, qu'elle soit ou non une entité légalement reconnue»⁷³.

Pour ce qui est de la "**gouvernance**", celle-ci est « l'ensemble des mécanismes par lesquels les acteurs déterminent et poursuivent la stratégie globale de l'institution. Par stratégie, on désigne les choix les plus fondamentaux de l'organisation et leur cohérence générale. Il s'agit particulièrement des décisions importantes relatives à: la définition de la mission de l'institution(les clients qu'elle vise, les services proposés...); la recherche de sa pérennité (qui implique en particulier d'atteindre l'équilibre financier). Par acteurs, on désigne l'ensemble des individus et groupes d'individus ayant une influence sur les choix stratégiques de l'IMF (ses administrateurs, ses dirigeants, ses salariés, les représentants élus des clients dans les cas des mutuelles, les assistants techniques...). Par mécanismes, on désigne les façons dont les décisions stratégiques sont prises: qui a le pouvoir de décision? D'où provient l'information permettant de les prendre? Comment contrôler leurs mises en œuvre?»⁷⁴.

⁷² M. GODQUIN, «Microcrédit», in *Encyclopaedia Universalis* 2012.

⁷³ POURSAT, «Les concepts clés de la microfinance», in www.gret.org. E-mail: gret@gret.org

⁷⁴ S. BOYE, HAJDENBERG & POURSAT, *Le guide de la micro finance*, Paris, Groupe Eyrolles, 2006.

Au demeurant, l'effort ne veut pas évaluer différents ratios notamment sur la qualité du portefeuille, l'efficacité et la productivité, ni la rentabilité et la gestion du bilan, mais affirmer la pertinence des aspects de performance, notamment : la mission ou la raison d'être des institutions sous examen, la stratégie, la structure, les procédures, l'aspect ' ' personnel', le style de management, la culture, le plan d'action à long terme, les produits, les ressources, le contexte général qui comprend l'ensemble complexe des facteurs politiques, économiques, techniques, sociaux et culturels qui influencent l'organisation et le contexte spécifique ou les relations avec les acteurs qui ont à avoir directement avec l'organisation.

II. Profil de la micro finance à Goma

La Ville de Goma présente plusieurs caractéristiques parmi lesquelles il y a lieu de noter, sur le plan économique, sa position stratégique dans la partie Est de la RDC, sa dimension agro-pastorale et touristique. Elle a une réputation commerciale comme le reste de la Province avec un aéroport international lui permettant de vendre ses produits dans d'autres villes du pays. En avril 2005, la Province comptait 514699 habitants sur une superficie de 74, 34 Km². En 2011 la Ville de Goma abritait sur un espace de 66,45 Km², 692961 des Congolais et 813 des étrangers⁷⁵.

Pour la Banque Centrale du Congo, jusqu'en 2011, la Province du Nord Kivu a enregistré le plus grand nombre de structures financières de proximité en RDC soit, 28 % suivie de la Ville de Kinshasa, soit 23% dans l'ensemble pour 164 institutions à la fin de 2011. Cette situation s'explique par d'importantes activités économiques induites notamment par l'intensité des échanges commerciaux avec les pays voisins. La

⁷⁵ PROVINCE DU NORD-KIVU/RDC, Rapport annuel d'activités 2011

prolifération des institutions de micro finance a donc été de 2,2%, passant de 45 en 2010 à 46 une année plus tard, dont quarante-quatre institutions mutualistes (4,4%). Ce nombre aurait pu être important n'eussent été la liquidation de trois institutions non mutualistes (MAENDELEO, SOMIFI REJEDE, BARAKA PRECE, CERP GALA LETU) et la liquidation volontaire d'une IMF(SODEC)

Sur le plan géographique, jusqu'à la fin de 2011, seule la Ville de Goma au niveau de la Province du Nord Kivu regorgeait de plus de vingt organisations de micro finance, soit 58, 69% d'ISFD. Ils y œuvrent soit à titre professionnel (spécialisées), soit à titre provisoire (comme projet avec des activités de microcrédit et/ou épargne).

L'étude s'attèle sur la COOPEC TUJENGE PAMOJA avec 3% de la part du marché tout simplement à cause de l'accès facile à l'information de même qu'à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Goma(MECREGO) avec 10%. Comme leader, celle-ci suivrait la COOPEC IMARA, la plus ancienne des coopératives au Nord Kivu après la première expérience de micro finance commencée au Kivu, précisément au Sud Kivu par les Coopératives TUUNGANE, créées à l'ISES (actuel ISDR/BUKAVU), avec l'appui de la coopération canadienne en 1972. Jusqu'à la fin de 2011, sa part du marché au Nord Kivu est de 36%. Quant à l'IMF HEKIMA, elle est leader chez les non mutualistes avec 81% comme part du marché et fut déclaré l'unique jusqu'en 2010 à octroyer des microcrédits aux ménages sans garantie matérielle.

IV. Analyse des variables de la gouvernance en micro finance dans les COOPEC et IMF de Goma

III.1. La loi d'ANDERSON-SWENEY-WILLIAMS (2010)

Elle estime le nombre d'enquêtés à 384 pondéré à l'effectif global de 25163 unités des institutions choisies confondues dont les cadres, agents de collaboration, ouvriers et clients, soit $E =$

$$Z_{\alpha/2} \sqrt{\frac{\bar{p}(1-\bar{p})}{n}} \quad \text{ou} \quad n = \frac{(Z_{\alpha/2})^2 p^*(1-p^*)}{E^2} n \geq \frac{(Z_{0,95/2})^2 0,50 (1-0,50)}{(0,050)^2} = 384$$

La validation statistique facilitée par les logiciels SPSS Version 15.0 et STATA (sur base d'un sous logiciel STATA Stranfert) conforte la compréhension des résultats rangés selon deux ordres complémentaires, ceux issus de l'analyse des données collectées et ceux issus de leur rapprochement avec les constats de certaines études, évaluations et audits indépendants.

III.2. Analyse des données d'enquête

Tableau n°1: Répartition des effectifs au sein des Coopecs et IMF choisies

<i>Coopec et IMF choisies</i>	<i>Cadres</i>	<i>Agents de collaboration</i>	<i>Ouvriers</i>	<i>Clients</i>	<i>TOTAL</i>	<i>%</i>
<i>MECREGO</i>	5	19	5	10586	10615	42,18
<i>COOPEC TUJENGE PAMOJA</i>	2	10	1	7004	7017	27,88
<i>IMF HEKIMA</i>	4	26	1	7500	7531	29,92
TOTAL	11	55	7	25090	25163	100
%	0,04	0,21	0,02	99,70	100	

Source: *MECREGO, Rapport annuel des activités 2012, COOPEC TUJENGE PAMOJA, Rapport annuel des activités 2012; IMF HEKIMA, Rapport annuel des activités 2012*

Il en résulte que MECREGO regorge 42,18% de l'effectif global d'entités choisies ; et dans l'ensemble, les clients occupent 99,70 % d'effectif d'enquêtés.

Tableau n°2: Installation du cadre matériel et logistique pour la prospérité

<i>Pensez-vous que seul le fait d'installer un cadre matériel et logistique adéquat suffit pour pouvoir prospérer?</i>	<i>Fré- quen- ce</i>	<i>Pour cen- tage</i>	<i>Pour cen- tage Cu- mulé</i>
<i>pas du tout</i>	141	37	37
<i>Exactement</i>	96	25	62
<i>Prospérité dépend de la gestion participative et collégiale des parties prenante</i>	141	37	98
<i>Autre: RAS ou Je ne sais pas</i>	6	2	100
<i>Total</i>	384	100	

Source: Résultats d'enquête sur terrain

Au sujet de la gouvernance et de l'installation du cadre matériel et logistique adéquat, **la première hypothèse se confirme avec nuance. La performance dépend plus de la gouvernance que de l'installation du cadre matériel et logistique adéquat.** L'avis respectivement partagé par les enquêtés est tel que la prospérité des coopec et IMF dépend de la gestion participative et collégiale des parties prenantes que de l'installation d'un cadre matériel et logistique adéquat (98%).

Tableau n°3: Compréhension du rôle de la gouvernance et de l'installation du cadre matériel et logistique adéquat par rapport à la performance des COOPEC et IMF

		<i>Rôle de la Gouvernance pour la durabilité des Coopec ou IMF</i>				
		<i>Levier de motivation</i>	<i>Permet de s'approprier la Coopec ou IMF</i>	<i>Permet de résoudre collégialement les crises et dysfonctionnements</i>	<i>Je ne sais pas</i>	<i>Total</i>
<i>Installation du cadre matériel et logistique adéquat suffit pour prospérer</i>	<i>pas du tout</i>	55	49	28	9	141
	<i>Exactement</i>	47	31	13	5	96
	<i>Prospérité dépend de la gestion participative et collégiale des parties prenante</i>	41	36	46	18	141
	<i>Autre: Ras ou Je ne sais pas</i>	0	1	2	3	6
<i>Total</i>		143	117	89	35	384
<i>Khi - Carré Calculée</i>		8.40	2.50	0.30	20.70	65.33
		<i>Khi - Carré Cal = 65.33</i>			<i>Pr = 0.000 < 0.05</i>	
		<i>Khi - Carré Tab = 5.23</i>				

Source: Résultats d'enquête sur terrain

La gouvernance demeure un leitmotiv des parties prenantes mais l'installation du cadre matériel et logistique adéquat pas du tout (55%). Celle-ci ne suffit pas pour que les coopératives et IMF prospèrent, mais la bonne gouvernance permet aux parties de s'approprier leurs organisations (49%). La gouvernance comprise comme gestion participative des parties prenantes permettent de résoudre collégialement les crises et dysfonctionnement au sein des Coopec et IMF, mais seul l'installation du cadre matériel et logistique n'y suffirait pas (46%).

Tableau n°4: Niveau d'études des répondants et compréhension de l'influence de l'environnement socio économique de Goma pour l'essor des Coopec ou IMF

<i>Pensez-vous que la prospérité des Coopecs ou IMF est vraiment tributaire de l'influence géographique de la Ville de Goma et de sa position économique comme région à la croisée des chemins?</i>		<i>Quel est votre niveau d'études?</i>						
		<i>D4</i>	<i>D6</i>	<i>Graduat</i>	<i>Li-cence</i>	<i>Doct orat</i>	<i>Au-cune</i>	<i>To-tal</i>
	<i>Pas du tout</i>	13	37	32	20	0	10	112
	<i>Exactement</i>	18	40	37	38	5	11	149
	<i>Je ne sais pas</i>	22	30	26	7	0	19	104
	<i>Autre: RAS</i>	1	3	3	6	1	5	19
<i>Total</i>		<i>54</i>	<i>110</i>	<i>98</i>	<i>71</i>	<i>6</i>	<i>45</i>	<i>384</i>
<i>Khi - Carré Calculée</i>		<i>7.10</i>	<i>2.20</i>	<i>1.30</i>	<i>14.70</i>	<i>8.50</i>	<i>8</i>	<i>41.80</i>
<i>Khi - Carré Cal = 41.80</i>		<i>Pr = 0.003 < 0.05</i>						
<i>Khi - Carré Tab = 10.85</i>								

Source: Résultats d'enquête sur terrain

Au sujet de l'influence de l'environnement socioéconomique de Goma pour la prospérité des Coopec et IMF, **la deuxième hypothèse se confirme avec une faible moyenne**, soit 39% (149 sur 384). L'avis est partagée par les D₄ (18%), les diplômés d'Etat (40%), les Gradués (37%), les licenciés (38%), les Doctorats (5%), les Sans niveau (11%). Ils reconnaissent qu'exactement l'environnement socioéconomique est propice à la prospérité des COOPEC et IMF.

Tableau n°5: Plan stratégique et implication des parties prenantes

Toutes les parties prenantes au sein des Coopecs ou IMF participent-elles à la gouvernance?		Le plan stratégique est-il accepté et respecté par toutes les parties prenantes					
		Oui	Responsables n'en font pas référence	Pas de vulgarisation du plan	Je ne sais pas	Ras	Total
	Oui, tout le monde est responsabilisé	45	11	32	86	3	177
	Responsabilisation de femmes encore minime	8	6	13	18	0	45
	Placement de l'homme qu'il faut à la place qu'il lui faut	22	7	25	29	0	83
	Je ne sais pas	17	3	6	51	0	77
	Ras	0	0	0	2	0	2
Total		92	27	76	186	3	384
<i>Khi - Carré Calculée</i>		<i>2.50</i>	<i>6.20</i>	<i>8.70</i>	<i>12.40</i>	<i>2.10</i>	<i>31.89</i>
		<i>Khi - Carré Cal = 45.50</i>	<i>Pr = 0.01 < 0.05</i>			<i>Khi - Carré Tab = 7.26</i>	

Source: Résultats d'enquête sur terrain

La troisième l'hypothèse se confirme à grande échelle pour chacune des normes ou composantes de gouvernance. Il existe une parfaite relation entre le fait que le plan stratégique soit accepté, respecté et la participation de toutes les parties prenantes pour la bonne gouvernance des Coopec et IMF. 45%, 11% et 32% d'enquêtés estiment que toutes les parties prenantes se sentent responsables au sein de leurs Coopecs et IMF même si les dirigeants ne font pas référence au plan stratégique, qui, du reste, n'est pas vulgarisé. 22%, 7% et 25% d'enquêtés disposent qu'au sein des Coopecs et IMF, que chacun des membres du personnel soit placé à la place qu'il lui faut.

Tableau n° 6: Relation entre les stratégies utilisées contre les menaces-faiblesses et la composante ‘‘ quantité et qualité des produits et services fournis’’ aux fins de protéger la Coopec ou IMF contre la concurrence

<i>Les stratégies utilisées contre les menaces et faiblesses rassurent-elles la bonne gouvernance</i>		<i>Quantité et qualité des produits et services sont-elles fournies aux fins de protéger la Coopec ou IMF contre la concurrence</i>					
		<i>La concurrence n'a pas d'emprise sur la Coopec ou IMF</i>	<i>Le marketing de la Coopec ou IMF lutte contre cette concurrence</i>	<i>Il y a une bonne gouvernance</i>	<i>Il y a adaptation des produits ou services aux besoins des clients</i>	<i>Je ne sais pas</i>	<i>Total</i>
<i>Oui</i>		25	39	21	50	0	135
<i>Pas du tout</i>		5	18	5	18	2	48
<i>Question de stratégie pas préoccupante</i>		6	10	6	21	0	43
<i>Je ne sais pas</i>		14	41	14	56	28	153
<i>Ras</i>		1	0	0	4	0	5
<i>Total</i>		51	108	46	149	30	384
<i>Khi - Carré Calculée</i>		15.50	2.80	5.20	24.80	3.00	51.30
<i>Khi - Carré Cal = 51.34</i>		<i>Pr = 0.000 < 0.05</i>			<i>Khi - Carré Tab = 10.85</i>		

Source: Résultats d'enquête sur terrain

Il existe une relation entre les stratégies utilisées contre les menaces-faiblesses et la composante ‘‘ quantité et qualité des produits et services fournis’’ aux fins de protéger les Coopecs et IMF contre la concurrence. 50% d'enquêtés pensent que les stratégies utilisées contre les menaces et faiblesses sont rassurantes. Il s'agit de l'adaptation des produits et services aux besoins de la clientèle; 39% d'enquêtés se penchent sur l'intervention du marketing; 21% d'enquêtés exaltent la bonne gouvernance; 25% concluent que, dans le milieu de Goma, la concurrence n'a pas d'emprise sur les Coopecs et IMF.

III.3. Rapprochement des résultats issus de l'analyse des données collectées avec les constats de certaines évaluations et audits indépendants

Il sied de retenir en bloc le souci de rappeler les mécanismes de sécurisation des opérations de micro finance et de protection de l'épargne des déposants, et ce, à partir d'une franche communication entre les acteurs, un personnel compétent, le respect des procédures administratives et comptables, la tenue des réunions d'organes, etc.

Ne serait ce que pour revenir, malgré quelques défailances, aux succès du secteur à Goma, ce qui est positif reste un acquis et le négatif devrait interroger et aider à franchir un nouveau seuil pour arriver à l'étape définitive de la gouvernance qui consiste à la transformation de nos entreprises en des véritables lieux de rationalité et de coopération, surtout que les structures ne sont pas opérationnelles, par conséquent performantes que grâce aux hommes qui les animent et qui ne sont motivés que dans l'exécution des tâches à la définition desquelles ils ont participé⁷⁶.

Conclusion

La gouvernance est indéniable et incontournable au sein des COOPEC et IMF pour leur performance. Elle transparaît notamment à travers la compréhension et mise en œuvre de la mission et vision, la stratégie, la composante " personnel", le respect de la structure, des politiques et des procédures, le style du management adapté aux objectifs et capable de faire face à la concurrence.

A notre avis, au sein des organisations et des Coopec et IMF en particulier, « la consolidation de l'homme organisation-

⁷⁶ IBULA MWANA KATAKANGA, *La Consolidation du management public au Zaïre*, Kinshasa, P.U.Z, 1987

nel en République Démocratique du Congo peut aider à mieux mener et réussir la bataille contre le sous développement et la médiocrité en favorisant la bonne gouvernance»⁷⁷, « celle-ci étant à l'organisation c'est que l'atome est à la matière ». C'est telle en dépit de leurs exploits, le défi actuel de la plupart des institutions de micro finance (IMF) comme l'ont fait remarqué plusieurs auteurs notamment: l'institutionnalisation, la pérennité, l'adaptation aux cadres juridiques existants, mais aussi une vision stratégique claire et une organisation transparente, efficace et acceptée par tous les acteurs directs (salariés, élus, clients, opérateurs, bailleurs ou actionnaires).

Fort de ce qui précède, l'effort s'est orienté justement vers les interactions plus fines et complexes qui régissent les composantes d'une institution de micro finance, celles précisément de sa gouvernance. Mais, faut-il, au demeurant, *sur le plan théorique*, prouver scientifiquement le fait que Goma soit propice à l'essor des COOPEC et IMF dont la performance requiert la compréhension et l'application au quotidien des normes de la gouvernance; aussi *sur le plan pratique*, poser les postulats desquels partirait le processus de redressement de l'agir des dirigeants des COOPEC et IMF, partant de parties prenantes.

Bibliographie

I. Ouvrages

1. BANQUE CENTRALE DU CONGO, Recueil des textes réglementaires des Coopératives d'épargne et de crédit ainsi que des Institutions de micro finance, Kinshasa I, B.C.C, 2012
2. BOYE S., HAJDENBERG & POURSAT , *Le guide de la micro finance*, Paris, Groupe Eyrolles, 2006
3. CAUWE A. (S.j.), *Les Coopératives. Solution pour l'Afrique? Esprit et Technique de la Coopération*, S.V, S.E, S.D,
4. FOKAM P. K., *L'Entreprise Africaine et la Mondialisation*, Yaoundé- Cameroun, Afrédit, 2010

⁷⁷MUSHI MUGUMO F., *Les organisations. Théories, stratégies et leadership*, Kinshasa/RDC, MEDIASPAUL, 2006.

5. IBULA MWANA KATAKANGA, *La Consolidation du management public au Zaïre*, Kinshasa, P.U.Z, 1987
6. MUSHI MUGUMO F., *Les organisations. Théories, stratégies et leadership*, Kinshasa/RDC, MEDIASPAUL, 2006
7. VINCENT F., *Le microcrédit est-il un instrument de développement?*, Genève, IRED, 1999
8. YUNUS M. et A. JOLIS, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, éd. Jean – Claude Lattès, 1997

II. Articles

1. GODQUIN M., «Microcrédit», in *Encyclopaedia Universalis* 2012.
2. LAPENU, C. 2002 (octobre – décembre). La gouvernance en micro finance : grille d'analyse et perspectives de recherche. *Revue Tiers Monde*, tome XLIII, n°172, pp 847 – 865, in www.cerise-microfinance.org.
3. NOULA Kouna, « Management: vers un Modèle Intégré d'Organisation (MIO): Qu'est-ce que le MIO?», in *Nouvelles des Terroirs. Bulletin trimestriel d'information et de liaison*, n° 05(déc. 1999), Réseau GT-GRN, Ouagadougou
4. POURSAT, «Les concepts clés de la microfinance», in www.gret.org.E-mail:gret@gret.org

III. Séminaires et rapports

1. BANQUE CENTRALE DU CONGO, Rapport d'activités de la micro finance, 2011
2. CARITAS-DEVELOPPEMENT/DIOCESE DE GOMA, Projet d'extension du programme de microfinance Tujenge pamoja en milieu rural: Minova, Kitshanga et Rutshuru, 2010
3. SADIKI BYOMBUKA O., Séminaire sur la "Gestion Axée Sur les Résultats-GAR" : Programme 3^{ème} cycle ISDR/BUKAVU, 2013.

Développement

L'aide au développement peut-elle être le moteur pour l'émergence de l'Afrique et du Congo ?

*Kä Mana et Tshiunza Mbiye*⁷⁸

Résumé

Partant de l'approche phénoménologico-historique, cette réflexion prouve, sur base de la logique de l'humanitaire dans les situations de conflits, celle des interventions militaires et celle de l'aide au développement, qu'aucune de ces logiques des institutions internationales n'a été une logique de développement des peuples. Partant, le vrai problème n'est plus de savoir si ces institutions sont bonnes ou mauvaises, mais de savoir ce qu'il convient de faire pour qu'elles deviennent utiles à nos nations. D'où l'urgence d'avoir de nouveaux leaders africains qui ne soient pas propulsés au pouvoir et manipulés par les puissances étrangères hostiles aux vrais intérêts du peuple. D'où également l'urgence de doter l'Afrique de nouveaux lieux de formation pour ces leaders du nouveau type.

Introduction

La question à laquelle nous consacrons la présente réflexion préoccupe beaucoup de chercheurs africains et congolais. Elle concerne le rôle exact des institutions financières internationales et des organisations d'aide au développement dans notre continent. Sont-elles un ferment au sein des pays africains qu'elles peuvent conduire à devenir des pays émergents, selon le langage à la mode, ou constituent-elles des freins et des obstacles à la libération des esprits, à l'indépendance d'action et à la construction des institutions politiques, économiques, sociales et

⁷⁸ Kä Mana est chercheur à l'Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs (Pole Institute) où il anime le Programme *Université alternative pour l'éducation à la transformation sociale* ; Tshiunza Mbiye est professeur émérite à l'Université de Kinshasa (Unikin).

culturelles pour une autre Afrique possible ? Peuvent-elles vraiment contribuer à construire une Afrique qui sortirait une fois pour toutes des affres des crises innombrables dont elle souffre depuis le début de l'ère moderne ou sont-elles des instruments d'une aide fatale, comme le soutien l'économiste zambienne Dambisa Moyo⁷⁹ ? Sont-elles oui ou non en mesure de propulser dans le monde une société africaine qui se tournerait résolument vers un destin de grandeur et de puissance, comme un continent capable de compter dans le monde et d'être une entité humaine sur laquelle l'humanité entière peut compter ?

1. Contexte de la question

Cette question n'est pas nouvelle. Elle a été au cœur des débats africains tout au long de nos décennies d'indépendance. Pendant l'euphorie des premières années d'autodétermination politique de l'Afrique, elle a pris la forme de lutte contre ce que l'on désignait en ces temps-là par le terme de néocolonialisme. Mais cette lutte n'a pas conféré aux nouveaux pays indépendants une forte capacité interne de définir quel type de relations nouvelles ils pouvaient et devaient nouer avec les anciens colonisateurs. C'était la période de la guerre froide et la bipolarité du monde dans ce contexte vidait les indépendances de toute possibilité de décision endogène en matière de développement et d'insertion dans l'ordre du monde à partir des intérêts propres du continent. L'Afrique indépendante subissait plus une situation de fait qu'elle n'impulsait une destinée nouvelle. Elle était prise dans le tourbillon d'une histoire qui s'était configurée après la deuxième guerre mondiale. C'est cette histoire de turbulences qui avait donné naissance à des institutions et des organisations internationales chargées de structurer la politique et l'économie du monde : les Nations Unies, le FMI et la Banque

⁷⁹ Dambisa Moyo, *L'Aide fatale*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2009.

Mondiale. C'est en elle et par elle que l'économie mondiale sera régulée selon des intérêts dont la guerre froide a clairement montré qu'ils étaient des intérêts de puissance entre deux pôles antagonistes : deux idéologies, deux visions du monde, deux perspectives d'avenir.

L'ordre capitaliste et l'ordre communiste ont ainsi tenu l'Afrique en tenailles et tous les problèmes des nations africaines indépendantes n'ont pas pu être traités par les Africains en toute liberté. L'indépendance des années 1960 fut globalement un leurre et une illusion, avec des emblèmes qui n'avaient aucune consistance politique ou économique. Les meilleurs des Africains avaient conscience de cette situation tragique, mais ils furent réduits au silence soit par assassinat, soit par neutralisation forcée, soit par cooptation dans le système régnant.

A quoi ont servi les institutions et les organisations internationales à cette période ? A promouvoir trois logiques, essentiellement :

- La logique de l'humanitaire dans les situations de conflits armés désastreux comme au Biafra et au Congo-Kinshasa, ainsi que dans des catastrophes d'effondrement social comme la famine en Ethiopie et au Sahel.
- La logique des interventions militaires directes pour colmater les brèches des drames créés par l'ordre international bipolaire, comme dans le chaos congolais où les casques bleus des Nations Unies s'engouffrèrent pour sauver le pays de l'implosion.
- La logique de l'aide au développement octroyée à des régimes politiques qui n'en comprenaient pas la signification et qui l'utilisaient souvent dans l'irrationalité la plus totale et selon les impératifs de consolidation des régimes autoritaires à la solde des puissances de la guerre froide.

Aucune de ces logiques n'a été une logique de dévelop-

pement des peuples. Aucune nation africaine indépendante en contexte de guerre froide ne fut en mesure, grâce à ces logiques, de se doter d'une réelle politique ni d'une réelle économie de promotion humaine. Encore moins d'une culture et d'un imaginaire de développement. Les institutions financières internationales et les organisations d'aide au développement se sont beaucoup agitées à cette période et ont mis en jeu de gigantesques moyens en Afrique. Elles ont conçu de multiples plans d'appui et d'ajustement structurel. Mais tout cela ne fut pas vraiment au service d'un puissant projet de construction d'une Afrique nouvelle. Le Zaïre de Mobutu fut l'exemple type de l'inanité de ce que ces organisations et ces institutions ont entrepris en Afrique avec des pouvoirs dictatoriaux sanguinaires : le pays des *Gros Travaux pour Zéro*, comme disait un humoriste bien inspiré qui traduisait ainsi le sigle de l'organisme allemand GTZ. Dans son caractère de situation caricaturale, le cas emblématique du Zaïre a poussé les analystes à proposer des hypothèses d'explication extrêmes pour comprendre ce qui s'est réellement passé : soit les institutions financières internationales et les organisations d'aide au développement sont formatées pour ne jamais servir de moteur, d'impulsion, de levier ou de ferment du développement ; soit les Africains qu'elles viennent aider sont culturellement inaptes à se développer. Les deux thèses se partagent le champ des discussions de l'intelligentsia africaine dans ses joutes pathétiques et stériles. Mais posent-elles réellement le vrai problème ?

Avec la fin de la guerre froide et le triomphe du capitalisme néolibéral et son idéologie du marché, on a cru un temps que le monde était devenu unipolaire et que l'Occident restructurerait la planète selon ses intérêts certes, mais avec un brin d'éthique dans un libéralisme à visage humain. Malheureusement, ce temps d'illusion ne dura pas longtemps dans l'imaginaire des Africains. Ni le FMI, ni la Banque mondiale, ni l'OMC, ni les organisations d'appui au développement, ni même

l'ensemble flou que l'on désigne par le terme de Communauté internationale ne comprennent qu'il fallait changer fondamentalement de voie et sortir des logiques du système mondial dans sa vision de l'Afrique. Loin de cela, la seule nouveauté de cette période fut la croissance exponentielle des ONG censées se substituer aux Etats faillis pour se rapprocher des terroirs locaux au nom d'un développement local crédible. Un développement dont on ne se rendait pas compte qu'il était impossible dans le contexte d'une politique mondiale sans boussole, incapable d'aller vers une vraie et profonde promotion humaine. Ce manque de boussole se vérifiait dans des décisions politiques aveugles. Les Etats-Unis lancèrent une dynamique étonnante de renaissance africaine au nom de laquelle ils lâchèrent leurs anciens alliés comme Mobutu pour mettre en selles de nouvelles figures comme Afeworki (Erythrée), Zenawi (Ethiopie), Museveni (Ouganda), Kagame (Rwanda), sans se demander s'il était vraiment dans l'intérêt de l'Afrique d'inculturer une renaissance conçue ailleurs. La communauté internationale ne sut pas comment gérer la crise au Rwanda et un génocide de grande nature fut perpétré dans ce pays sous les yeux des soldats de l'ONU. Avec comme tache d'huile effroyable la déstabilisation de toute la Région des Grands Lacs qui entra en pleine turbulence.

Le Congo-Zaïre, exemple type de l'échec des politiques internationales du développement et de sécurité, entreprit alors sa descente aux enfers. Aujourd'hui, c'est ce pays qui abrite la plus vaste mission onusienne de maintien de la paix, le plus grand nombre d'ONG au kilomètre carré dans chaque ville et, en même temps, il constitue la plus grande catastrophe humanitaire depuis la deuxième guerre mondiale : plus de six millions de morts, selon les estimations les plus sérieuses et les plus fiables. Est-ce un hasard ? A ce niveau, les hypothèses avancées oscillent aussi entre deux extrêmes dans l'intelligentsia africaine : soit les institutions financières, les organisations d'aide au développement et les ONG internationales sont formatées pour noyer

le Congo dans les profondeurs infernales du sous-développement, soit les Congolais sont victimes d'un syndrome d'imbécillité collective inguérissable. Hypothèses aussi infécondes l'une que l'autre, qui ne posent pas du tout le vrai problème. Il faut ajouter qu'aujourd'hui, on ne peut pas considérer ces hypothèses sans prendre conscience que le contexte du monde que l'on croyait bipolaire ne l'est pas du tout. Nous vivons en réalité dans une situation de mondialisation, ou plutôt, de confrontation multilatéraliste entre mondialisation et altermondialisation.

Au cœur de la mondialisation qui fut vue au début comme le triomphe de l'Occident et de l'occidentalisation du monde, on se rend compte que de nouvelles puissances émergent : la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres dragons sur lesquels l'Occident ne règne plus du tout.

Dans le camp de l'altermondialisation, la Société civile s'est structurée en toile d'araignée pour réclamer un autre monde possible. Des exigences d'une autre économie et d'une dynamique écologique du développement prennent corps. De nouvelles forces d'imagination et d'intelligence ont cessé de croire à la capacité de l'Occident à donner au monde des valeurs pour l'avenir. Et l'on a le sentiment qu'il n'y a pas de pilote dans le jumbo jet qu'est notre monde actuel. De nombreux pilotes ont chacun sa propre logique et cherchent à tirer profit d'une situation où les confrontations souterraines font naître et développent des irrationalités identitaires complètement égoïstes ainsi que des illogismes mafieux tout en détruisant les efforts de régulation planétaire que des organisations comme l'OMC cherchent à faire fleurir pour une mondialisation solidaire. Même le surgissement des ONG des droits humains et la solidification des structures d'observation des nations sous un angle éthique avec des dynamiques comme celles de Green Peace, d'Amnesty International, de Human Right Watch ou de Transparency International n'a pas garanti une stabilité planétaire pour le dévelop-

pement global de l'humanité. Le monde lutte pour l'enfantement de la nouvelle voie qui lui garantirait un avenir, comme dirait Edgar Morin.

Il s'agit là d'un nouveau contexte dans lequel, pour reprendre le mot d'Amin Malouf, tous les jeux sont ouverts, au sein d'une arène globale où les nations et les continents aiguisent leurs stratégies de présence sur le marché mondial et déploient leurs politiques de développement en tirant profit de leurs propres atouts. Cela en vue de peser sur les actions des institutions internationales et des organisations mondiales.

L'Afrique vit dans cette nouvelle situation du monde. Le vrai problème n'est plus de savoir si les institutions internationales et les organisations d'aide au développement sont bonnes ou mauvaises pour nos pays, mais de savoir ce qu'il convient de faire et quelle riposte il convient d'imaginer pour qu'elles deviennent utiles à nos nations. Comment les plier à notre volonté et faire d'elles un atout et pas un obstacle ? Comment solidifier nos puissances d'action et nos énergies d'organisation pour que le jeu et les enjeux du monde soient à notre faveur ? Par quels mécanismes devons-nous cesser de subir un destin pour construire nous-mêmes une destinée ? C'est un problème de changement de cap et d'orientation dans notre vision de la planète.

Nous ne devons plus avoir peur d'un supposé formatage des grandes organisations mondiales pour notre échec. Nous devrions plutôt puiser dans notre sens de stratégie pour que cette faiblesse devienne notre force. Cela signifie rompre avec les crispations, les fatalismes, les frilosités et les désespoirs qui nous caractérisent en Afrique pour sortir de notre syndrome d'immobilisme et construire un imaginaire d'intelligence et de volonté de vaincre. Cela selon une perspective d'altermondialisation résolument tournée vers l'avenir. Au fond, il s'agit de nous changer nous-mêmes pour pouvoir changer l'ordre du monde, selon la vieille sagesse philosophique. Il s'agit d'organiser nos structures d'être et de vie pour pouvoir

organiser les structures du monde et les dynamiques de construction de l'avenir. Avec une Afrique décomplexée et combative⁸⁰.

2. Les acteurs

Pour ce faire, une analyse des acteurs de la situation actuelle de mondialisation et de globalisation est utile et instructive. Elle permet d'intégrer l'action des institutions financières internationales et des organisations d'aide au développement dans les stratégies qui sont mises en œuvre dans les batailles actuelles du monde.

Le premier acteur sur lequel se concentrent tous les fantasmes des Africains, c'est l'Occident. Il est faussement vu comme une entité monolithique qui ourdit des complots, affinent des conspirations et conçoit des stratégies de maintien des pays africains dans un éternel sous-développement, afin de mieux asseoir une domination sans fin sur toute l'humanité. Cet Occident mythologisé aurait entre ses mains des institutions et des organisations visibles ou occultes, au service des pouvoirs vampires et cannibales dont les services secrets sont prêts à éliminer promptement tout chef africain épris d'indépendance et de liberté. Dans un maillage irrésistible de l'ensemble de la planète, il place partout ses sbires, ses pions, ses *illuminati* sans foi ni loi, sans tendresse ni pitié. Il affaiblit ainsi toute velléité de résistance ou de révolte dans les pays qu'il domine, à travers des structures comme la Françafrique ou la francophonie. Entre les griffes d'un tel système diabolique, tout serait perdu pour l'Afrique.

Tout et pour très longtemps. Il suffit, dit-on, de regarder la conspiration internationale contre la pauvre et pitoyable République Démocratique du Congo, que l'on veut exploiter et dépe-

⁸⁰ Lire à ce sujet : Kä Mana, *Pour l'économie du bonheur partagé, Construire une société heureuse*, Kinshasa, Editons du Cerdaf, 2014.

cer, pour se faire une idée de la férocité des logiques occidentales à l'égard de l'Afrique. Tous les ogres, tous les vautours se rassemblent autour d'une nation qu'ils assassinent à coup d'interventions militaires, d'aide humanitaire ou d'appui au développement.

Penser ainsi l'Occident, les institutions internationales et les organisations d'aide au développement, c'est oublier que tout a une histoire et que l'histoire est faite de mutations et de métamorphoses qui s'imposent selon des logiques immaîtrisables ou suivant les choix et les décisions des hommes. L'Occident de la guerre froide n'est pas l'Occident de l'actuelle mondialisation. Au sein même de cette histoire, les Etats-Unis ne représentent pas une seule et unique réalité, sous Clinton, sous Bush fils ou sous Obama. Les crises financières comme celles de la Grèce, de l'Espagne ou du Portugal n'ont rien à voir avec la situation allemande ou l'état des pays scandinaves. Chaque fois que les défis nouveaux apparaissent, l'Occident dans sa diversité et dans ses tensions réfléchit à nouveaux frais sur ses intérêts multiples, pays par pays, ou tout ensemble, pour imaginer les stratégies qui ne sont pas définies d'avance et ne peuvent pas se résumer en une volonté luciférienne de tuer l'Afrique et de se nourrir de son cadavre. Les institutions financières qu'il domine et les organisations d'aide au développement revoient aussi leurs stratégies en fonction des mutations de base, des métamorphoses nécessaires et des réformes souhaitables. Or ces mutations, métamorphoses et réformes de fond sont maintenant visibles dans un vaste phénomène mondial : l'émergence de nouvelles puissances et les nouvelles impulsions de changement par cette émergence même. Appelons cela la preuve par le *BRICS*.

Rien ne prédisposait ces pays à s'imposer sur la scène mondiale. Il y a quelques décennies, eux aussi, comme l'Afrique, étaient enclins à subir la toute-puissance et la morgue de ceux qui se croyaient maîtres absolus du monde. Mais lorsqu'ils ont compris que le monde est une arène ouverte où l'on

doit affûter chacun ses propres armes et ses propres stratégies face aux autres ; une arène où il faut, comme dans les arts martiaux, savoir se servir des forces de l'adversaire pour le vaincre, ils ont découvert que le secret est dans la matière grise et dans la volonté de vaincre. La face du monde en est transformée. On le voit bien en Afrique où la Chine est devenue un acteur majeur de la géostratégie mondiale. Cela grâce à une volonté politique manifeste, à un souci rigoureux d'organisation, à l'imagination de nouvelles stratégies d'action et à l'une des plus farouches volontés de vaincre dans le champ économique mondial aujourd'hui. L'actuel ministre chinois des relations extérieures caractérise cette dynamique comme une innovation théorique et pratique dont les idées de fond sont celles de développement pacifique, de relations économiques et politiques gagnant-gagnant, de multilatéralisme mutuellement bénéfique et d'ouverture au monde dans la perspective d'un avenir de prospérité, même au prix de grands et lourds sacrifices.

La Chine, c'est la Chine, et l'Afrique, c'est l'Afrique, dirait-on. Et on ajouterait sans doute, avec malice : il ne faut pas comparer les incomparables. Il n'y a ni même mentalité, ni même culture, ni même niveau d'intelligence sociale, ni même volonté collective. L'Afrique, déterminée par la mentalité et la culture d'esclave, aura du mal à se relever de ses atavismes pour devenir tigre politique et dragon économique. Trop faible, trop extravertie, trop prise dans les griffes de l'Ogre néocolonial, elle est incapable de libérer des ressorts de créativité et d'invention de nouveau destin.

Le raisonnement peut séduire certains, mais il est spéculaire. Il oublie que l'Afrique aussi n'est pas un bloc monolithique. Elle a une histoire. Elle est sensible aux mutations. Elle sait saisir les opportunités pour bondir et rebondir. Malgré tout ce qu'on peut dire, les indépendances furent pour elle un splendide moment de bondissement et de rebondissement. En dépit des faiblesses dont elle a fait montre dans sa démocratisation,

elle a vécu avec ses conférences nationales des années 1990 comme un temps fort de bonds et de rebonds. Les dictatures féroces et sanguinaires ne sont plus son mode d'être politique dominant. Et aujourd'hui, elle n'est plus l'Afrique qui coule à pic et qui est condamnée à l'inanition économique et financière comme on le disait il y a à peine deux décennies. On parle de plus en plus maintenant d'émergence de lions politiques et de tigres économiques africains, pour des pays qui comprennent l'urgence et le sens des réformes utiles à engager maintenant en vue de sortir du complexe de victimisation dans lequel un certain discours africain se complait et s'emmure.

En plus, l'Afrique sait désormais qu'elle peut s'ouvrir, par son intelligence et sa volonté, aux autres sphères de relations, en dehors des routines de nos relations avec le monde occidental dont la domination sur les institutions financières et les organisations d'aide au développement n'est plus ni absolue ni de longue durée. La multi-latéralité de possibilités de liens politiques et économiques est devenue un atout de taille. Même la République Démocratique du Congo dont on croit qu'elle est un chaos social par excellence, un vide d'Etat et un gouffre pour l'aide internationale, même elle, dans ses désarroi, cherche vers la Chine des bouffées de sauvetage. Même elle, dans son errance et ses problèmes de sécurité et d'unité, comprend peu à peu qu'il y a lieu de tirer profit des organisations financières internationales et des organisations d'aide au développement pour se réorganiser dans ce que le philosophe Prince Kaumba Lufunda Samajiku appelle *le réveil du géant*. Quand bien même cette dynamique ne serait pas encore très visible et qu'elle souffrirait encore d'un déficit manifeste d'organisation et d'action, elle est fortement sensible dans les débats intellectuels et dans l'imaginaire populaire dont le souci et le souhait du changement sont permanents. Au *Club pour l'Eveil du Congo*, nous n'hésitons plus à parler aujourd'hui du nouveau rêve congolais et à investir toute notre foi en lui. Il s'agit là d'une nouvelle

lame de fond qui réorientera sans doute la vision de la présence et du rôle des organisations internationales et des institutions financières internationale en RDC.

Ces organisations et ces institutions sont elles-mêmes en pleines mutations. Elles s'interrogent sur leur vocation et s'orientent vers une remise en question radicale du travail qu'elles ont accompli en Afrique. Quand on est sensible à leurs rapports d'activités, à leurs rapports sur la situation d'un pays comme la RDC et à leurs documents de stratégie, on aurait du mal à les considérer simplement comme de petites mains invisibles du néocolonialisme assassin ou des ogres patentés pour précipiter le continent africain dans le trou noir de la misère et du sous-développement. Elles s'inquiètent du manque de résultat dans leurs politiques de développement où sont pourtant investies des ressources financières monumentales. Elles se demandent avec quels acteurs locaux travailler pour plus de fécondité en matière de développement. Elles désespèrent parfois de devoir coopérer avec des autorités politiques aux mentalités et aux attitudes corrompues, tout comme elles exultent quand l'économie numérique propulse des pays comme le Nigeria ou le Ghana à l'avant-scène du monde. Il suffit d'analyser sans état d'âme les politiques des institutions qui représentent l'union européenne en Afrique et de travailler de près avec les personnalités qui les dirigent pour comprendre que leur vraie angoisse n'est pas de participer à un naufrage programmé du continent africain, mais de ne pas pouvoir conduire le continent à prendre sa place de choix dans l'économie mondiale. Même s'il existe des trusts mafieux et des conglomérats d'exploitation, de pillage et de prédation, ce ne sont pas eux qui conçoivent et orientent les politiques de développement dans l'ordre mondial actuel, en Occident ou ailleurs. L'essentiel aujourd'hui se situe à un autre niveau : dans la quête des règles qui puissent, d'une manière ou d'une autre et progressivement, conduire le continent africain à prendre son destin en main et à devenir suffisamment fort pour

résister aux puissances de l'économie de pillage, d'exploitation et de prédation. Dans cette situation d'interrogation et de réévaluation sur elles-mêmes, les organisations d'aide à l'Afrique sentent que le monde a changé et que le développement mondial pacifique dans la dynamique gagnant-gagnant deviendra de plus en plus un concept central dans l'éthique planétaire qui se construira peu à peu. C'est sous cet angle qu'il est bon de les regarder aujourd'hui en Afrique pour que l'Afrique fasse d'elles non pas un cheval de Troie pour la destruction de nos pays, mais le limon, le levier et le ferment possibles d'une nouvelle ouverture au monde.

3. Les nouveaux enjeux du développement

La question aujourd'hui n'est donc pas de savoir si les institutions internationales et les organisations d'aide au développement peuvent être au service du développement du continent africain. Elle est de savoir comment faire pour qu'elles le deviennent dans le nouveau contexte du monde, en une grande fécondité d'initiatives et une ardente effervescence d'actions, avec des Africains capables de prendre le destin de l'Afrique en main. Elles ne le deviendront que si l'impulsion est donnée de l'intérieur même de l'Afrique, grâce aux ressources d'intelligence, de volonté et d'organisation des élites dirigeantes et des populations africaines elles-mêmes. C'est dans le changement de cap et d'orientation au sein des pays africains, ou plus exactement, dans l'élan d'une Afrique unie pour sa liberté, sa prospérité et son développement, que le nouveau rôle de ce que l'on appelle la communauté internationale deviendra visible au sein des institutions financières et des organisations mondiales. Contrairement à ce que l'on croit : ce ne sont pas ces institutions et organisations qui font des hommes et des sociétés ce qu'elles veulent qu'ils soient ; ce sont les hommes et les sociétés qui font de ces structures et ces institutions ce qu'elles

doivent être profondément. Dans une Afrique organisée comme entité intelligente à partir d'une action panafricaine impulsée par l'Union Africaine, aucune organisation internationale ne pourra dominer notre continent. Mais dans une Afrique émietlée en des pays sans éthique politique ni cohérence économique, la plus petite ONG de développement et les plus grands trusts financiers mondiaux feront la loi, aidés par des élites politiques et financières locales sans foi ni loi. D'où l'urgence de voir émerger de nouveaux leaders africains qui ne soient pas propulsés au pouvoir et manipulés par les puissances étrangères hostiles aux vrais intérêts du parti. D'où également l'urgence de doter l'Afrique de nouveaux lieux de formation pour ces leaders du nouveau type.

Les enjeux sont en fait ceux-ci : construire une Afrique unie autour des institutions africaines solides, développer l'intelligence sociale des élites et des populations dans nos pays, créer un imaginaire de la volonté de vaincre et faire rêver nos peuples d'une dynamique africaine de la grandeur, de la puissance et du bonheur communautaire. C'est au cœur de ces enjeux que les organisations internationales pourront avoir du sens pour l'Afrique : contribuer à son développement, comme on disait hier, à son émergence, comme on dit aujourd'hui. Grâce au génie de l'Afrique elle-même.

Conclusion

Le problème est donc entièrement entre nos mains d'Africains aujourd'hui. Il est dans notre capacité d'assumer la force de notre liberté et la puissance de notre créativité au sein du monde actuel, sans complexe d'aucune sorte ni sentiment de ne pas être à la hauteur de notre développement. Quand on s'enracine dans le pouvoir créateur qui est en soi et que l'on s'organise pour en faire le levier des relations à tisser avec les autres, on enrichit ces autres et on se laisse enrichir par eux.

La clé, comme dirait M. Koulibaly, c'est la qualité, la

puissance organisatrice et le pouvoir de créativité du leadership africain. « Le facteur de succès de tout pays prospère réside dans la qualité des hommes et en particulier de ceux qui le dirigent et leur capacité à adopter des politiques de liberté qui permettent l'exploitation intelligente des ressources, la création et la stimulation des valeurs et des normes intangibles propres aux sociétés couvertes.⁸¹ »

Ces leaders pour le développement de l'Afrique dans une perspective endogène, il convient maintenant de les former et de les éduquer face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Bibliographie sélective

- Dambisa Moyo, *L'Aide fatale*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2009.
- Kā Mana, *Pour l'économie du bonheur partagé, Construire une société heureuse*, Kinshasa, Editons du Cerdaf, 2014.
- Mamadou Koulibali, *Leadership et développement africain, Les défis, les modèles et les principes*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- MORIN Edgar, *La Voie, Pour l'avenir de l'Humanité*, Paris, Pluriel, 2011.

⁸¹ Mamadou Koulibali, *Leadership et développement africain, Les défis, les modèles et les principes*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino-purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir reje-tonnant de taro (*Xanthosoma sagittifolium* "L" Schott) in situ à Kisangani

Olivier TSHIPAMBA WA TSHIPAMBA,
Ingénieur en phytotechnie, Assistant à
l'UCS-Goma.

Courriel : oltshi26@gmail.com

Résumé

*Pour tenter de résoudre le problème de faible disponibilité de matériels de propagation chez le Taro, une étude a été menée à KISANGANI sur l'influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir reje-tonnant de taro (*Xanthosoma sagittifolium* "L" Schott) in situ. Le dispositif expérimental adopté était celui des parcelles allongées avec une légère modification compte tenu de l'indisponibilité des matériels de propagation. Les traitements utilisés correspondent aux combinaisons suivantes :*

T₀ (Témoin): Pas d'application d'hormones de croissance ;

T₁(10⁷ MBAP) : 1 ml de BAP 0,1 Mm + 1 ml d'AIA 1 Mm ;

T₂(10⁶ MBAP) : 1 ml de BAP 1 Mm + 1 ml d'AIA 1 Mm ;

T₃ (10⁵ MBAP) : 1 ml de BAP 10 Mm + 1 ml d'AIA 1 Mm ;

T₄(10⁴ MBAP) : 1 ml de BAP 100Mm + 1 ml d'AIA 1 Mm.

Les résultats obtenus sont les suivants : 13 rejets pour T₀, 18 rejets respectivement pour T₁ et T₂, 17 rejets pour T₃ et 21 rejets pour T₄. L'analyse statistique a révélé qu'il existe des différences significatives entre les traitements d'une manière générale et les rejets sevrés avaient tous sensiblement la même dimension (taille et diamètre) quel que soit le traitement.

0. Introduction

0.1. Etat de la question

Le Taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) Schott et *Colocasia esculenta*) est plus riche en protéines que le manioc, la patate douce et la pomme de terre ; ses glucides sont de bonne digestibilité⁸². En outre, elle est bien adaptée dans les conditions écologiques des tropiques humides et peut donner des rendements pouvant atteindre 15 à 30 Tonnes par hectare⁸³.

Malgré ces avantages, sa culture à grande échelle pose, cependant le problème de faible disponibilité de matériels de propagation, étant donné qu'un plant récolté ne donne généralement qu'une seule bouture⁸⁴. Cela implique donc la recherche des méthodes et techniques pouvant résoudre ce problème de faible disponibilité de matériels de multiplication. C'est la raison pour laquelle un programme de recherche, basé sur les méthodes de multiplication rapides de matériels de propagation chez le Taro a été initié par le département de PHYTOTECHE à l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de YANGAMBI.

0.2. Problématique

Dans cet ordre d'idées, KOSSO OMARI⁸⁵, affirme que le recépage de *Xanthosoma* (Malanga ou Macabo) au point d'insertion de l'appareil foliaire permet le débournement des

⁸² C.M. MESSIAEN, *Le potager tropical*. Collection « techniques vivantes » ACCT et CILF, 1989, 2^{ème} édition. Refondu, 590 p.

⁸³ R. VAN DEN PUT, *Principales cultures d'Afrique centrale*, 1981, éd. LASAFFRE, Tournai, Belgique, PP. 383 – 386.

³ MESSIAEN, *idem*

⁴ O. KOSSO, Influence de la technique de recepage sur le pouvoir rejettant de taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) schott) à Kisangani, 1990, Monographie inédite, IFA/ Yangambi.

bourgeons dormants par suppression de la dominance apicale causée par le bourgeon apical. Ces bourgeons ne se développent pas tous en rejets, suite au rétablissement de la dominance apicale provoquée par les premiers rejets développés. Par contre, LUKUSA Rebecca⁸⁶ souligne que, le sevrage des premiers rejets développés entraîne une suppression continue de la dominance apicale et permet ainsi le développement d'un peu plus des rejets chez cette culture.

Considérant le rôle du rapport des concentrations des cytokinines et auxines dans la néoformation des bourgeons; KASONGO Denis a étudié l'influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à une dose unique d'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejetonnant de Taro ex-situ. Les différentes doses testées ont produit en moyenne entre 10 et 11 rejets par plant⁸⁷. Il paraît que le volume du sol exploité (plant cultivé dans des sachets en polyéthylène) explique en partie cette faible performance des traitements, bien qu'il y ait d'autres causes (contraintes) étant donné que la caulogénèse dépend de plusieurs facteurs.

Pour tenter de résoudre ce problème (volume du sol exploité), nous nous sommes proposé d'étudier l'influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à une dose unique de l'acide indole acétique in-situ. Nous pensons que la réalisation de cet essai permettra d'améliorer la production des rejets chez le taro.

⁸⁶ R. LUKUSA, Influence de la technique de sevrage sur le pouvoir rejetonnant de Taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) schott), 2011, Monographie inédite, IFA/ Yangambi.

⁸⁷ J. MARGARAT, *Base de multiplication végétative*, INERA. Versailles, Paris, 1989, Cedex, p.212.

0.3. Objectif

L'objectif poursuivi de ce travail est d'étudier l'influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejettant de Taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L). Schott) in-situ dans les conditions de Kisangani.

0.4. Hypothèse

Le fondement théorique de cette investigation est que l'application des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) entraînerait des variations dans la capacité de produire des rejets du taro (*Xanthosoma sagittifolium* ou Macabo) et qu'il existerait une combinaison la plus favorable comparativement aux autres. La connaissance de cette combinaison permettra d'améliorer le taux de multiplication par les procédés de repage et sevrage comparativement à l'essai ex-situ.

I. Matériels et méthodes

1.1. Matériels

Pour notre expérimentation, nous avons utilisé des boutures de taro (*Xanthosoma sagittifolium*) comme matériel biologique ainsi que les hormones de croissance comme matériel technique. Il est communément appelé « Mahole » dans le milieu. Toutefois, le nom vernaculaire varie beaucoup d'une zone à une autre. Au total, nous avons utilisé 50 boutures prélevées dans les jardins ou derrière les maisons d'habitation ou blocs situés dans l'enceinte de l'Orphelinat, Commune de MANGOBO.

La variété étudiée présente les caractéristiques morphologiques suivantes : feuilles vertes et comestibles, pétioles violacées et tubercules violacés, comestibles. C'est une variété qui domine à Kisangani et ses environs, et qui est plantée à pieds épars dans beaucoup de parcelles.



Figure n°1 : Description photographique de la variété de *Xanthosoma sagittifolium* utilisée.

I.2. Méthode

I.2.1. Sites d'expérience

L'expérimentation a été réalisée à l'Orphelinat, Commune de Mangobo dans la Ville de Kisangani se trouvant dans la cuvette centrale et se situe à 369-400 mètres d'altitude, 0° 31' latitude Nord et 25°11' longitude Est⁸⁸. La période expérimentale a commencé le 18 octobre 2006 et s'est achevée le 18 février 2007.

Le climat de notre site expérimental est celui de Kisangani, lequel appartient au type Af de la classification de KOPPEN. Il s'agit d'un climat équatorial chaud et humide ; la température moyenne diurne est d'environ 30°C et celle de la nuit est de 20°C ; l'humidité relative varie entre 80 et 90 %⁸⁹. En moyenne, il tombe 1.885 millimètres d'eau par an. Ces pluies

⁸⁸ J. NYONGOMBE, *Détermination de l'activité alimentaire des poissons de la rivière MASENDULA*, Mémoire DES, Inédit, 1993, IFA/Yangambi, p.175.

⁸⁹ S. BOREK., *Climatologie*, Cours Inédit, G1 Agronomie, UNIKIS, 1995.

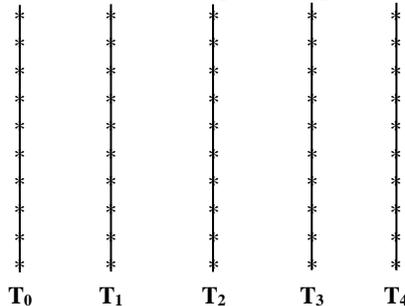
sont réparties en deux saisons pluvieuses, à savoir : la petite, de mars à juin et la grande, de septembre à novembre⁹⁰.

En ce qui concerne le sol, il faut retenir que selon MAMBANI, la plupart des sols de Kisangani appartiennent à l'ordre des oxisols. Ces sols sont pauvres en base et leur pH est voisin de 4. Leur capacité d'échange cationique est faible, la fraction argileuse est dominée par la Kaolinite tandis que la grossière l'est par le quartz⁹¹.

Avant l'installation de l'essai, le site expérimental avait comme précédent cultural, le soja. Les espèces naturelles qui ont été inventoriées, sont *Pueraria javanica*, *Talinum triangulaire*, *Panicum maximum*, *Commelina benghalensis*.

1.2.2. Dispositif expérimental

Après avoir effectué les opérations culturales précédemment citées, nous avons disposé les lignes de plantation suivant l'orientation EST-OUEST dans leur longueur. La disposition des lignes sur terrain est schématisée par la figure I, ci-dessous :



Légende :

- T₀** : Ligne non traitée (témoin) ;
- T₁** : Ligne traitée avec une solution de 0,1Mm BAP + 1Mm AIA ;
- T₂** : Ligne traitée avec une solution de 1Mm BAP + 1 Mm AIA ;
- T₃** : Ligne traitée avec une solution de 10Mm BAP + 1 Mm AIA ;
- T₄** : Ligne traitée avec une solution de 100Mm BAP + 1 Mm AIA.

⁹⁰ VAN WAMBEK ET LIBENS, *Carte des sols et la végétation du Congo - Belge et Rwanda - Urundi*. INEAC, 1957, Bruxelles

⁹¹ Idem

Le dispositif expérimental adopté s'apparente à celui des parcelles allongées avec une légère modification par rapport au témoin. Cette situation se justifie par les contraintes liées à l'indisponibilité de matériel de propagation.

1.2.3. Installation de l'essai

La préparation de notre terrain expérimental s'est réduite au défrichage, à la délimitation, au piquetage et à la trouaison pour avoir des trous dans lesquels nous avons placé les boutures. La plantation a été faite à même le sol et elle s'est faite en ligne simple. Elle a eu lieu le 18 octobre 2006. Les écartements utilisés étaient de 1 m X 1 m, en raison d'une bouture par emplacement. Au total, 50 boutures ont été plantées. Chaque ligne comprenait 10 boutures et cette dernière constituait un traitement, ce qui correspond à 5 traitements différents.

Avant d'appliquer les hormones, nous avons d'abord fait le recepage qui est une technique consistant à couper le méristème apical à l'aide d'un couteau tranchant et étanche dans le but de permettre la levée des bourgeons dormants⁹². Pour notre essai, le recepage est intervenu un mois et demi après la mise en place (soit 45 jours après la plantation), cela en tenant compte de la reprise des plants. Etant donné que le témoin n'a reçu aucune application d'hormones, nous avons procédé à des incisions faites à l'emplacement des méristèmes pour éviter la traînée des liquides (la sève ou l'eau de pluie) sur la palie de recepage. Cette traînée entraîne la pourriture des bulbes-mères et favorise les attaques des parasites. Ensuite, nous avons creusé une cavité au milieu de l'emplacement du méristème apical pour parfaire son élimination et servir de pot dans lequel les solutions hormonales devraient être appliquées. L'application de ces hormones a été faite une seule fois immédiatement après recepage pour

⁹² A. OKUNGO, Physiologie Végétale, Cours Inédit, G2 Agronomie, 2003, IFA / Yangambi.

l'ensemble des traitements et cela durant toute la période d'essai.

Pour chaque traitement, un volume de 1 millimètre de BAP d'abord puis d'AIA était appliqué au niveau de la cavité creusée lors du recepage et après, la cavité était couverte par la cire de la bougie à chaud. Le prélèvement se faisait à l'aide de seringues qui étaient chaque fois rincées à l'eau distillée avant le prélèvement suivant. Il convient de noter qu'aucune solution hormonale n'a été appliquée après recepage chez le témoin.

II. Présentation, analyse et interprétation des résultats

a) Observation

Les observations réalisées au cours de ce travail ont porté essentiellement sur les paramètres suivants :

- Le taux de reprise des boutures plantées (pieds mères) ;
- Le nombre de bourgeons développés avant le premier sevrage ;
- Le nombre de rejets sevrés ;
- L'évolution du diamètre de rejets sevrés ;
- L'évolution de la hauteur de rejets sevrés.

Le taux de reprise était évalué en pourcentage (%) en utilisant la relation suivante :

$$\text{Taux de reprise} = \frac{\text{Nombre de boutures ayant repris}}{\text{Nombre total de boutures plantées}} \times 100$$

Le nombre de bourgeons développés avant le premier sevrage, le nombre de rejets sevrés et le nombre de rejets par sevrage étaient déterminés en comptant les rejets formés ou développés pour chaque plant de traitement et en faisant la moyenne par la suite.

Le diamètre au collet a été évalué à l'aide d'un pied à coulisse quelque temps après sevrage. La hauteur des plants a été

évaluée immédiatement après sevrage, de la base au sommet, en utilisant un pied à coulisse.

b) Analyse statistique des résultats

Ces données ont été traitées en se basant sur la moyenne, l'écart-type et le coefficient de variation.

- Pour la moyenne :

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum xi$$

- Pour l'écart-type, il faut tout d'abord chercher la variance dont la formule est la suivante :

$$S^2 = \frac{\sum(xi-\bar{x})^2}{n} \sigma \Rightarrow \sqrt{S^2}$$

- Pour le coefficient de variation :

$$CV = \frac{\sigma}{\bar{x}} \times 100$$

Les résultats obtenus par rapport aux paramètres observés sont les suivants :

1. Le taux de reprise des boutures mères était de 100 %, quelque soit le traitement ;
2. Le nombre de rejets formés et sevrés était de 134, 179, 184, 166 et 209 respectivement pour **T₀**, **T₁**, **T₂**, **T₃** et **T₄**. Leur distribution était homogène pour tous les traitements en général ;
3. Le nombre de bourgeons développés était de 7, 7, 7, 7 et 7 respectivement pour **T₀**, **T₁**, **T₂**, **T₃** et **T₄**. ce qui signifie que ce nombre était le même pour tous les traitements ;

Figure n° 3 : L'aspect de la prolifération de bourgeons chez *Xanthosoma sagittifolium*

4. Les rejets sevrés avaient un diamètre d'environ 1 cm ; leur taille a varié de 3,73 à 15,62 cm.



Parmi les résultats

obtenus, nous avons choisi le nombre de rejets formés et sevrés qui cadre avec l'objectif poursuivi dans cet article. Ce nombre était en moyenne de 13, 18, 18, 17 et 21 respectivement pour T₀, T₁, T₂, T₃, et T₄. Leur distribution était homogène pour tous les traitements en général, tel que le montre le tableau I ci-dessous :

Tableau n° 1 : Nombre de rejets sevrés par traitement après 8 sevrages

Plants	T ₀	T ₁	T ₂	T ₃	T ₄
1	14	18	19	15	25
2	8	18	17	19	16
3	14	16	16	15	21
4	14	23	21	17	20
5	10	18	17	17	21
6	15	21	17	17	16
7	16	18	16	15	16
8	14	15	23	16	24
9	14	17	19	19	29
10	15	15	19	16	21
\sum	134	179	184	166	209
\bar{x}	13,4	17,9	18,4	16,6	20,9
σ	2,33	2,38	2,15	1,42	4,06
C.V	17,4	12,8	11,6	8,5	19,4

Légende :

\sum : somme

\bar{X} : moyenne

S: écart-type

C.V: coefficient de variation (en %).

De l'analyse de ce tableau, il se dégage qu'en moyenne, le nombre de rejets produits et sevrés était sensiblement variable suivant le traitement ; c'est-à-dire, le témoin et les doses croissantes de 6-Benzyl amino-purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) ont agi de façon différente dans la production des rejets chez le taro cultivé à même le sol (in-situ). Ce nombre est respectivement subdivisé comme suit entre les traitements : 13 rejets pour T₀, 18 rejets pour T₁, 18 rejets pour T₂, 17 rejets pour T₃ et 21 rejets pour T₄. ce qui montre qu'une bouture plantée a permis de produire 13, 18, 18, 17 et 21 nouveaux plants de taro suivant les traitements. Il y a une augmentation de taux de multiplication de 13, 18, 18, 17 et 21 fois.

Ces résultats montrent en outre que les combinaisons de régulateurs de croissance aux concentrations utilisées, surtout la concentration 10⁴ (T₄) a eu d'effets significatifs sur le pouvoir rejettant de Taro comparativement au témoin.

Néanmoins, nous avons constaté que le témoin avait un nombre de rejets beaucoup plus inférieur par rapport à tous les autres traitements. Par contre, le traitement T₁ et T₂ avaient un nombre égal de rejets, peu importe les doses appliquées. Ce serait peut être les concentrations endogènes qui auraient agi sur le débourrement des bourgeons en rejets. Ces concentrations paraissent inférieures à celles exigées, car selon MARGARA (1989), le plus grand nombre de bourgeons néoformés est obtenu avec des concentrations relativement élevées des auxines et des cytokinines.

En comparant nos résultats avec ceux de KASONGO⁹³, nous remarquons qu'il y a une amélioration considérable dans le cas de notre essai. En effet, pour une période presque identique (environ 4 mois), nous avons produit en moyenne 13, 18, 18, 17

⁹³ D. KASONGO, Influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejettant de taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) Schott) Ex-situ à Kisangani. Monographie, Inédite, 2006, IFA / Yangambi.

et 21 rejets par pied contre 11 rejets avec les mêmes doses de cytokinines où nous avons ajouté une quatrième dose et la même variété. Ces différences sont imputables aux conditions dans lesquelles les essais étaient réalisés. Notre essai a eu lieu in situ pendant que KASONGO (2006) a travaillé ex-situ.

Il est évident que le milieu est parmi les facteurs qui ont influencé le développement des bourgeons en rejets en appliquant des doses croissantes de 6-Benzyl amino-purine jusqu'à la concentration 10^4 . Il faut aussi noter que nous avons produit plus de rejets comparativement à MAKAMBO AUTA⁹⁴ dans les mêmes conditions de culture (in situ). Nous avons produit 13, 18, 18, 17 et 21 rejets par pied contre 8 rejets pour MAKAMBO. Ces différences sont dues aux types d'auxines utilisées dans la combinaison. En effet, comme auxine, nous avons utilisé l'acide indole acétique (AIA) pendant que notre prédécesseur a expérimenté l'acide indole butyrique (AIB).

En considérant la distribution du nombre de rejets formés, nous remarquons qu'elle est en général homogène pour le témoin et pour les traitements chez lesquels nous avons appliqué les régulateurs de croissance ($C.V < 30 \%$). Aussi, remarquons-nous que la distribution est plus homogène avec la concentration 10^5 pour T_3 ($T_3=10$ Mm de BAP+Mm de AIA) où le $CV=8,5\%$.

Etant donné que les différences numériques existent entre les traitements, nous avons procédé à l'analyse de la variance dont le résumé est présenté dans le tableau 2.

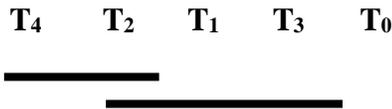
⁹⁴ A. MAKAMBO, Influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino purine (BAP) combinés à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejettant de taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) Schott) In-situ à Kisangani. Monographie Inédite, 2006, IFA/ Yangambi.

Tableau n°2 : Résumé de l'ANOVA

Source de variation	SCE	Ddl	CM	Fc	Ft à 5%	Sig
Total	644,32	49	-	-	-	-
Répétition	77,12	9	8,56	1,08	2,15	N.S
Traitement	301,31	4	75,32	9,49	2,63	S
Erreur	285,8	36	7,91	-	-	-

De l'analyse de ce tableau, nous remarquons qu'il n'existe pas de différence significative entre les répétitions ($F_{calculé}=1,018 < F_{tabulaire \text{ à } 5\%}=2,15$), mais les traitements diffèrent statistiquement ($F_{calculé}=9,49 > F_{tabulaire \text{ à } 5\%}=2,63$).

De la comparaison des moyennes par le test de DUCAN, nous avons obtenu la représentation suivante :



Ceci signifie que le nombre des rejets produit est statistiquement similaire entre T₄ et T₂ d'une part et T₂, T₁, T₃ d'autre part. Toutefois, toutes les combinaisons(BAP) et (AIA) quelle que soit la dose, ont produit un nombre moyen des rejets qui diffèrent significativement du Témoin(T₀)

Signalons que notre expérimentation avait commencé par le défrichage qui est intervenu le 1^{er} octobre 2006 ; trois jours après, nous avons procédé à un labour profond de 20 cm de profondeur à l'aide d'une houe de 20 cm, deux semaines après labour, soit le 18 octobre 2006, nous avons procédé à la délimitation du terrain, à la trouaison suivie de la plantation. 49 jours après plantation, soit le 7 octobre 2006, nous avons effectué le recepage. Une semaine après recepage, nous avons procédé aux observations sur la levée de dormance des bourgeons dormants. 17 jours après recepage, soit le 23 octobre 2006, nous avons

procédé au premier sevrage jusqu'au 8^{ème} sevrage qui a pris fin le 17 février 2007, soit une période expérimentale 4 mois.

III. Conclusion et suggestions

La présente investigation avait pour objet, l'étude de l'influence des doses croissantes de 6-Benzyl amino-purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejettant de Taro (*Xanthosoma sagittifolium* (L) Schott) en culture in situ dans les conditions de Kisangani.

Pour ce faire, un essai a été réalisé à même le sol (in situ) en utilisant cinquante boutures de Taro pour cinq traitements définis de la manière suivante :

- **T₀** (Témoin) : sans régulateurs de croissance ;
- **T₁** : 1 ml de BAP 0,1 Mm + 1 ml de AIA 1Mm ;
- **T₂** : 1 ml de BAP 1 Mm + 1 ml de AIA 1Mm ;
- **T₃** : 1 ml de BAP 10 Mm + 1 ml de AIA 1Mm ;
- **T₄** : 1 ml de BAP 100 Mm + 1 ml d'AIA 1Mm.

Ainsi, chaque traitement comptait dix boutures de taro. Les observations réalisées consistaient dans le taux de reprise des boutures plantées, le nombre de rejets formés, le nombre de bourgeons développés, le diamètre au collet des rejets et la hauteur des rejets sevrés. Les résultats obtenus sont les suivants :

- a. Le taux de reprise des boutures mères était de 100 % quelque soit le traitement ;
- b. Le nombre de rejets formés et sevrés était de 134, 179, 184, 166 et 209 respectivement pour **T₀**, **T₁**, **T₂**, **T₃** et **T₄**. Leur distribution était homogène pour tous les traitements en général ;
- c. Le nombre de bourgeons développés était de 7, 7, 7, 7 et 7 respectivement pour **T₀**, **T₁**, **T₂**, **T₃**

que l'acide indole butyrique (AIB) ; l'acide naphthalène acétique (ANA) ; la rootone ;

- La combinaison de Benzyl amino purine (BAP) avec les nouveaux régulateurs de croissance ayant une action auxinique, notamment les polyamines, les stérols, les oligosaccharides, les salysilicates et les jasmonates ;
- La réalisation du même essai dans les mêmes conditions, mais en utilisant de plus grosses boutures et des concentrations plus élevées en BAP que celles que nous avons expérimenté.

IV. Bibliographie

Ouvrages :

1. MARGARA J., *Base de la multiplication végétative*, INERA Versailles, Paris Cedex, 1989.
2. MESSIAEN C.M., *Le potager tropical*, "Collection technique vivante" ACCT et CILF, 2^{ème} éd. refondue, 1989.
3. VAN WAMBEKE A. et LIBENS R., *Carte des sols et végétation du Congo-Belge et Rwanda-Urundi*, INEAC, Bruxelles, 1957.

Notes de cours :

- BOREK S., Climatologie, Cours inédit, G1 Agronomie, IFA/Yangambi, 1989.
- OKUNGO A., Physiologie végétale, Cours inédit, G2 Agronomie, IFA-YANGAMBI, 2003.

Monographies :

- KASONGO D., Influence des doses croissantes 6-Benzyl amino purine (BAP) combinées à l'acide 3-indole Butyrique (AIB) sur le pouvoir rejettant de macabo (*Xanthosoma sagittifolium (L) Shott*) in situ à Kisangani. Monographie inédite, IFA/Yangambi, 2006.

- KOSSO O., Influence de la technique de recepage sur le pouvoir rejettant de Taro (*Xanthosoma sagittifolium(L) Shott*) à Kisangani, Monographie inédite, IFA/Yangambi, 1990.
- LUKUSA R., Influence de sevrage sur le pouvoir de Taro (*Xanthosomasagittifolium*) à Kisangani. Monographie inédite, IFA/Yangambi, 2001.
- MAKAMBO A., Influence des doses croissantes de 6-benzyl amino purine (BAP) combinées à l'acide indole acétique (AIA) sur le pouvoir rejettant de Taro (*Xanthosoma sagittifolium(L) Schott*) in-situ, à Kisangani, Monographie inédite, IFA/Yangambi, 2006.

Etude des cas de pollutions dans la Commune de Karisimbi à Goma

Bellarmin WABENGA BASILWANGO,
Biologiste, Assistant à l'UCS-Goma

Résumé

Le présent travail est parti du souci de contribuer à la protection de la biodiversité, le rétablissement des états climatiques, la sauvegarde des écosystèmes locaux et préserver le développement dans la commune de Karisimbi et ses environs par l'inventaire des activités humaines polluantes. A l'aide d'un échantillon occasionnel à choix raisonné, le sondage réalisé par un questionnaire d'enquête a abouti aux résultats selon lesquels:

Les pollutions sont ignorées dans le milieu de Karisimbi et ses environs. Plusieurs activités polluantes sont menées alors qu'elles pouvaient être réglementées : cas de tapages issus des églises de réveil et les musiques des bistros et les maisons d'édition représentant respectivement 40 % et 34 % des enquêtes effectuées. Cette ignorance s'est confirmée aussi par la mégestion des déchets ménagers, des eaux usées, des sachets et matières plastiques et l'abandon des épaves des véhicules le long des rues et les métaux usés.

Abstract

This presentation was activated by the objective to contribute to the protection of biodiversity, the reestablishing of the climatic states in the local ecosystems and to preserve the development in the township of Karisimbi and its vicinity with the inventory of the polluting human activities. While using an occasional sample, to choice argued and the poll achieved by a varied and adapted assessment, the results of investigation are:

The pollutions are ignored in the medium of Karisimbi and its vicinity. Several polluting activities are applied but can be controlled or oriented: Case of the uproars descended from some churches and the music of the pubs and the publishing houses representing respectively 40% and 34% of the done investigations. Also, this ignorance was confirmed by the deliberated bad management of the domestic garbage, the worn-out waters, the plastic matters and the abandonment of the worn-out metals and wreckages of vehicles near the streets.

0. Introduction

Les vivants ne se maintiennent dans les milieux que lorsque les conditions leur sont favorables. Avec la dégradation du milieu local et le souci de l'identification des attitudes adaptées, pour le maintien des écosystèmes et des conditions acceptables, divers travaux prouvent l'importance de la protection de la biodiversité⁹⁵

Dans le cadre de renforcement des moyens adaptés pour la protection de l'environnement et le maintien des états climatiques, l'effort veut identifier au sein de la commune de Karisimbi les interventions de l'homme, responsables des pollutions et les mesures correctives issues de la population

Le constat est tel que les pollutions seraient une réalité ignorée par la population de la commune de Karisimbi alors qu'elles constituent une menace à la vie humaine et aux états climatiques non seulement dans Karisimbi mais aussi dans ses environs. La lutte contre la pollution dans le milieu local ne serait pas impossible étant donné que sa réussite dépendrait de la mobilisation des ressources et la participation active de la population concernée.

L'effort présente un aperçu sur les pollutions; il décrit la population atteinte. Finalement, il présente diverses réponses portant sur le bilan de la responsabilité humaine sur l'environnement.

I. Aperçu sur les pollutions

Les influences humaines sur les écosystèmes sont multiples. Elles occasionnent la pollution chimique due aux pesticides, le déboisement, la dégradation des sols, la pollution par

⁹⁵ G. MENANT & G. FRANÇOIS, *Biologie - Géologie*, éd. Hatier, Paris, 1975, p.4.

les déchets radioactifs, la rupture des équilibres naturels par l'introduction des espèces nouvelles, les effets néfastes de la chasse et la pêche non contrôlée, la pollution par les déchets industriels et organiques⁹⁶. Dans la plupart des cas, ces influences constituent les facteurs perturbateurs des écosystèmes en fonction du temps. Ils occasionnent des troubles, déséquilibres dont les conséquences retournent contre les vivants.

En effet, la pollution d'un milieu ou d'une matière est toute perturbation, modification dégradation, destruction ou tout changement défavorable, naturel ou artificiel qui apparaît en partie ou en totalité, comme conséquence d'une action sur l'environnement. La classification dépend respectivement de la nature des agents polluants et de la manifestation écologique des polluants⁹⁷

Au niveau de la planète terre, divers problèmes environnementaux caractérisent actuellement presque tous les milieux: changements climatiques, pollution de l'air et de l'eau, érosion des sols, appauvrissement de la couche d'ozone, prolifération des déchets solides dangereux, désertification, réchauffement de la terre, catastrophes naturelles, croissance démographique rapide, la pénurie d'eau douce de qualité, la destruction de la diversité biologique, la déforestation, l'érosion côtière, le braconnage, la question des zones urbaines, la gestion des ordures ménagères, les pollutions et diverses nuisances. Partout dans le monde, on constate, par exemple, une baisse de la qualité de l'eau et des réserves disponibles. Environ 75% de la population rurale et 20% de la population urbaine mondiale ne bénéficient pas d'un accès direct à de l'eau non contaminée⁹⁸.

⁹⁶Ibidem, p.5.

⁹⁷ G. MENANT & G. FRANÇOIS, *op.cit.*, p.5.

⁹⁸ F.RAMADE, «Pollution», in *Encyclopaedia Universalis* 2015

Pour une superficie d'Afrique d'environ 30 millions de km² pour 53 pays, il y a un état de lieu particulier. L'environnement ne cesse de se détériorer et la pauvreté augmente. L'état des lieux de HOUENOU Marie-Josée en relève plusieurs phénomènes. Depuis trente ans, l'Afrique perd quatre millions d'hectares de forêts chaque année soit deux fois plus que la forêt amazonienne pourtant beaucoup plus médiatisée. Les forêts du bassin du Congo, le deuxième au monde après celui de l'Amazonie sont menacées. Ces forêts tropicales, réservoirs les plus riches de biodiversité de la planète, sont victime du commerce illicite du bois tropical, la biodiversité est mise en danger. Le climat tropical règne sur tout le continent. Mais, quand vient la saison sèche, les savanes font place aux zones désertiques. Les pluies sont insuffisantes parfois inexistantes. Le désert avance au détriment de la végétation. Pour lac Tchad par exemple, surnommée la mer intérieure de l'Afrique, elle est passée de 25000 Km² à environ 2000 km² et ce en seulement 40 ans du fait de l'homme. Ainsi, les pays frontaliers dont le Nigeria, le Cameroun, le Niger et la République Centrafricaine, sont touchés de plein fouet du fait que, le lac Tchad a un rôle économique majeur pour la région. Il fournit l'eau à plus de 20 millions de personnes des quatre pays limitrophes... Tous ces maux et bien d'autres, sont présents dans tous les pays africains, et ne sont pas l'apanage d'une zone particulière. Les institutions nationales et internationales agissent fort heureusement déjà dans le but de réduire les effets négatifs de ces maux sur l'environnement. Mais il reste tant à faire pour garantir aux générations futures une capacité suffisante pour assurer leur survie⁹⁹.

La RDC quant à elle souffre de la pollution pétrolière et bien d'autres depuis de nombreuses années. Le constat de

⁹⁹ M-J. HOUENOU, De l'état de l'environnement en Afrique. Disponible sur https://www.aide21.org/index.php?option=com_content&view=article&id=77; Consulté en ligne le 14 janvier 2016).p.2.

HASSAN PARTOW confirme que l'espace congolais plus menacé par la pollution pétrolière; couvre environ 840.600 km², du territoire de la RDC. Il va de 40 km de l'océan Atlantique en passant par le fleuve Congo jusqu'aux confins des eaux internationales... La pollution pétrolière génère des ruines sur l'écosystème des côtes et du fond marin congolais qui sont habités par certaines espèces uniques au monde dont les oiseaux, les tortues et les reptiles mais aussi les plantes... S'agissant de l'eau on assiste à une insuffisance notable pour couvrir les besoins de la population en eau potable. Cette insuffisance constitue une problématique et un défi. Mais est un acquis, selon NAÏMA OUNANE la mise en place d'un accord entre le ministère et les sociétés pétrolières, des transports maritimes et portuaires, pour la viabilité d'un cadre de concertation permanente visant en la mise en œuvre du Plan Polmar/Plan d'intervention d'Urgence de Lutte contre la Pollution Pétrolière en RDC.¹⁰⁰

Au niveau de la Province du Nord-Kivu, la destruction systématique de l'écosystème par le séjour en 1994 des réfugiés Rwandais et la persistance des bandes armées est à noter mais aussi le fait qu'il n'y a pas de politique de reboisement à grande échelle, nonobstant quelques cas isolés (RDC- Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus DSRP KINSHASA/GOMBE, 2005). Dans la Ville de Goma actuellement, c'est la pollution de l'air causée par la poussière qui est devenue un problème de santé publique¹⁰¹.

¹⁰⁰ NAÏMA OUNANE, *RDC: Près de 850 000 km² touchés par la pollution pétrolière*. Disponible sur <https://www.aide21.org/index.php?option.com>: (consulté en ligne le 14 janvier 2016 à 21h50'), p.5.

¹⁰¹ A. WASINGYA, *Pollution de l'air de la Ville de Goma*. Disponible sur <https://www.anselmewasingya.wordpress.com> (en ligne le 22/01/ 2016), p.4.

II. Méthodologie

A l'aide d'un échantillon occasionnel à choix raisonné 110 individus ont été sélectionnés sur 429513 habitants de la commune de Karisimbi, en raison de 11 individus par Quartier.

Dans l'ensemble 50 % d'hommes et 50 % de femmes et selon le niveau d'études, 20 % des enquêtés sans niveau, 30 % des diplômés d'Etats, 40 % de gradués et 10 % des licenciés. Par rapport au statut matrimonial, 40 % des mariés et 60 % de célibataires. Bien entendu, le choix fut guidé par la résidence au sein de la Commune pendant au moins trois ans sans interruption, être majeur, et capable de jugement.¹⁰²

Le sondage a été concomitamment réalisé du 15 au 25 décembre 2012 par le concours des étudiants de L1 Santé Publique et Epidémiologie de l'Université du Kivu, à Goma.

Quant au questionnaire d'enquête, les questions posées étaient variées et ordonnées à l'identification des activités humaines perturbatrices des états climatiques et à la présentation d'un panneau des mesures correctives adaptées. Pour percer la complexité de la vie en lien avec l'interférence des actions humaines sur l'assainissement du milieu, certaines questions étaient fermées et d'autres ouvertes.

III. Perception de la pollution

Bien que le sondage ait été mené dans le contexte d'insécurité récurrente à Goma et en dépit du désintérêt de certains informateurs. En gros la prévalence des pollutions dans la commune de Karisimbi serait due à l'ignorance des habitants. C'est cela qui ressort des observations rangées selon différentes formes de pollutions en évidence.

¹⁰² MAIRIE DE GOMA, *Rapport annuel des activités*, Inédit, 2012, p.3.

Tableau n°.1: Prévalence de la pollution sonore

Quels sont les types de pollutions sonores rencontrées dans le quartier de la Commune de Karisimbi?

Formes de pollution sonore	Fréquences	Pourcentage
Tapages issus des églises dites de réveil	44	40
Musiques des bistros et maison d'édition	37	34
Bruits dus aux Groupes électrogènes	29	26
Total	110	100

Source: Résultats d'enquêtes sur terrain.

Les pollutions sonores dues aux bruits des églises dites de réveil sont constatées à 40 %. La faible électrification étant agent responsable de la prolifération des groupes électrogènes dont les bruits sont signalés à 26 %. Par ailleurs, la pollution sonore par les musiques des bistros et maisons d'édition, est plus signalée surtout dans les quartiers où les petits commerce se pratiquent à une grande échelle le long des avenues et artères principaux notamment à Kahembe, Bujovu, Mugunga, et Murara 34 % contrairement aux autres quartiers de l'univers sous examen (Virunga, Majengo, Mabanga Nord et Mabanga Sud, Katoyi, Kasika et Ndosho).

Tableau n°. 2: Pollution par l'accumulation des matériaux non biodégradables et construction anarchique

Quelles sont les pratiques de la mégestion des matériaux polluants?

Formes de pollution par la mégestion des matériaux non biodégradables et construction anarchique	Fréquences	Pourcentage
Mauvaise gestion des déchets ménagers, des eaux usées, des sachets et matières plastiques	62	57
Mauvais emplacement des maisons et toilettes	20	18
L'abandon des épaves des véhicules le long des rues et les métaux usés	28	15
Total	110	100

Source: Résultats d'enquêtes sur terrain.

Il ressort de ce tableau, qu'en terme de la dégradation du milieu, la forme fréquente reste la mauvaise gestion des déchets ménagers, des eaux usées, des sachets et matières plastiques (57 %). Le mauvais emplacement des maisons et des toilettes est signalé à 18 % et l'abandon des épaves des véhicules le long des rues et des métaux usés à 25 %.

Tableau n°3: Pollutions chimiques et biologiques dans la commune de Karisimbi

Quelles sont les causes des pollutions chimiques et biologiques dans la commune de Karisimbi?

Les causes des pollutions chimiques et biologiques dans la commune de Karisimbi	Fréquences	Pourcentage
Usage d'une mauvaise qualité d'eau et eaux stagnantes	18	16
L'alcoolisme, tabagisme et toxicomanie	14	13
Explosion démographique due au manque du suivi des politiques de la santé de reproduction	22	20
Destruction du couvert végétal par l'éruption volcanique	33	30
Destruction du couvert végétal par l'abattage abusif des arbres	21	19
Total	110	100

Source: Résultats d'enquêtes sur terrain.

30 % d'enquêtés reconnaissent que la destruction du couvert végétal par l'éruption volcanique est parmi les causes des pollutions chimiques et biologiques, 20 % attestent l'explosion démographique due au manque du suivi des politiques de la santé de reproduction, 19 % déclarent la destruction du couvert végétal par l'abattage abusif des arbres, 16 % incriminent l'usage d'une mauvaise qualité d'eau et eaux stagnantes et 13 % stigmatisent l'alcoolisme, le tabagisme et la toxicomanie.

Tableau n°4: Avis sur l'éradication de la pollution

Quelles sont les mesures correctives pour l'éradication des pollutions dans la commune de Karisimbi?

Les mesures correctives pour l'éradication des pollutions dans la commune de Karisimbi	Fréquences	Pourcentage
Travaux communautaires axés sur l'assainissement du milieu	44	40
Suivi de la mise en œuvre de la loi sur la protection de l'environnement	33	30
Les pollutions dues aux actions humaines ne peuvent pas être éradiquées.	33	30
Total	110	100

Source: Résultats d'enquêtes sur terrain.

Il ressort de ce tableau que 40 % d'enquêtés suggèrent les travaux communautaires axés sur l'assainissement du milieu; 30 % proposent le suivi de la mise en œuvre de la loi sur la protection de l'environnement, et 30 % autres pensent que les pollutions dues aux actions humaines ne peuvent pas être éradiquées.

V. Commentaires et recommandations

V.1. Commentaires

D'après Cl. CALAMAND, «les écosystèmes de la biosphère forment un ensemble dont la complexité est encore mal connue. Les approches ponctuelles des écologistes révèlent des interdépendances, des interactions, des indices des dangers qui sont en accord avec les résultats des travaux des préhistoriens et des historiens; tous mettent en évidence les responsabilités humaines vis-à-vis de l'environnement et de l'humanité elle-même.»¹⁰³

¹⁰³ C. CALAMAND & C^{ie}, *Biologie Géologie 2nd: Science de la vie et de la terre*, Paris, Hachette, 1993, p.10.

En gros, les résultats de l'enquête montrent combien les pollutions perturbent le climat sanitaire au sein de la Commune de Karisimbi et ses environs à partir des ressources convoitées par la population. L'hypothèse expérimentale est ainsi confirmée. En effet, les pollutions sont ignorées dans le milieu de Karisimbi et ses environs, dans la mesure où à un taux élevé, plusieurs activités polluantes sont menées pourtant, elles peuvent être règlementées. Cas des tapages issus des églises dites de réveil et les musiques des bistros et les maisons d'édition qui représentent respectivement 40 % et 34 % des enquêtes effectuées (Cfr tableau n° 1).

Cette ignorance se confirme davantage par la volonté délibérée de mégestion des déchets ménagers, des eaux usées, des sachets et matières plastiques et l'abandon des épaves de véhicules le long des rues et les métaux usés qui occupent respectivement 57 % et 15 % des enquêtes réalisées, pendant que 30 % d'enquêtés ont estimé que les pollutions dues aux actions humaines ne peuvent jamais être arrêtées (Cfr tableaux n° 2 et 4).

Sous des formes spécifiques, les plus prévalentes des pollutions dues aux actions humaines sont les pollutions sonores, les pollutions dues à la mauvaise gestion des déchets et les constructions anarchiques et les pollutions biologiques. Mais avec le tableau n° 4, la deuxième hypothèse expérimentale se confirme car la lutte contre les pollutions dépend largement de la volonté de l'homme dans ses actions à lutter contre la dégradation de l'environnement.

Ainsi, de ces pollutions, il est à noter que certains phénomènes du milieu et interventions humaines non contrôlés peuvent toujours orienter vers la dérive. De peur que cela n'arrive, les colloques actuels sur la protection de l'environnement, à la suite du cri d'alarme lancé, doivent montrer que les décisions concernant la santé humaine et la protec-

tion de la biodiversité dans sa globalité écologique doivent être prises au niveau national, voire international avec la participation active de tous les intervenants parmi lesquels les bénéficiaires du climat pour le développement intégré.

En termes clairs, à partir du tableau n° 4, pour renforcer les enquêtés qui ont estimé que les mesures correctives pour l'éradication des pollutions dans la commune de Karisimbi sont les travaux communautaires axés sur l'assainissement du milieu et le suivi et la mise en œuvre des lois sur la protection de l'environnement avec respectivement 40 % et 30 % des enquêtes effectuées et décourager les 30 % qui ont estimé que les pollutions dues aux actions humaines ne peuvent pas être éradiquées.

V.2. Recommandations

Comme pistes de solutions, il y a lieu de retenir quelques recommandations à différents niveaux de responsabilité dont:

V.2.1. Au Gouvernement, à travers les autorités politico-administratives de base

- Mettre sur pied des lois pour la protection de la biodiversité et assurer au quotidien leur mise en œuvre et suivi ;
- Conscientiser la population sur la protection de l'environnement et l'assainissement du milieu ;
- Aménager des systèmes convenables d'écoulement des eaux.

V.2.2. Aux animateurs environnementaux

- Redynamiser et assurer systématiquement l'encadrement et la formation permanente des prestataires dans leurs services multisectoriels pour lutter contre les pollutions sous leurs formes diverses ;
- Bien assurer, suivre et surveiller les actions de terrain adaptées à la protection de la biodiversité et la lutte contre la dégradation des écosystèmes ;

- Disponibiliser à la population des techniques adéquates de gestion des déchets et d'aménagement du territoire,

V.2.3. A la population

- Respecter rigoureusement les exigences sanitaires en rapport avec la gestion des déchets ;

Conclusion

De ce qui précède, la pollution provoquée par l'action de l'homme et plusieurs autres cas des pollutions ne constituent pas un phénomène nouveau. Dans l'ensemble ces pollutions constituent une menace permanente au climax sanitaire de l'humanité. Au niveau de la Commune de Karisimbi, compte tenu des observations d'enquête, les pollutions sous leurs diverses formes restent ignorées par les habitants. Quelle que soit leur diversité, la lutte contre les pollutions dues aux actions humaines dans le milieu de Karisimbi n'est pas impossible ou difficile. Aussi il n'y a pas des recettes magiques pour leur éradication. Les mesures correctives issues de la population telles que précédemment présentées ont plus de chance de réussir. Les recommandations ci – dessous sont d'importance capitale: D'une part sur le plan social, la sensibilisation à tous les niveaux sur les pollutions et leurs mesures de lutte et d'autre part, sur le plan biochimique, mettre à profit les politiques de la sauvegarde de la biodiversité.

Bibliographie

- BANQUE MONDIALE, *Développement et changement climatique*, éd. Nouveaux Horizons, Washington, 2010.
- BRAS A., *Géographie 2nde*. Ed. Hatier, Paris, 1981.
- CALAMAND C. & C^{ie}, *Biologie Géologie 2nd: Science de la vie et de la terre*, éd. Hachette, Paris, 1993.

- HOUENOU M-J., De l'état de l'environnement en Afrique. Disponible sur https://www.aide21.org/index.php?option=com_content&view=article&id=77: Consulté en ligne le 14 janvier 2016).
- MAIRIE DE GOMA, *Rapport annuel des activités*, Inédit, 2012.
- MENANT G. & FRANCOIS G., *Biologie - Géologie*, éd. Hatier, Paris, 1975.
- MENANT G. & FRANCOIS G., *Ecologie, Pays intertropicaux*, éd. Hatier, Paris, 1975.
- NAÏMA OUNANE. *RDC: Près de 850 000 km2 touchés par la pollution pétrolière*, 18 août 2015. Disponible sur https://www.aide21.org/index.php?option=com_content&view=article&id=77: (consulté en ligne le 14 janvier 2016 à 21h50')
- RAMADE F., «Pollution», in *Encyclopedia Universalis* 2015.
- République Démocratique du Congo Ministère du Plan Unité de Pilotage du Processus DSRP KINSHASA / GOMBE, *Monographie de la Province du Nord-Kivu*, mars 2005.
- WASINGYA A., *Pollution de l'air de la Ville de Goma*, 29 avril 2013. Disponible sur <https://www.anselmewasingya.wordpress.com>: (consulté en ligne le 22 janvier 2016).

Théologie

Saisi par la lumière du Saint Esprit. Etude de l'Hymne IX chez Syméon le Nouveau Théologien

*Abbé Jacques Letakamba, Théologien,
Professeur à l'UNIGOM et à l'UCS-
Goma*

Résumé

La démarche de cette approche, élaborée sous une conception tripartite, - biographie, bibliographie, commentaire de l'hymne IX -, permet d'articuler l'intelligence du thème mystique dans la pensée de Syméon le Nouveau Théologien. Ce dernier insinue la compréhension de l'apathéia comme le fruit de l'union avec Dieu, cette union produisant par elle-même la soumission parfaite du corps et des sens à l'esprit : Hymne IX, 31-39. L'appréhension de la lumière n'est ni sensible, ni intellectuelle mais sui generis en raison de la réalité inouïe qui est la lumière divine, c'est-à-dire, Dieu lui-même.

Mots clés : *Syméon, hymne, lumière*

Introduction

Syméon le Nouveau théologien est une figure emblématique parmi les théologiens et les spirituels de l'Eglise grecque orthodoxe. Sa théologie spirituelle est inspirée de son expérience personnelle. Comment sa première illumination mystique par la lumière divine change-t-elle toute sa vie ? En quoi ses hymnes en vers, composés selon les rythmes, les harmonies et les règles propres à la poésie transmettent-ils une expérience mystique ?

Répondre à cette problématique permet de cerner la thématique ainsi intitulée : « *Saisi par la lumière du Saint Esprit. Etude de l'hymne IX chez Syméon le Nouveau Théologien* ». Il s'agit de jeter un regard sur un tableau triptyque. Le premier volet ouvre sur sa biographie, le second sur sa bibliographie et le dernier commente l'hymne IX.

D'ores et déjà, la vie et la personnalité de Syméon sont fournies par deux sortes de sources à en croire Fraigneau-Julien : d'une part les détails d'ordre historique, et spirituel que Syméon rapporte dans ses *Catéchèses* et ses deux *Actions de grâces* ; d'autre part, les précisions, également d'ordre historique et spirituel, fournies par son disciple Nicétas Stéthatos dans sa *Vie de Syméon*.¹⁰⁴ Selon Jean Darrouzès, « Syméon le Nouveau Théologien a eu l'avantage assez rare de trouver un biographe parmi ses contemporains en la personne de Nicétas Stéthatos son disciple. »¹⁰⁵

Inscrit dans un cadre de personnage mystique, Syméon est fêté comme saint dans l'Église orthodoxe, le 12 mars. Il est présenté par Jean Guillard, comme « l'un des plus grands mystiques byzantins. »¹⁰⁶ Une présentation laconique de sa vie en dit plus.

I. Biographie de Syméon le Nouveau Théologien

I.1. La vie de Syméon le Nouveau Théologien

Syméon est né en 949 à Galatai en Paphlagonie. Ses parents, nommés Basile et Théophano, appartiennent à la noblesse provinciale. A Constantinople après s'être installé chez son oncle Basile, fonctionnaire impérial, il démarre ses études à 11 ans. A propos, Jean Guillard rapporte ceci : « il ne voulut pas dépasser le cycle de la grammaire par scrupule de vertu »¹⁰⁷.

¹⁰⁴ B. FRAIGNEAU-JULIEN, *Les sens spirituels et la vision de Dieu, Selon Syméon le Nouveau théologien*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 17.

¹⁰⁵ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Chapitres théologiques gnostiques et pratiques*, (Introduction, texte critique, traduction et notes de J. DARROUZES.), Paris, Cerf, 1957, p. 7.

¹⁰⁶ J. GOUILLARD, « Syméon le Jeune, le Théologien, ou le Nouveau Théologien », dans A. VACANT, et E. MANGENOT, E. AMANN, *Dictionnaire de Théologie Catholique. L'exposé des doctrines de la Théologie Catholique, leurs preuves et leur histoire*, vol. XIV, Paris, 1941, c. 2941.

¹⁰⁷ J. GOUILLARD, *op.cit.*, c. 2942.

Il mène une vie dissipée d'un jeune homme de son rang¹⁰⁸ sans trouver ni dans sa famille, ni dans son milieu de vie, la tendresse dont il a besoin. Olivier Clément rapporte ici un témoignage on ne peut plus éloquent : « Mais il est bientôt déchiré entre les passions les plus âpres (« j'ai été meurtrier, adultère dans mon cœur, et sodomite en œuvre et en désir ») et la nostalgie d'une vie spirituelle qui ne cesse de le solliciter par une expérience « océanique » de la lumière. »¹⁰⁹ A ces détails sur son isolement qu'il donne dans l'Hymne 20, il ajoute que Dieu le soutient d'une façon invisible.¹¹⁰ Le Seigneur le « *prenant par les cheveux* », Il l'arrache à la fange de ce monde pour l'établir devant sa face.

En 963, survient la mort de son oncle. Il se choisit un père spirituel nommé, Syméon le Studite ou le Pieux, un vieux moine du monastère de Stoudios. Ce dernier lui donne à lire *La loi spirituelle* de Marc l'Ermite, écrivain du V^e siècle. La *Catéchèse XXII* en fait allusion en ces termes :

« *Le vieillard lui donne le traité de Marc le moine, qui instruit de la loi spirituelle. Le jeune homme le reçut comme s'il venait de Dieu même et, dans son espoir d'en tirer quelque fruit précieux, le parcourut tout au long avec soif et attention.* »¹¹¹

Après une tentative infructueuse pour entrer au monastère de Stoudios, vers l'âge de 14 ans, en 970, il a une première vision. En voici la teneur : « Se trouvant baigné de lumière, il vit

¹⁰⁸ Il y a des rapprochements pour ce qui est de sa vie mondaine avec les deux figures de Saint Augustin et de Saint Ignace de Loyola.

¹⁰⁹ O. CLEMENT, « Syméon le Nouveau Théologien (949-1022) » dans *dictionnaire de la théologie chrétienne*, coll. « Encyclopaedia universalis », Paris, Albin Michel, 1998, p. 755.

¹¹⁰ H, 20, p. 98-122.

¹¹¹ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses 6-22*, (Introd., texte critique et notes par Basile KRIVOCHEINE, trad. J. PARAMELLE), coll. « Sources Chrétiennes, n° 104 », Paris, Paris, Cerf, 1964, p. 367.

une autre lumière et près d'elle son père spirituel. »¹¹² A noter que ce père spirituel lui a donné « le désir et le goût de la vie parfaite »¹¹³ jusqu'à porter son nom Syméon¹¹⁴. A vrai dire, en lisant *Catéchèse XXII*, « c'était un nommé Georges. »¹¹⁵

En 977, à l'âge de 27 ans, c'est sa conversion. Il entre au monastère du Stoudios. Mais moins d'une année après, suite à son attachement à son Père spirituel, il va rejoindre le monastère de Saint-Mamas¹¹⁶ de Xérocercos, où il fait sa profession, puis est ordonné prêtre par Nicolas Chrysovergès vers 980. Très peu de temps après la mort de son Père spirituel, vers 986 ou 987, Syméon lui voue un culte public approuvé par le patriarche Sergios¹¹⁷ dont voici les détails rapportés par Jean Gouillard :

« Il l'honorait comme un saint de son vivant déjà, il lui compose maintenant une Vie, des hymnes, fait installer son image à l'église du monastère, institue en son honneur une fête liturgique annuelle qui attire du monde ; bref, il le canonise. »¹¹⁸

Deux difficultés majeures surviennent dans sa vie au monastère où il est devenu higoumène en charge pendant vingt-

¹¹² B. FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 18. Cf. *Catéchèse 22*, 88-104.

¹¹³ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Chapitres théologiques gnostiques et pratiques*, (Introd., texte critique, trad. et notes de J. DARROUZES), Coll. « Sources Chrétiennes, n°51 », Paris, Cerf, 1957, p. 7-8.

¹¹⁴ Selon Jean Gouillard, on pense que Georges est le prénom baptismal du personnage, échangé par la suite pour celui de son maître vénéré. Cf. GOUILLARD, J., *op.cit.*, c. 2942.

¹¹⁵ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses 6-22*, (Introd., texte critique et notes par Basile KRIVOCHINE, trad. J. PARAMELLE), coll. « Sources Chrétiennes, n° 104 », Paris, Paris, Cerf, 1964, p. 367.

¹¹⁶ Le petit monastère de saint-Mamas, fondé au temps de l'empereur Maurice, à la fin du VIe siècle, était situé, d'après les conclusions de J. PARGOIRE et conformément au témoignage de NICETAS, dans la partie occidentale de Constantinople, non loin de la porte de Xérocercos ou Xylocercos, aujourd'hui Belgrad Kapou. Cf. SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses 1-5*, Paris, Paris, Cerf, 1963 p. 32.

¹¹⁷ B. FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 18. Cf. *Catéchèse 22*, 88-104.

¹¹⁸ J. GOUILLARD, *op.cit.*, c. 2943.

cinq ans. Une partie des moines se révoltent contre lui. La *Catéchèse* en rapporte l'événement en ces termes :

« Un jour qu'il prêchait à l'église pendant les matines selon sa coutume, ils l'interrompirent violemment. Ils se ruèrent contre lui comme « des bêtes sauvages » avec l'intention de le jeter hors du monastère. L'attentat cependant échoua, grâce au calme de Syméon qui resta « immobile » à sa place, « souriant et serein », « le regard fixé sur ses agresseurs ».¹¹⁹

La raison de cette insurrection est relevée par Fraigneau-Julien : « Les catéchèses de Syméon laissent entendre que ses exigences spirituelles, sa volonté de suivre les pères anciens paraissaient trop lourdes à nombre de moines. »¹²⁰ Cependant, le patriarche Sisinnios, après enquête, donne raison à Syméon et exile les moines révoltés. Mais sur demande de Syméon cette sentence est reportée.

En 1003, une autre difficulté provient d'Etienne, ancien évêque de Nicomédie, alors Syncelle, c'est-à-dire secrétaire et conseiller du patriarche. La tension monte sur le fait que Syméon rend un culte à son père spirituel et aussi au sujet de sa doctrine trinitaire.¹²¹ Ce conflit se résolut d'abord par la démission de Syméon de sa charge d'Higoumène, vers 1005. Et le 3 janvier 1009 il est envoyé en Exil à Paloukiton, dans la région de Chrysopolis sur la rive asiatique de Bosphore.¹²²

Durant sa période d'Exil, il écrit deux apologies qui conduisent à sa réhabilitation. Volontairement l'ancien Higoumène

¹¹⁹ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses 1-5*, (Introduction, texte critique et notes par Basile KRIVOCHEINE, trad. par J. PARAMELLE), coll. « Sources Chrétienne, n°96 », Paris, Cerf, 1963, p. 52.

¹²⁰ B. FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 19.

¹²¹ Sur ce deuxième point Syméon répond par une lettre en vers qui a été éditée parmi les hymnes sous le n° 21.

¹²²Cf. T. SPIDLIK, « Syméon le Nouveau Théologien », dans M. VILLER, & Cie, *Dictionnaire de Spiritualité, ascétique et mystique, Doctrine et histoire*, Paris, Bauchesne, 1990, t. XIV, c. 1388.

retourne à sa solitude de l'oratoire de Sainte-Marine près de Chrysopolis où il fonde un nouveau monastère, après avoir refusé l'archiépiscopat que lui proposait le patriarche en compensation de son exil. Atteint de dysenterie, il meurt le 12 mars 1022. Et en 1052, ses restes sont ramenés à Constantinople¹²³.

Un regard sur sa biographie

Basile Krivochéine a consacré plusieurs articles à divers aspects de la pensée de Syméon ainsi qu'une longue introduction à sa « personnalité spirituelle. » Il découvre que Syméon, dans le récit de sa vie, s'exprime lui-même non pas à la première personne mais de façon impersonnelle. C'est un récit de la conversion de Syméon¹²⁴.

Aussi s'avère-t-il opportun de manière diachronique de comparer ce récit biographique à celui de deux grands personnages dans l'histoire. D'abord dans son intention de raconter sa conversion après une vie dissipée, il fait penser à Saint Augustin l'Evêque d'Hippone à travers le récit autobiographique de *Confessions*¹²⁵.

Ensuite dans la volonté de ne pas raconter ce récit à la première personne si ce n'est un ton impersonnel, il évoque à l'esprit l'*autobiographie* dictée par Ignace à Luis Gonçalves da Camara, publiée parfois sous l'intitulé de « Récit du pèle-

¹²³Cf. J. GOUILLARD, *op.cit.*, c. 2944. Selon Tomas SPIDLIK, "Au cour de l'été 1052, les restes de Syméon furent ramenés au monastère Saint-Mamas. Sa fête y était célébrée le 12 mars, ainsi qu'à Sainte Marine, à Anaple sur la Prontide et à Saint Etienne sur le Mont Auxence. Cependant Syméon n'a pas été reconnu comme saint dans l'ensemble de l'Eglise orthodoxe. Cf. T. SPIDLIK, *op.cit.* c. 1388.

¹²⁴B. FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 17

¹²⁵AUGUSTIN, *Confessions*, trad. J. TRABUCCO, Paris, Garnier-Flammarion, 1964.

rin »¹²⁶ ou sous des titres variés, à en croire Jean Delplace : « Actes du père Ignace, Autobiographie, Récits du pèlerin. »¹²⁷

C'est ainsi que le passage suivant plonge, à bon droit, dans l'esprit de Syméon : « *Même lorsqu'il semble parler de lui-même, Syméon garde un ton impersonnel, offrant son expérience la plus intime comme un objet ou un phénomène à observer et à étudier, sans jamais manifester de complaisance pour soi-même.* »¹²⁸

Le titre de « Théologien »

La convergence pertinente de penseurs érudits comme Basile Krivochéine, Tomas Spidlik, I. Hausherr¹²⁹, Jean Gouillard, Olivier Clément montre ingénieusement que « ce spirituel byzantin qu'est Syméon est, dans l'Orient chrétien, l'un des trois saints qui aient mérité, au sens "visionnaire" du terme, le titre de "théologien" »¹³⁰ ; avec Jean l'Évangéliste et Grégoire de Nazianze. Dans la tradition byzantine, ce titre désigne ceux qui ont reçu la connaissance de Dieu à travers une expérience personnelle et qui ont été en mesure de la transmettre à l'Église.

En effet, à lire Tomas Spidlik, « le titre "Nouveau Théologien" pourrait avoir été attribué d'abord à Syméon en un sens ironique par ses adversaires, mais il fut tout de suite accepté par ses disciples comme la meilleure caractéristique de leur

¹²⁶ J. DELPLACE, *Ignace de Loyola, Les chemins de la certitude*, Paris, Perrin, 1991, p. 12. Le récit est à la troisième personne, et le nom de Loyola n'y figure jamais. Par humilité, Ignace dissimule son identité sous celle d'un anonyme « pèlerin ». *Ibid.* note de bas de page n°1.

¹²⁷ *Id.*, p. 14.

¹²⁸ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Chapitres théologiques gnostiques et pratiques*, (Introduction, texte critique, traduction et notes de J. DARROUZES), Paris, Cerf, 1957, p. 32.

¹²⁹ Lire aussi HAUSHERR, *Vie de Syméon le nouveau Théologien*, Rome, 1928.

¹³⁰ O. CLEMENT, *op. cit.*, 754.

maître. »¹³¹ En outre, l'auteur explique les deux catégories de « nouveau théologien » en ces termes : « Le mot *theologos* doit être compris au sens mystique, et non spéculatif ; l'épithète *neos* sert à le comparer à Jean l'évangéliste, "parce qu'il parlait de Dieu (*etheologei*) comme le disciple bien-aimé, et consacrait des nuits entières à la théologie." »¹³²

Sur la discussion touchant ce titre, Jean Guillard relève quelques points saillants dans un article où l'intitulé laisse entrevoir un questionnement sur le choix du titre conforme : « *Syméon le Jeune, le Théologien ou le Nouveau Théologien.* »¹³³ Il constate que les auteurs discutent sur la portée de l'épithète de Syméon. Les uns lisent, dans « του νεου θεολογου », « le nouveau Théologien » et y voient une comparaison avec saint Grégoire de Nazianze ou même avec saint Jean l'Évangéliste. D'autres préfèrent « le Jeune, le théologien ». ¹³⁴ Ici il peut se distinguer de ses homonymes anciens et théologien comme Syméon le Stylite, le jeune¹³⁵.

Olivier Clément par ailleurs fournit une autre explication plausible, de la pertinence de ce titre : « C'est le type même de l'« homme apostolique », qui parle de ce qu'il a vu. Au tournant des deux millénaires, alors que l'Église, en Orient comme en Occident, tendait à se confondre avec la chrétienté, que les rites se figeaient en ritualisme et le monachisme en trop vastes et riches communautés, que, par réaction, se préparait l'explosion messalienne, bogomile et cathare, d'une pneumatologie dualiste et déracinée, Syméon et ses disciples portèrent témoignage, dans

¹³¹ T. SPIDLIK, *op. cit.*, c. 1387.

¹³² *Id.*, *op. cit.*, c. 1387.

¹³³ J. GOUILLARD, *op. cit.*, c. 2941.

¹³⁴ *ibid.*

¹³⁵ Lire l'article sur « *Syméon Stylite* » l'ancien (saint) et le jeune, dans M. VILLER, & Cie, *Dictionnaire de Spiritualité, ascétique et mystique, Doctrine et histoire*, Paris, Bauchesne, 1990, t. XI, col. 1116-1138 et col. 1141-1151.

l'Église, de la liberté prophétique et de l'expérience de l'Esprit. »¹³⁶

Bien plus poursuit Olivier Clément, leur insistance sur la conscience personnelle, sur le « père spirituel » librement choisi, quelle que soit sa place dans la hiérarchie, sur l'intériorisation personnelle des Écritures, souligne cette liberté. C'est la redécouverte de ce véritable « pentecôtisme ecclésial ». ¹³⁷ Tel est le thème évoquant son lieu théologique dans la « Pentecôte », structuré dans ses œuvres où dans le cas échéant l'attention est fixée sur l'hymne IX.

La prière d'introduction au jour de sa fête célébrée le 12 mars, laisse entrevoir sa qualité de théologien estimée par l'Église orthodoxe :

« Tu es devenu un théologien de la transcendante et incompréhensible Trinité et tu as brillé de la lumière tri et une, ô inspiré. D'En-haut te fut donnée une bouche de sagesse et c'est d'elle qu'ont coulé des fleuves de théologie. Nous y abreuvant, nous clamons notre joie : « Réjouis-toi, ô juste, Syméon né de l'esprit divin ». »¹³⁸

Le contenu renvoie à la profondeur de ses œuvres dont la pointe fine est la transcendance trinitaire, avec un trait particulier sur le Saint Esprit. C'est pourquoi le lieu théologique de son approche est la pentecôte.

Il est heureux de constater avec satisfaction que cette prière renferme les éléments faisant l'objet de l'hymne IX. Ainsi, le sujet de l'incompréhensibilité trinitaire et de la lumière, prélude d'ores et déjà à la thématique de l'intelligence des hymnes.

¹³⁶ O. CLEMENT, *op. cit.*, p 754.

¹³⁷ *Id.*, *op. cit.*, p 755.

¹³⁸ Martyrologue, à la fête de Saint Syméon le Théologien, le 12 mars.

II. Bibliographie de Syméon Le Nouveau Théologien

II.1. La place des hymnes dans sa bibliographie

Nicéas Stéthatos né en 1000 est devenu disciple de Syméon pendant les dernières années de sa vie. Il se met à travailler sur les œuvres de son maître pour une édition posthume. Voici un témoignage : « Il me donnait ses improvisations, et je les transcrivais sur des cahiers de parchemin ainsi que sur des rouleaux ». ¹³⁹ Dès lors comme le dit Tomas Spidlik « Nicéas donne bon nombre de renseignements sur l'activité littéraire de Syméon. » ¹⁴⁰ Cependant, quelle est la place des hymnes dans les œuvres de Syméon ?

Pour mieux répondre à cette question, il s'avère important de présenter de manière sommaire les œuvres de l'auteur, regroupés selon Tomas Spidlik en cinq parties ¹⁴¹ :

1. *Catéchèses*. Sont conservées 34 catéchèses adressées aux moines (vers 980-998) ; la première semble être le sermon inaugural de Syméon élu higoumène, la dernière le sermon tenu à la veille de la révolte d'une partie de sa communauté.
2. *Les chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*. Ils datent de la seconde période du séjour à Saint-Mamas qui se termine par la démission de Syméon (1005-1009).
3. *Traité Théologiques et Ethiques*. C'est en grande partie une œuvre de controverse commencée vers 1003. On y trouve un exposé complet et même définitif de la pensée de Syméon. Les principaux thèmes sont la vision de

¹³⁹ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses 1-5*, (Introduction, texte critique et notes par Basile KRIVOCHÉINE, trad. par Joseph PARAMELLE), Paris, Paris, Cerf, 1963 p. 59. Lire au sujet de Nicéas Stéthatos les p. 165-166 et p. 172-173.

¹⁴⁰ T. SPIDLIK, *op. cit.*, c. 1388.

¹⁴¹ Cf. *Id.* c. 1388-1390.

Dieu, la déification de l'homme, l'apatheia et la perfection, la perfection des sacrements et la validité de la hiérarchie visible.

4. *Hymnes*. La collection complète comprend 58 pièces, (vers 1009) précédées par une préface de Nicéas et une prière en prose de Syméon à l'Esprit Saint. Les sujets sont divers, mais relèvent en général de la mystique de Syméon.
5. *Lettres*. Syméon envoyait des lettres de direction à ses disciples ou amis. Mais dans ses écrits, il est difficile de distinguer les lettres des sermons ou traités¹⁴².

Pour revenir aux cinquante huit hymnes de Syméon, Fraigneau-Julien apporte des précisions judicieuses. Il affirme que les cinquante-huit *Hymnes* « sont pour la plupart des prières entrecoupées de réflexions sur l'union à Dieu. Ils ont reçu une préface par Nicéas, éditeur des œuvres de Syméon dans laquelle il tente de justifier la doctrine de son maître par celle de Pseudo-Denys. »¹⁴³

Mais cependant poursuit cet auteur, cette justification constitue une réinterprétation de la pensée de l'Aéropagite. La composition des *Hymnes* s'est étendue sur l'ensemble de la vie de Syméon. A part la lettre de Nicomédie,¹⁴⁴ seules les allusions à sa charge d'Higoumène, à sa vieillesse, à la mort de son père spirituel, etc. permettent de préciser quelque peu la période de la vie de Syméon à laquelle certains *Hymnes* ont été composés¹⁴⁵.

Enfin, Jean Gouillard relève, par ailleurs, une particularité importante : « ces hymnes sont un très précieux témoignage des expériences mystiques de Syméon et en général de toute sa

¹⁴² Par exemple *Hymne 21*, est en fait une réponse aux accusations portées par Etienne de Nicomédie sur la doctrine trinitaire de Syméon. Cf. *Sources Chrétiennes*, n° 104, p. 331-349.

¹⁴³ FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 21.

¹⁴⁴ Cf. *Ibid.* Lire *Hymne 21*, il est en fait une réponse aux accusations portées par Etienne de Nicomédie et qui date de 1003.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 22.

psychologie de visionnaire. »¹⁴⁶ Quelle en est la profondeur littéraire ?

II.2. Brève étude littéraire des hymnes

Syméon est un mystique s'inspirant de son expérience personnelle. C'est pourquoi son vocabulaire n'a rien de recherché et n'attire pas spécialement l'attention. Selon Jean Darrouzès, « on remarquera seulement l'importance donnée aux impressions visuelles dans l'expression de la connaissance ; si les termes en rapport avec la lumière et la vision sont spécialement recherchés par les Studites, Syméon a pris le vocabulaire du milieu où il a été formé. »¹⁴⁷

L'étude minutieuse de Jean Gouillard montre, à vrai dire, combien Syméon est le premier byzantin considérable qui ait employé les vers populaires. Au sujet de la métrique de Syméon, « elle comporte trois sortes de vers, de quinze, douze et huit syllabes, tous construits paroxytoniquement et sans aucun égard à la quantité ». ¹⁴⁸

L'analyse des vers selon l'auteur aboutit à conclure que Syméon « traite strictement le nombre des syllabes, la césure et l'accent final ; à l'intérieur du vers, l'accent n'est pleinement fixé que dans l'octosyllabe ; de sorte qu'on a une cadence de pure alternance ; dans le pentédécasyllabe, les accents sont tout à fait libres, au moins au début des hémistiches ; dans le dodécasyllabe, se trahit, à la césure qui suit la septième syllabe, l'effort très net de tous les Byzantins vers la proparoxytonèse mais aucune régulation de l'accent de césure ». ¹⁴⁹

¹⁴⁶ J. GOUILLARD, *op.cit.*, coll. 2946.

¹⁴⁷ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Chapitres théologiques gnostiques et pratiques*, (Introduction, texte critique, traduction et notes de J. DARROUZES), Paris, Cerf, 1957, p. 30.

¹⁴⁸ J. GOUILLARD, *op.cit.*, c. 2945.

¹⁴⁹ *Ibid.*

Johannes Koder apporte des exemples des faits stylistiques, linguistiques et grammaticaux, qui caractérisent les Hymnes. En guise d'illustration, il écrit : « Beaucoup d'Hymnes (par exemple : **15, 17, 18, 22, 23, 52, 58**) ses présentent, dans leur plus grande partie, sous une forme dialoguée. »¹⁵⁰

Dans étude approfondie sur les Hymnes, Johannes Koder remarque que Syméon le Théologien fait usage de nombreuses figures de rhétorique : « La répétition (**21**, 89s. ; **28**, 164 ; **30**, 373s.), la comparaison (**6**, 1-21 ; **27**, 122s, 125s. ; **28**, 16s., 161s.), l'apposition (**25**, 54s. ; **39**, 43s.), l'homoiotéleute (**17**, 408s. ; **30**, 358s.) la période (**39**, 45 ; **53**, 193-195), l'assonance (**14**, 102s. νομας ; **21**, 414s. θυρας-θηρα), la parenthèse (**30**, 246), la paronomase (**14**, 102 ; **29**, 312s. ; **36**, 7s.), la polyptote (**25**, 54s. ; **29**, 312).¹⁵¹

A propos de métrique c'est-à-dire l'étude des vers et de leur mesure, l'auteur susdit signale que Syméon utilise trois sortes de vers : Celui de huit syllabes (anacréontique), celui de douze, et le vers « politique » (quinze syllabes).¹⁵² C'est ce dernier qui domine chez Syméon, il l'utilise dans trente-cinq hymnes. L'analyse de Johannes Koder est similaire à celle de Jean Gouillard citée plus haut.

L'hymne IX se situe dans la série des vers de douze syllabes qui sont : 2-5, 9-10, 20-21, 24, 37, 39, 45, 50, 57, 58. L'étude fondamentale et laborieuse de Johannes Koder sur les hymnes chez Syméon le Nouveau Théologien dénombre 2 200 vers de douze syllabes¹⁵³.

Le commentaire de l'Hymne IX ne s'attarde plus sur les données littéraires qui sont du domaine de la forme. Il s'agit à

¹⁵⁰ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Hymnes I*, Paris, Cerf, 1969, p.78.

¹⁵¹*Id.*, p. 80.

¹⁵²*Id.*, p.82.

¹⁵³*Cf. Id.* p. 85.

présent de creuser le fond, en vue de s'imprégner de l'enseignement on ne peut plus riche de ce théologien mystique.

III. Commentaire de L'HYMNE IX

Hymne IX

Que, lorsqu'on a part au Saint-Esprit, on est saisi par sa lumière et transporté au-dessus de toutes les passions, sans ressentir aucun dommage de leur approche.

*Oh, Dieu, oh, Dieu Seigneur, Tout-Puissant !
Qui se rassasiera de ta beauté invisible,
qui sera comblé de ton incompréhensibilité ?
qui marchera d'une façon digne de tes commandements
et verra la lumière de ton visage,*

5

*grande, admirable lumière, que jamais ne saurait contenir
ce monde lourd et ténébreux,
lumière qui arrache au monde celui qui la voit
avec son corps, oh, l'étrange mystère !
Qui est-ce qui a franchi le rempart de sa chair,*

10

*qui est-ce qui a traversé l'obscurité de la corruption,
quitté le monde entier et a disparu ?
Hélas, médiocrité de notre connaissance et de nos mots !
Où donc en effet a disparu celui qui a franchi les limites du
monde et qui a passé en dehors de tout ce qu'il voit ?*

15

Dis-le moi, sagesse des sages tombée dans le mépris

*- pour ne pas dire : frappée de folie par Dieu,
selon l'expression de Paul et de n'importe quel serviteur de
Dieu.*

*Le voici l'« homme des désirs », des désirs de l'Esprit,
lui, qui par les corps s'approche des corps,*

20

il peut par l'esprit être saint.

*Car, (une fois) hors du monde et des corps d'ici-bas,
il n'y a même plus d'appétit pour une passion charnelle
mais une sorte d'impassibilité, et qui l'a étreinte,
dans cette étreinte, a trouvé la vie ;*

25

*oui, même si tu le vois soi-disant se mal conduire
comme s'il n'en faisait qu'à sa tête,
sache que c'est un corps mort qui agit ainsi ;
je ne dis pas, un corps sans âme pour le mouvoir
mais étranger à la convoitise mauvaise ;*

30

*car la volupté de l'impassibilité toute belle,
le baiser ineffable que me donne sa lumière,
arrache à lui-même, ravit entièrement mon esprit,
et le saisit, nu, d'une main immatérielle,
sans me laisser tomber hors de son amour*

35

*ou concevoir une pensée passionnée ;
elle m'embrasse sans relâche,
et le désir embrase mon âme
et il n'y a plus en moi d'autre sentiment.*

Autant en effet le pain le plus pur surpasse le fumier

40

en valeur et en douceur,

*autant les réalités d'en haut surpassent incomparablement
les réalités d'en bas, pour ceux dont le goût est sain.*

Rougis, sagesse des sages,

privée de la véritable connaissance !

45

C'est en effet la simplicité de nos paroles

qui possède en fait la vraie sagesse,

en s'approchant de Dieu et en l'adorant,

ce Dieu qui donne toute sagesse de vie,

par laquelle je suis recréé, ou même divinisé,

50

*contemplant Dieu aux siècles des siècles. Amen.*¹⁵⁴

Fort est de constater combien, après la lecture cursive de cet hymne, sa structure fait penser au Psaume 15 dont l'évocation dans les pages suivantes s'avère nécessaire. En les transcrivant en parallèle, les deux textes parlent d'eux-mêmes.

Hymne IX et le Psaume XV

L'hymne IX a l'air, en ces premiers vers, à un poème lyrique c'est-à-dire « une littérature inspirée par la poésie grecque chantée et accompagnée en musique et exprimant des sentiments personnels ». ¹⁵⁵ Il fait penser aussi au psaume XV de David ¹⁵⁶ :

¹⁵⁴ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Hymnes I*, (Introd., texte critique et notes par Johannes KODER, trad. Joseph Paramelle), Paris, Cerf, 1969, p. 225-229. hymne IX.

¹⁵⁵ Dictionnaire Larousse, dans l'Encyclopédie sur CDROM Collection Microsoft® Encarta® 2004. © 1993-2003.

« Qui habitera dans ta maison Seigneur ». Un tableau synoptique permet de comparer les vers.

PSAUME XV	HYMNE IX
<p>1 Psaume. De David. Yahvé, qui logera sous ta tente, habitera sur ta sainte montagne?</p> <p>2 Celui qui marche en parfait, celui qui agit en juste et dit la vérité de son cœur,</p> <p>3 sans laisser courir sa langue; qui ne lèse en rien son frère, ne jette pas d'opprobre à son prochain,</p> <p>4 méprise du regard le réprouvé, mais honore les craignants de Yahvé;</p>	<p><i>Oh, Dieu, oh, Dieu Seigneur, Tout-Puissant ! Qui se rassasiera de ta beauté invisible, qui sera comblé de ton incompréhensibilité ? qui marchera d'une façon digne de tes commandements et verra la lumière de ton visage,</i></p> <p>5 <i>grande, admirable lumière, que jamais ne saurait contenir ce monde lourd et ténébreux, lumière qui arrache au monde celui qui la voit avec son corps, oh, l'étrange mystère ! Qui est-ce qui a franchi le rempart de sa chair, 10 qui est-ce qui a traversé l'obscurité de la corruption, quitté le monde entier et a disparu ?</i></p>

Transcendance de Dieu

*Qui se rassasiera de ta beauté invisible,
qui sera comblé de ton incompréhensibilité ?*

Le schème de pensée de Syméon rejoint celui de tous les théologiens orientaux insistant sur la transcendance absolue de Dieu et sur l'impossibilité qui en découle pour l'homme de connaître sa nature ou son essence, à en croire Fraigneau-Julien¹⁵⁷.

¹⁵⁶ Psaumes 14 ou 15. La numérotation varie selon qu'on suit la tradition juive, conservée à travers le Moyen Âge, ou la tradition chrétienne, laquelle dépend de la traduction grecque dite des Septante, exécutée probablement au II^e siècle avant Jésus Christ.

¹⁵⁷ Cf. B. FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 99.

C'est la théologie apophatique. En guise d'illustration, le problème de la connaissance de Dieu a été posé de façon radicale dans un traité attribué à Denys l'Aréopagite dans « De la théologie mystique »¹⁵⁸ selon la réflexion ingénieuse de Vladimir Lossky dans son œuvre « Essai sur la théologie mystique de l'Orient. »¹⁵⁹

Conformément à ce même auteur, Denys l'Aréopagite conçoit deux voies théologiques possibles : d'une part *cataphatique* ou *positive* qui procède par affirmations et fait accéder à une certaine connaissance de Dieu ; cette voie, selon lui, est imparfaite ; et d'autre part, *apophatique* ou *négative* qui procède par négations et conduit à l'ignorance totale. Seule cette voie est convenable à l'égard de Dieu, inconnaissable par nature.¹⁶⁰

Syméon le Nouveau Théologien partant de la doctrine de son maître à penser Pseudo-Denys¹⁶¹ exprime cette transcendance divine par une série d'adjectifs commençant par *α-*privatif¹⁶². C'est le cas par exemple de cet adjectif **ακαταληπτος** : incompréhensible.

Voir la Lumière

*Qui marchera d'une façon digne de tes commandements
et verra la lumière de ton visage,
grande, admirable lumière, que jamais ne saurait contenir
ce monde lourd et ténébreux,
lumière qui arrache au monde celui qui la voit
avec son corps, oh, l'étrange mystère !*

¹⁵⁸ V. LOSSKY, « Essai sur la théologie mystique de l'Orient », dans <http://perso.wanadoo.fr/richard.serene/THEOLOGIE-APOPHATIQUE.htm>

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.* Cependant, incognoscibilité ne signifie pas agnosticisme ou refus de connaître Dieu.

¹⁶¹ FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 21.

¹⁶² *Id.*, p. 100.

A lire les hymnes de Syméon, le thème de la lumière éveille l'attention, non seulement sur la fréquence de son emploi, à se référer, rien qu'aux index¹⁶³ de ses œuvres, mais aussi sur sa signification profonde. Quel sens l'auteur donne-t-il à ce concept lumière ?

Fraigneau-Julien y répond en ces mots : « La signification du mot lumière est double : au sens propre $\phi\omega\varsigma$ signifie lumière sensible, au sens métaphorique il signifie lumière dans l'ordre intelligible, spirituel et moral. »¹⁶⁴

De toute évidence, Syméon développe aussi sa pensée sur ces deux types de lumière dans l'*Hymne* 23. Il essaie d'expliquer comment le Dieu transcendant peut être présent au cœur de l'homme en montrant combien la lumière est insaisissable : on ne peut la retenir dans les mains. Tel est le passage de l'hymne 9,34 « *et le saisit, nu, d'une main immatérielle.* »

L'appréhension de la lumière n'est ni sensible, ni intellectuelle mais *sui generis* en raison de la réalité appréhendée qui est la lumière divine, c.à.d. Dieu lui-même, comme il le dit si bien en hymne 45,6 : « Ta lumière, ô mon Dieu, c'est toi ». ¹⁶⁵Le commentaire de Tomas Spidlik fait allusion à la « lumière originelle »¹⁶⁶ qui est sans doute Dieu, la Sainte Trinité.

Selon toujours l'hymne 9, cette lumière arrache l'homme au monde. Evidemment, le contexte et les formules exprimant la séparation permettent d'interpréter au sens métaphorique cette

¹⁶³ La fréquence du terme $\phi\omega\varsigma$ dans les index saute aux yeux. Cf. SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Chapitres théologiques gnostiques et pratiques*, Paris, Cerf, 1957, p.132 ; *Id.*, *Traité théologiques et éthiques*, t.II, Paris, Cerf, 1967, p. 515-516 ; *Id.*, *Hymnes*, t. III., Paris, Cerf, 1973, p.387-389.

¹⁶⁴ FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 102.

¹⁶⁵ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Hymnes*, t. III., (Introd., texte critique et notes par Johannes KODER, trad. Joseph Paramelle), Paris, Cerf, 1973, p. 103.

¹⁶⁶ T. SPIDLIK, *op.cit.*, p. 1393.

« sortie » du monde et l'élévation de l'homme illuminé au-dessus de tout :

*... la lumière de ton visage,
grande, admirable lumière, que jamais ne saurait contenir
ce monde lourd et ténébreux,
lumière qui arrache au monde celui qui la voit.*

Dès lors, l'auteur mystique admire cette action divine, s'étonnant qu'elle puisse transformer en lumière une âme souillée. Autrement dit, il mentionne l'action illuminatrice et divinatrice de Dieu par la pratique des commandements selon l'hymne 9 :

*Qui marchera d'une façon digne de tes commandements
et verra la lumière de ton visage...*

Enfin comment s'applique cette lumière sur la vie de Syméon ? Théologien qui, après avoir été plongé dans la lumière de l'Esprit Saint, fait la redécouverte de ce véritable « pentecôtisme ecclésial »¹⁶⁷ empruntant les termes d'Olivier Clément, dans une société byzantine, pour y témoigner que tout Chrétien digne de ce nom est appelé à être lui aussi illuminé, et à devenir fils de Dieu dans le Saint-Esprit¹⁶⁸.

Apatheia dans l'Hymne IX

*Il n'y a même plus d'appétit pour une passion charnelle
mais une sorte d'impassibilité, et qui l'a étreinte,
dans cette étreinte, a trouvé la vie ;...*

¹⁶⁷ O. CLEMENT, « Syméon le Nouveau Théologien (949-1022) » dans *dictionnaire de la théologie chrétienne*, coll. « Encyclopaedia universalis », Paris, Albin Michel, 1998, p. 755.

¹⁶⁸ Syméon le Nouveau Théologien, http://www.jesusmarie.com/symeon_le_nouveau_theologien.html

La notion d'*apathéia* revêt un caractère majeur dans les œuvres de Syméon le Nouveau Théologien. Mais le vocable en soi est moins fréquent. Les *Catéchèses*, les *Hymnes* et les *Traitéts éthiques* permettent d'en savoir plus.

Syméon donne moins une définition de l'*apatheia* que des descriptions de l'état de l'homme qui en jouit. Les considérations de Fraigneau-Julien sur l'*apatheia* analysent bien cette thématique chez Syméon. En effet, « l'*apatheia* consiste non seulement à s'abstenir de l'exercice de passions, mais aussi de leurs désirs. »¹⁶⁹

Fraigneau-Julien poursuit sa réflexion en énumérant les conditions pour acquérir l'*apatheia*. Elles s'identifient avec l'exercice de la vie morale et ascétique. L'auteur les mentionne, soit isolément, soit par groupe. Il énumère ainsi la foi, la tempérance en tout et en particulier le jeûne, le renoncement à la volonté propre exprimé par la pratique des commandements divins ainsi que par l'obéissance au père spirituel, l'amour, l'humilité, les larmes de repentir.¹⁷⁰

Dans l'hymne IX, une note infra-paginale¹⁷¹ fait référence au vocable *impassibilité*, pour traduire le terme *apathéia*, avec comme mention de ne pas confondre l'*apatheia monastique* de l'*apatheia stoïcienne*. Celle-ci est le fruit de la maîtrise de soi, obtenue par le règne de la raison sur les passions. L'*apatheia chrétienne* est un amour, une volupté : « la volupté de l'impassibilité toute belle » (H. XI,3), du bien. Elle naît de la contemplation du visage de Dieu : « et verra la lumière de ton visage » (H. XI,5). Ce Dieu s'est approché de l'âme et désormais celle-ci, arrachée au monde, ne désire plus que l'Esprit-

¹⁶⁹ B. FRAIGNEAU-JULIEN, *op.cit.*, p. 137.

¹⁷⁰ *Id.*, p. 137

¹⁷¹ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Hymnes I*, (Introd., texte critique et notes par Johannes KODER, trad. Joseph Paramelle), Paris, Cerf, 1969, p. 227, note 2.

Saint. Tel est le sens de « *Le voici l'homme des désirs* », *des désirs de l'Esprit* » (H. XI,19).

Que dire des principes fondamentaux hellénistiques en rapport avec l'*apatheia* dans les écoles philosophiques de cette période qui sont le stoïcisme et l'épicurisme ? Selon l'encyclopédie Encarta, « Les stoïciens fondaient leur réflexion sur un principe d'harmonie entre l'homme et la nature, qui est la raison (logos) qui pénètre toutes choses. Le sage qui suit ce conseil atteindra alors l'*apatheia*, ou libération de la souffrance. Les épicuriens estimaient que toutes les choses sont composées d'atomes et de vide, et qu'une vie simple vaut mieux que la richesse et une renommée vides. Leur but était l'*ataraxia*, ou quiétude. »¹⁷²

Tomas Spidlik apporte une précision de taille sur la conception de l'*apatheia*, en se référant sur le *Traité théologique et éthique*, dont le point VI est intitulé : « Le pouvoir des impassibles. »¹⁷³ Ainsi donc, « le sentiment de la grâce est diamétralement opposé aux impressions que provoquent les passions, car l'expérience de l'Esprit conduit à l'*apatheia*. »¹⁷⁴

Somme toute, Syméon le Nouveau Théologien insinue la compréhension de l'*apatheia* comme le fruit de l'union avec Dieu, cette union produisant par elle-même la soumission parfaite du corps et des sens à l'esprit : Hymne XI, 31-39.¹⁷⁵

¹⁷² « Stoïcisme », dans l'Encyclopédie Encarta sur CDRom, Collection Microsoft® Encarta® 2004.

¹⁷³ SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Traité théologique et éthique*, t.II., (Introduction, texte critique, traduction et notes de DARROUZES, J.), Paris, Cerf, 1967, p. 121.

¹⁷⁴ T. SPIDLIK, *op.cit.*, p. 1392.

¹⁷⁵ Le thème de l'*apatheia* se développe copieusement en *Éthique IV*, sous l'intitulé « *De l'impassibilité* » : « Autre chose l'impassibilité de l'âme, autre chose l'impassibilité du corps ; la première sanctifie aussi le corps, tandis que la seconde toute seule par elle-même ne sert de rien à celui qui l'a. » SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Traité théologique et éthique*, t.II, SC, n° 129, Paris, Cerf, 1967, p. 13.

Conclusion

La démarche de cette approche, élaborée sous une conception tripartite, - biographie -, bibliographe - commentaire de l'hymne IX -, a permis d'articuler l'intelligence du thème mystique dans la pensée de Syméon le Nouveau Théologien.

D'abord, un récapitulatif résume sa vie en trois : « Syméon le Nouveau Théologien, est probablement unique par le fait que les trois événements principaux de sa vie extérieure – son entrée dans le monastère de Stoudios, son transfert dans un autre monastère et finalement son exil – furent tous causés par sa dévotion extraordinaire envers son directeur spirituel. »¹⁷⁶

Ensuite, de ses œuvres, une pensée maîtresse se profile sous la plume d'Olivier Clément : « Toute la vision théologique de l'Orient chrétien est rendue par Syméon en termes directs et brûlants dans le verbe de celui qui "vit ce dont il parle". »¹⁷⁷ En outre, une question pertinente pour les éventuels chercheurs se pose : En quoi ses hymnes mystiques restent-ils d'actualité ? Les perspectives d'approfondissement étalent un éventail de grande envergure.

Bibliographie

Œuvres de Syméon Le Nouveau Théologien

- SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEN, *Catéchèses 1-5*, (Introduction, texte critique et notes par Basile KRIVOCHÉINE, trad. par J. PARAMELLE), coll. « Sources Chrétienne, n°96 », Paris, Paris, Cerf, 1963.
- *Id.*, *Catéchèses 6-22*, t. II, (Introd., texte critique et notes par Basile KRIVOCHÉINE, trad. J. PARAMELLE), coll. « Sources Chrétiennes, n° 104 », Paris, Paris, Cerf, 1964.

¹⁷⁶ SYMEON LE STUDITE, *Discours ascétique*, (introd. texte, critique et notes, par Hilarion ALFEYEV, trad. L. NERYAND, coll. « Sources Chrétiennes, n°460), Paris, Cerf, 2001 p. 13.

¹⁷⁷ O. CLEMENT, *op.cit.*, p. 756.

- *Id.*, *Catéchèses 23-34*, t. III, *Action de grâce, 1-2*, (Introd., texte critique et notes par B. KRIVOCHEINE, trad. J. PARAMELLE), coll. « Sources Chrétiennes, n° 113 », Paris, Paris, Cerf, 1965.
- *Id.*, *Chapitres théologiques gnostiques et pratiques*, (Introd., texte critique, trad. et notes de DARROUZES, J.), Coll. « Sources Chrétiennes, n°51 », Paris, Cerf, 1957.
- *Id.*, *Hymnes 1-15*, t.I,(Introd., texte critique et notes par Johannes KODER, trad. Joseph Paramelle), coll. « Sources Chrétiennes, n°156 », Paris, Cerf, 1969.
- *Id.*, *Hymnes 16-40*, t. II., (Introd., texte critique et notes par Johannes KODER, trad. Joseph Paramelle), coll. « Sources Chrétiennes, n° 174 », Paris, Cerf, 1971.
- *Id.*, *Hymnes 41-58*, t. III., (Introd., texte critique et notes par Johannes KODER, trad. Joseph Paramelle), coll. « Sources Chrétiennes, n° 196 », Paris, Cerf, 1973.
- *Id.*, *Traité théologiques et éthiques I-III*, t.I., (Introduction, texte critique, traduction et notes de DARROUZES, J.), coll. « Sources Chrétiennes, n°122 », Paris, Cerf, 1966.
- SYMEON LE NOUVEAU THEOLOGIEEN, *Traité théologiques et éthiques IV-XV*, t.II., (Introduction, texte critique, traduction et notes de DARROUZES, J.), coll. « Sources Chrétiennes, n°129 », Paris, Cerf, 1967.

Œuvre de Syméon Le Studite

- SYMEON LE STUDITE, *Discours ascétique*, (introd. texte, critique et notes, par ALFEYEV, H., trad. NERYAND, L.,) coll. «Sources Chrétiennes, n°460), Paris, Cerf, 2001.

Principaux ouvrages

- AUGUSTIN, *Confessions*, trad. TRABUCCO, J., Paris, Garnier-Flammarion, 1964.
- CLEMENT, O., « Syméon le Nouveau Théologien (949-1022) » dans *dictionnaire de la théologie chrétienne*, coll.

- « Encyclopædia Universalis », Paris, Albin Michel, 1998, p. 754-756.
- DELPLACE, J., *Ignace de Loyola, Les chemins de la certitude*, Paris, Perrin, 1991.
 - FRAIGNEAU-JULIEN, B., *Les sens spirituels et la vision de Dieu, Selon Syméon le Nouveau théologien*, Paris, Beauchesne, 1985.
 - GOUILLARD, J., « Syméon le Jeune, le Théologien, ou le Nouveau Théologien », dans VACANT A., et MANGENOT, E., AMANN, E., *Dictionnaire de Théologie Catholique. L'exposé des doctrines de la Théologie Catholique, leurs preuves et leur histoire*, vol. XIV, Paris, 1941, c. 2941-2959.
 - HAUSHERR, *Vie de Syméon le nouveau Théologien*, Rome, 1928.
 - SPIDLIK, T., « Syméon le Nouveau Théologien », dans VILLER, M., & Cie, *Dictionnaire de Spiritualité, ascétique et mystique, Doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1990, t. XIV, c.1387-1401.

Documents électroniques

- CLEMENT, O., « Syméon le Nouveau Théologien », sur CDROM, *Encyclopædia Universalis*, 2005.
- Dictionnaire Larousse, dans l'*Encyclopédie Encarta* sur CDROM, Collection Microsoft® Encarta® 2004.
- « Stoïcisme », dans l'*Encyclopédie Encarta* sur CDROM, Collection Microsoft® Encarta® 2004.
- « Syméon le Nouveau Théologien », dans http://www.jesusmarie.com/symeon_le_nouveau_theologien.html
- LOSSKY, V., « Essai sur la théologie mystique de l'Orient », dans <http://perso.wanadoo.fr/richard.serene/THEOLOGIE-APOPHATIQUE.htm>

Protocole de rédaction

Taille des contributions : La revue *Sapientia* accepte des articles de 10 à 12 pages A4 (police : Times New Roman, taille : 12, Interligne : 1,5) pour un article ordinaire, 3 à 5 pages pour les recensions ou les notes de lecture.

Le titre : Le titre doit refléter le contenu de l'article. Si le titre est très long, l'auteur tâchera de proposer un titre assez court à utiliser comme en-tête.

Résumé et signature : L'article doit être accompagné d'un résumé (abstract) de plus ou moins 15 lignes. L'article ou la recension est signé (e) en indiquant le prénom et le nom de l'auteur, son grade ou titre professionnel, sa spécialité, son organisation, son lieu de travail et son courriel.

Critères généraux d'acceptation : Scientificité (analyse rigoureuse, esprit critique, méthode conforme aux normes), maîtrise de la langue dans laquelle l'article est écrit (Français ou Anglais), conformité à la doctrine de l'Eglise Catholique. Aucun manuscrit ne doit être envoyé en vue de sa publication s'il a déjà été publié ou s'il doit l'être dans une autre revue. L'objet de l'article doit être expliqué dans l'introduction.

Références bibliographiques

Pour des raisons d'harmonie, *Sapientia* opte pour un choix exclusif du système AFNOR pour la présentation des sources bibliographiques. Ainsi, les références se font en bas de page de la manière suivante : Jacques LETAKAMBA, *Le secret de la non-violence en République Démocratique du Congo*, Paris, Edilivre, 2015, p.21. Toutes les références doivent être mentionnées dans une note bibliographique à la fin du texte selon le modèle: Mambi Tunga-Bau H., *Pouvoir traditionnelle et pouvoir d'Etat en RDC. Esquisse d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques*, Kinshasa, Mediaspaul, 2010. Pour un auteur dont le chapitre fait partie d'un ouvrage coédité, la référence suit ce modèle : Mouko-ko Priso Elenga Mbuyi, « La nation précède l'Etat : en RDC, l'Etat ve

ut créer la nation », in Pole Institute, *Gouvernance et refondation de l'Etat en RDC*, Goma, Pole Institute, 2013, pp.171-176.

S'il s'agit d'un article dans une périodique comportant le numéro du volume et le numéro de parution, la bibliographie se fait comme suit : Prénom de l'auteur en abrégé, son nom de famille, titre de l'article entre guillemets, périodique en italique, numéro du volume, numéro de parution, année entre parenthèses, pages de l'article dans la périodique. En voici l'exemple: Isidore NDAYWEL è Nziem, « La contribution de la RD Congo aux guerres mondiales de 1914-18 et 1940-45 », in *Congo-Afrique*, n° 489 (Novembre 2014), pp.779-792.

Les articles sont soumis à une appréciation impartiale par deux ou trois membres de la rédaction et du comité de rédaction pour s'assurer de la qualité de la revue. L'auteur est informé de la décision issue de ce processus et apporte les amendements nécessaires avant publication.

Nos facultés :

- *Sciences de développement*
- *Economie et gestion*
- *Psychologie et sciences de l'éducation*
- *Droit*
- *Sciences de l'information et de la communication*
- *Sciences et technologies appliquées*
- *Médecine*

Centre de Recherche et d'Etudes Pluridisciplinaires la Sapientia (CREPS)

Piliers de recherche :

- ✓ *Dialogue, paix et développement*
- ✓ *Energie, communication et innovation*
- ✓ *Droits humains et protection de la création*
- ✓ *Economie sociale et solidaire*

Conditions d'abonnement annuel (pour 2 n°) :

RDC	: Abonnement simple	: 30\$
	Abonnement de soutien	: 60\$
	Abonnement d'honneur	: 100\$
	Prix d'un numéro	: 15\$
Etranger	: Abonnement simple	: 50\$
	Abonnement de soutien	: 100\$
	Abonnement d'honneur	: 200\$

Somme payable à :

COOPEC Tujenge Pamoja : n° 7013

Banque TMB : n° 2310471-01-71 SWIFTCODE : TRMSCD3L

*Avec la mention « Pour la revue **Sapientia** de l'UCS-Goma »*

Contact : *e-mail* : *unisapientia@yahoo.fr*

Tél. : +243994407267

Points de vente :

CDPCL/Goma

UCS-Goma

Paroisse Saint Esprit

Grand Séminaire Mgr Busimba (voir Abbé Joseph Mahindule)

Achevé d'imprimer par
Imprimerie Papeterie Nouvelle (IPN)
R.C.A. 1722 / Kigali
B.P. 753 Kigali
Tél. : 572633-500340
Fax : 252 577672
e-mail : imprimerieipn@ymail.com

Dépôt légal : 25.02.2016.09 du 1^{er} semestre 2016